

UQAM

UQTR

Ensemble,
pour le Québec

UQAC

Rapport annuel
de l'Université du Québec et
des établissements du réseau

UQAR

UQAT

UQO

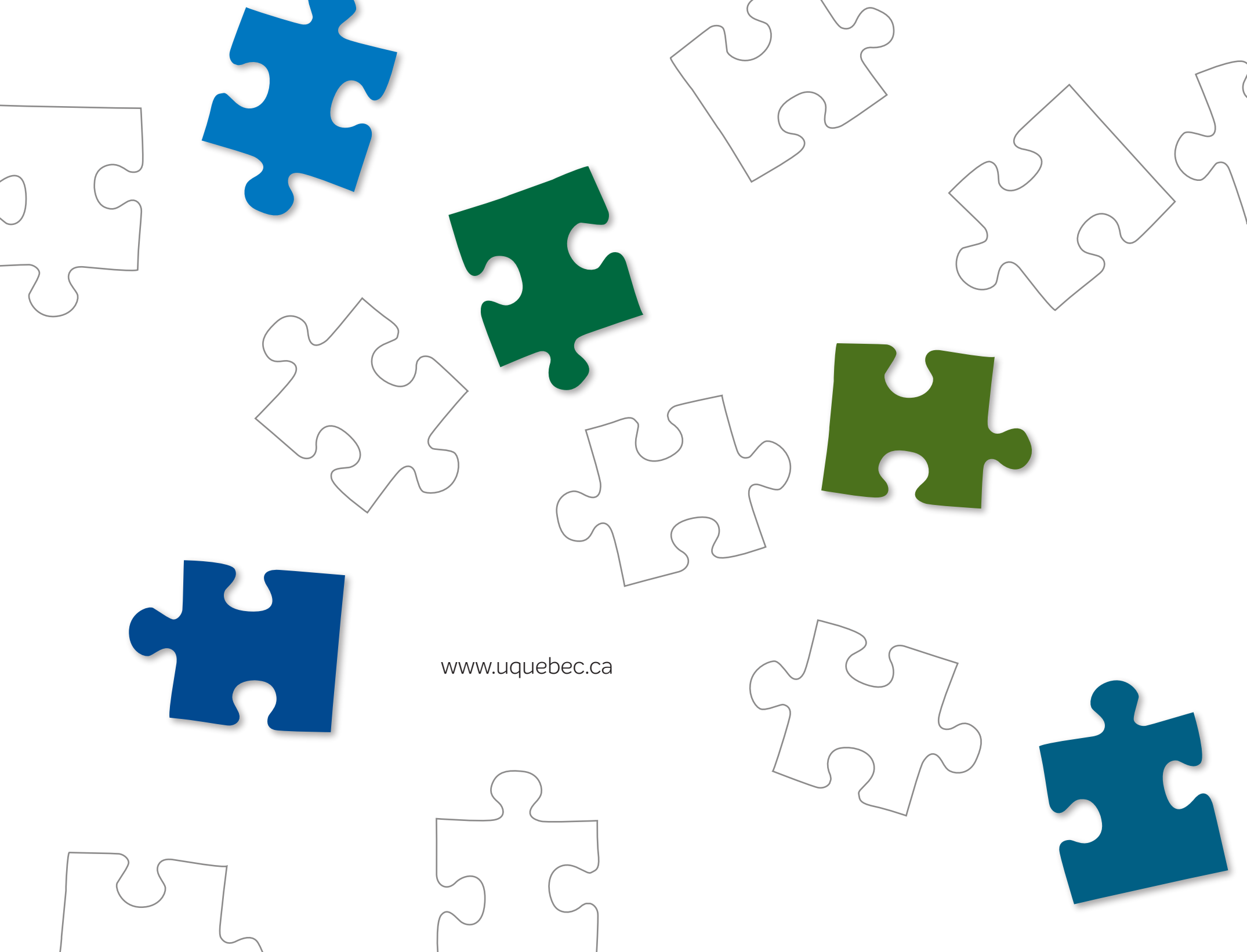
INRS

ÉTS

2015
2016

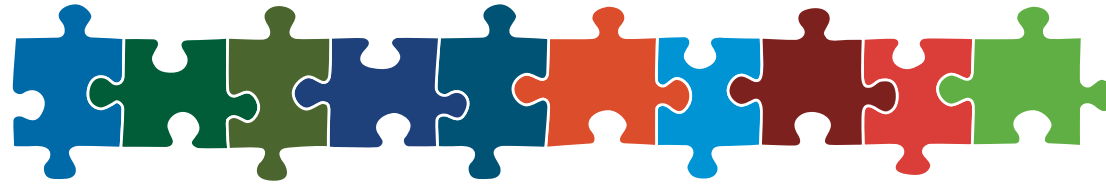
ENAP

TÉLUQ



www.uquebec.ca

Ensemble, pour le Québec



Québec, le 12 juin 2017

Madame Hélène David
Ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 25 de la Loi
sur l'Université du Québec,
je vous transmets notre rapport annuel
pour l'exercice terminé le 30 avril 2016.

Veillez agréer, Madame la Ministre,
l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Handwritten signature of Sylvie Beauchamp in black ink.

Sylvie Beauchamp

La production du rapport annuel de l'Université du Québec, dans sa forme et son contenu, résulte d'un ensemble de collaborations académiques, techniques et administratives à la grandeur de son réseau.

L'Université du Québec respecte la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (loi 100).



Dépôt légal : 2017
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1202-175X

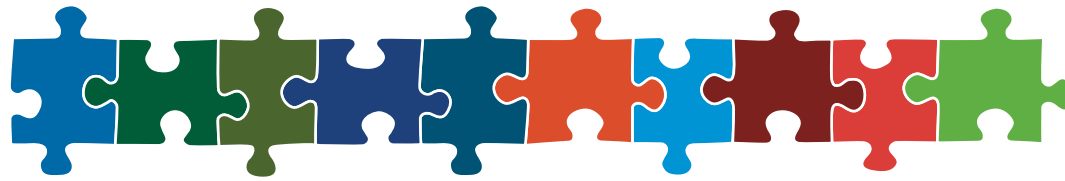
Table des matières

| | | |
|----|--|---------------------------------------|
| 4 | Le réseau de l'Université du Québec | Rapport des établissements |
| 8 | Doctorats d'honneur 2015-2016 | 28 UQAM |
| 13 | Prix d'excellence 2015 | 32 UQTR |
| 14 | Cercle d'excellence 2015 | 36 UQAC |
| 16 | Code d'éthique et de déontologie | 40 UQAR |
| | Statistiques | 44 UQO |
| 18 | Inscriptions | 48 UQAT |
| 20 | Diplômes | 52 INRS |
| 22 | Personnel | 56 ENAP |
| 24 | Recherche | 60 ÉTS |
| 26 | Données financières | 64 TÉLUQ |
| | | 68 États financiers |



Denis Chailfour

SYLVIE BEAUCHAMP
PRÉSIDENTE



Ensemble, pour le Québec

Conformément à la mission d'accessibilité et au mandat national qui leur ont été confiés par le législateur, les établissements du réseau de l'Université du Québec, qui regroupe l'Université du Québec à Montréal (UQAM); l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR); l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC); l'Université du Québec à Rimouski (UQAR); l'Université du Québec en Outaouais (UQO); l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT); l'Institut national de la recherche scientifique (INRS); l'École nationale d'administration publique (ENAP); l'École de technologie supérieure (ÉTS) et la Télé-université (Université TÉLUQ) offrent de la formation universitaire à tous les cycles d'études sur l'ensemble du territoire québécois.

Les établissements sont aussi présents sur la scène internationale par leurs activités d'enseignement, de recherche et de rayonnement. De nombreux partenariats, établis par des professeurs-chercheurs, permettent aux établissements de demeurer à l'avant-garde des avancées scientifiques et d'offrir des programmes, des cours et des cheminements qui répondent aux besoins du monde d'aujourd'hui.

Enfin, les établissements du réseau offrent toute une gamme de services à la collectivité comme une autre façon privilégiée de rendre le savoir universitaire accessible à tous et à toutes, entre autres des entreprises, des syndicats, des associations de citoyens, des organisations communautaires et publiques, et des groupes des nations autochtones.

Relever le double défi de l'excellence et de l'accessibilité dans un contexte budgétaire exigeant

La présence d'universités et la disponibilité de services universitaires partout au Québec sont des clés de la vitalité et de l'avenir du Québec, ainsi qu'une condition essentielle à l'occupation effective de son vaste territoire. Les universités ont aussi un rôle à jouer sur le plan du développement social, culturel, économique et scientifique de leur communauté. L'augmentation de la productivité attribuable aux diplômés universitaires et la valorisation de la recherche faite dans les universités sont essentielles à l'économie québécoise. La qualité de leur formation offre aux diplômés universitaires une liberté de penser, une ouverture sur le monde et un accès à des emplois valorisants. Pour garantir cette qualité, les universités doivent être en mesure d'embaucher des professeurs de haut niveau, en nombre suffisant. Les programmes de formation, de même que les approches pédagogiques, doivent se maintenir à la fine pointe des connaissances. Pour créer un environnement d'apprentissage complet et stimulant, la qualité et la diversité des ressources professionnelles et techniques d'une université revêtent également une importance cruciale pour la réalisation de la mission d'enseignement, de recherche et création et de service à la collectivité.

Depuis l'année 2011-2012, les universités ont fait face à des compressions successives sur la formule de financement qui représentent un manque à gagner de plus de 700 M\$ pour l'ensemble du réseau universitaire québécois. Ce déséquilibre est responsable des dettes cumulées et des déficits de ressources, notamment en matière de professeurs de carrière.

Les masses salariales et avantages sociaux composent près de 80 % des dépenses de fonctionnement des établissements de l'Université du Québec. Leur marge de manœuvre, pour appliquer des compressions budgétaires importantes sans effets sur les services, sur les personnes et sur l'économie, s'avère ainsi assez ténue.

Ensemble pour la mission d'enseignement, de recherche, de création et de service à la collectivité

Malgré la pression exercée sur leurs ressources, les établissements du réseau de l'Université du Québec réussissent à poursuivre leur mission. Soutenus par leurs communautés d'ancrage respectives et par l'engagement de leur personnel, ils ont encore une fois offert aux Québécois une prestation enviable, comme en témoignent leurs rapports d'activités. Ensemble, ils demeurent une force vive du Québec.

La synergie développée à travers les nombreuses collaborations entre les établissements fait du réseau de l'Université du Québec un modèle qui attire l'attention à l'échelle internationale. Chacun des établissements conserve sa propre originalité et se distingue par sa façon unique de s'incarner dans son milieu, tout en renforçant un réseau dynamique. L'amalgame de ces forces fait ressortir la portée sociale, économique et culturelle de l'Université du Québec, d'autant plus que celles-ci s'exercent dans toutes les sphères de la connaissance et de l'intervention sociale.

Le souci constant des établissements de l'Université du Québec d'offrir une éducation de grande qualité et de promouvoir l'amélioration des compétences de leurs étudiants représente la clé de voûte de la mission confiée au réseau. Tous comprennent que la

prospérité de la population et le développement économique du Québec passent invariablement par une éducation de qualité et la valorisation de la recherche. Malgré la rigueur budgétaire, la contribution des établissements de l'Université du Québec en cette matière demeure éloquent :

- quelque 101 726 étudiants étaient inscrits à l'automne 2015 dans les dix établissements, dont une forte proportion est composée d'adultes en situation de conciliation études-travail-famille et de candidats aux parcours scolaires non conventionnels ou non linéaires. De tous ces étudiants, 20 307 étaient de nouveaux inscrits dans leur établissement au premier cycle et 7 607 étaient des étudiants étrangers provenant de 112 pays;
- la moitié des étudiants sont issus de familles dont les parents n'ont pas fréquenté l'université et qui sont désignés comme de première génération;
- les campus universitaires implantés dans 9 des régions administratives du Québec, les centres d'études et les antennes des établissements dans plus de 60 villes et municipalités du Québec répondent aux besoins des milieux et présentent une offre élargie de cours à distance;
- plus de 1 000 programmes de formation aux trois cycles, constituant un riche patrimoine disciplinaire, qui comprennent des stages dans de petites et grandes organisations des secteurs public et privé situées partout sur le territoire;
- en 2015-2016, les établissements du réseau de l'Université du Québec employaient quelque 6 966 employés réguliers, incluant 2 861 enseignants;
- au 31 décembre 2015, ils avaient décerné, depuis leur création, 631 133 diplômes.

Créatifs, guidés par leur intuition et leur persévérance, les chercheurs du réseau repoussent les limites de la connaissance afin de mieux comprendre différents phénomènes et enjeux de société. Selon les données colligées par Research Infosource pour l'année 2014, les établissements de l'Université du Québec se démarquent également quant

au financement de la recherche. Huit établissements du réseau se classent parmi les 50 premières universités de recherche au Canada (financement de la recherche subventionnée). Deux établissements du réseau comptent parmi les 10 universités canadiennes ayant connu la plus forte augmentation de leur revenu de recherche. De plus, selon les dernières informations disponibles, au Canada, les établissements de l'Université du Québec occupaient le 8^e rang au CRSNG et le 4^e rang au CRSH. Parmi les universités sans faculté de médecine, ils se classent au 2^e rang aux IRSC.

Ensemble pour favoriser l'accès au savoir et à la culture

La mise en commun des ressources, des connaissances et des expertises est un trait caractéristique des établissements du réseau de l'Université du Québec. Avec l'intention avouée d'offrir une gamme de services de grande qualité, favorisant la formation et la réussite étudiante, les établissements du réseau de l'Université du Québec déploient leurs forces à tous les niveaux. Leur collaboration est d'autant plus efficace qu'elle touche directement le maintien d'un environnement propice à la réussite du projet d'études des étudiants et l'obtention du diplôme par la définition et la mise en œuvre de stratégies collectives de soutien à l'apprentissage.

La participation du réseau de l'Université du Québec au développement d'un guide de référence pour favoriser l'accès et la persévérance aux études supérieures des étudiants de première génération a permis d'identifier des interventions porteuses auprès d'étudiants et d'élèves de différents âges. Ce guide aura notamment permis l'expérimentation et l'évaluation de sept interventions régionales pilotées par les universités et les collèges des régions concernées, en collaboration avec des écoles secondaires, des commissions scolaires et des organismes communautaires, en plus de définir le thème d'un colloque scientifique qui a eu lieu à Rimouski dans le cadre du 83^e Congrès de l'Acfas.

La coopération entre les établissements autour de la réussite étudiante s'est également exprimée à travers deux projets : l'un vise à soutenir le développement de compétences professionnelles chez les étudiants de cycles supérieurs en leur offrant des modules de formation en ligne complémentaires à leur formation disciplinaire; un autre, en développement, consiste à réaliser une enquête générale récurrente auprès des professeurs qui encadrent des étudiants dans les programmes de recherche aux cycles supérieurs des établissements du réseau de l'Université du Québec.

Plusieurs groupes de travail réunissant les membres du réseau ont également mis en lumière différents aspects du monde universitaire. Leurs travaux touchent des sujets importants, actuels et pertinents en contexte universitaire et abordent des thèmes tels que le manuel numérique en contexte postsecondaire, l'implantation d'un service de tutorat par les pairs et l'accroissement de la diffusion des connaissances par l'augmentation de l'accès aux productions scientifiques des chercheurs.

Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) demeure aussi un outil précieux pour assurer le soutien financier des actions collectives des établissements. En 2015-2016, c'est près de 1,4 M\$ qui a été investi pour soutenir la collaboration dans le cadre de 11 programmes conjoints ; de 12 groupes, tables et communautés réseau rassemblant 271 personnes ; de 16 activités de concertation impliquant 245 personnes ; de 5 regroupements de recherche. Le Fonds a également servi à déployer 2 grandes initiatives réseau, 28 initiatives institutionnelles en enseignement et en recherche et 4 activités de rayonnement de l'expertise réseau au niveau pancanadien ou international.

Ensemble pour le développement des communautés et la diffusion des savoirs

Le réseau de l'Université du Québec, ayant le souci constant de cultiver et de développer des relations durables avec des partenaires toujours plus nombreux, étend son

impact à travers tout le Québec et exerce un leadership dans plusieurs communautés, qu'elles soient régionales, d'affaires ou professionnelles. Grâce à ses initiatives de mise en valeur du savoir, il contribue également au rehaussement de la culture scientifique des Québécois.

En 2015-2016, l'Université du Québec a publié deux encarts dans le magazine scientifique Québec Science intitulés *Passeport pour l'inconnu, quand la science sort des sentiers battus* et *L'année-lumière*. Ces bulletins semestriels mettent en valeur, auprès du grand public, les résultats des travaux faits par les chercheurs des établissements du réseau de l'Université du Québec. L'équipe de Québec Science, spécialisée en vulgarisation scientifique, présente leurs recherches novatrices en les regroupant par thèmes en lien avec l'actualité. Afin de maximiser leur visibilité, l'une des parutions de ce bulletin est planifiée en avril-mai et distribuée lors du congrès annuel de l'Acfas. De plus, l'Université du Québec a produit une émission, à partir du bulletin *Passeport pour l'inconnu, quand la science sort des sentiers battus*, afin de rendre accessibles, par voie télévisuelle, les contenus rédigés par Québec Science. Cinq établissements du réseau ont ainsi fait l'objet de reportages diffusés dans le cadre de cette émission sur les ondes de Canal Savoir. L'émission a aussi été diffusée en Web télé.

L'Université du Québec a également tenu cette année une édition remarquable de son initiative Savoir Affaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean en réunissant 150 gens d'affaires et intervenants régionaux avec 47 étudiants de cycles supérieurs et postdoctorants. Cette édition s'est attardée aux enjeux économiques de la région en abordant différents thèmes : AgroBoréal; numérique et applications technologiques; transformation de l'aluminium; forêt, bois et sous-produits. Les 32 projets d'affaires développés dans le cadre de cette édition de Savoir Affaires sont disponibles pour consultation publique et constituent autant d'occasions de développement économique et d'affaires. Il convient de souligner que Savoir Affaires a reçu une distinction prestigieuse en obtenant, en 2015, une mention honorable dans le



En 2015, Savoir Affaires a été parmi les six initiatives finalistes dans le cadre du programme des Prix IAPC/Deloitte de leadership du secteur public. Au niveau national, une centaine de dossiers avaient été présentés à l'Institut d'administration publique du Canada pour ces prix.

Sur la photo : Pierre Dumouchel, directeur général, ÉTS, Lucie Charbonneau, agente de développement, Université du Québec (UQ), Sylvie Beauchamp, présidente, UQ, Robert Lavoie, directeur de projet, développement économique et régional, Rio Tinto Aluminium, David Mercier, directeur du recensement et des déclarations, UQ, Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, UQ, Denis Harrison, recteur, UQO, et Lorraine Frappier, présidente, Frappier Tandem +.

cadre du programme des Prix IAPC/Deloitte de leadership du secteur public pour cette initiative de maillage entre le savoir universitaire et les communautés.

Enfin, organisée grâce au Fonds UQ Médias, un fonds financé par les dix établissements du réseau de l'Université du Québec, la troisième édition du Concours vidéo aura permis de faire connaître les différentes facettes de la vie des étudiants et de leurs recherches. En plus de remporter des prix en argent, les lauréats ont vu leurs vidéos diffusées sur les ondes de Canal Savoir à l'automne 2016.

Ensemble, pour le Québec

Répartis sur l'ensemble du territoire québécois et se démarquant par leurs coûts de gestion plus faibles, les établissements de l'Université du Québec ont un impact consi-

dérable sur le développement scientifique, social, culturel et économique de notre collectivité. La mise à jour de l'étude d'impact du réseau de l'Université du Québec sur l'économie québécoise, à l'aide des données les plus récentes disponibles, montre que :

- pour l'année 2013-2014, la contribution du réseau de l'Université du Québec à l'économie québécoise a été de plus 5,3 milliards de dollars;
- les dépenses directes du réseau de l'Université du Québec ajoutent à l'économie québécoise près de 1,9 milliard de dollars par année et elles soutiennent plus de 17 000 emplois sur l'ensemble du territoire;
- la valeur des diplômes émis par l'Université du Québec représente une plus-value salariale de plus de 7 milliards de dollars par année pour l'ensemble de ses diplômés;

- compte tenu des revenus fiscaux et parafiscaux générés par les subventions qu'il verse, le coût net des investissements du gouvernement du Québec dans le réseau de l'Université du Québec est de 59 %;
- chaque dollar net investi dans le réseau de l'Université du Québec par le gouvernement du Québec génère 9 \$ en retombées économiques.

L'interdisciplinarité des chercheurs et la collaboration entre ceux-ci permettent à la fois de développer une expertise originale sur des sujets innovateurs, mais également d'ancrer les recherches et leurs bénéfices directement dans les communautés où elles ont bien souvent vu le jour. L'originalité des pôles de recherche ainsi soutenus par les chercheurs positionne avantageusement le réseau de l'Université du Québec dans des domaines où peu d'universités osent encore s'aventurer. Cette excellence se fait ressentir dans plusieurs secteurs de pointe, dont notamment :

- la gestion durable des ressources naturelles que sont l'eau, les ressources halieutiques, la forêt et le sous-sol québécois (mines et métallurgie);
 - l'environnement;
 - le développement des villes, régions et communautés;
 - la recherche sur les Premiers Peuples;
 - la recherche-crédation et la pratique des arts et des lettres, notamment à l'ère de la médiatisation par le numérique;
 - la santé humaine sous tous ses aspects : santé environnementale, santé mentale, génétique et biologie cellulaire, activité physique, génie biomédical, réadaptation, soins périmédicaux et gestion des services de santé.
- Le succès des établissements de l'Université du Québec dans le développement de la recherche et la formation aux cycles supérieurs se confirme d'ailleurs de plus d'une façon, comme en témoignent les éléments suivants :

- par l'importance des revenus de recherche. Collectivement, les chercheurs des établissements du réseau de l'Université du Québec ont bénéficié de revenus de recherche totalisant 208 634 853 \$ en 2015-2016, ce qui les place :
 - au 8^e rang au Canada pour les subventions de recherche du CRSNG avec 33,1 M\$;
 - au 4^e rang au Canada pour les subventions de recherche du CRSH avec 10 M\$;
- par l'autorisation d'offrir, à ce jour, plus de 80 différents programmes de doctorat;
- par le nombre de chaires obtenues, notamment les 75 chaires de recherche du Canada;
- et par les accords de collaboration avec des établissements ou des gouvernements d'autres pays ou des organismes internationaux de développement.

La structure unique de l'Université du Québec en fait, faut-il le rappeler, un modèle performant pour le contribuable en raison de la complémentarité recherchée des actions et des interventions, ainsi que des économies d'échelle générées par la mise en commun de certains actifs, expertises ou activités. Ensemble, les établissements du réseau de l'Université du Québec sont déterminés à offrir toujours davantage aux citoyens et citoyennes du Québec.

Liste des sigles utilisés dans le rapport annuel

| | |
|-------|--|
| BCI | Bureau de coopération interuniversitaire |
| CRSH | Conseil de recherches en sciences humaines |
| CRSNG | Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada |
| DESS | Diplôme d'études supérieures spécialisées |
| FCI | Fondation canadienne pour l'innovation |
| FRQNT | Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies |
| FRQS | Fonds de recherche du Québec – Santé |
| FRQSC | Fonds de recherche du Québec – Société et culture |
| IRSC | Instituts de recherche en santé du Canada |
| MEES | Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur |



DIRECTION

Sylvie Beauchamp, présidente

Isabelle Boucher, vice-présidente à l'administration

Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche

André G. Roy¹, secrétaire général

A également été membre de la direction en cours d'année

Claude Corbo, chargé de mission aux affaires académiques et stratégiques

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Présidente

Sylvie Beauchamp^{*}, présidente, Université du Québec

Membres

Pierre Baillargeon, professeur, Université du Québec à Trois-Rivières

Jean-François Belleau, étudiant, École de technologie supérieure

Élisabeth Bussé^{*}, directrice Globale, Gestion des talents, WSP Global inc.

Daniel Coderre, directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Sylvie Dulude^{*}, administratrice

Pierre R. Dumouchel, directeur général, École de technologie supérieure

Martin Gauthier^{*}, recteur, Université du Québec à Chicoutimi

Denis Harrisson, recteur, Université du Québec en Outaouais

Johanne Jean^{*}, rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Monique Landry, consultante en gestion – travailleuse autonome

Daniel McMahon, recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

Nelson Michaud, directeur général, École nationale d'administration publique

Jean-Pierre Ouellet, recteur, Université du Québec à Rimouski

Robert Proulx, recteur, Université du Québec à Montréal

Stephan Robitaille, administrateur

Nicole Rouillier^{*}, conseillère en éducation, Groupe conseil Nicole Rouillier inc.

Serge Simard, étudiant, Université du Québec à Rimouski

Annie Tremblay, présidente, Essence conseil stratégique inc.

Personnes convoquées

Isabelle Boucher, vice-présidente à l'administration, Université du Québec

Martin Noël, directeur général par intérim, Télé-université

Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Personne invitée comme représentante du personnel de soutien

Marjolaine Adam, École de technologie supérieure

Secrétaire

André G. Roy¹, secrétaire général, Université du Québec

Ont siégé en cours d'année

Nadia Ghazzali, rectrice, Université du Québec à Trois-Rivières

Bruno Jean, professeur, Université du Québec à Rimouski

Ginette Legault, directrice générale, Télé-université

Ronald Monet, directeur général – Communications, BMO Groupe financier (décédé le 26 janvier 2016)

André G. Roy, recteur par intérim, Université du Québec à Trois-Rivières

Pierre Paul Tremblay, professeur, Université du Québec à Montréal

CONSEIL DES ÉTUDES

Présidente

Sylvie Beauchamp, présidente, Université du Québec

Membres

Patrizio Antici, professeur, Institut national de la recherche scientifique

Yves Bégin, directeur scientifique, Institut national de la recherche scientifique

Jean-François Belleau, étudiant, École de technologie supérieure

Jean Belzile, directeur par intérim des affaires académiques, École de technologie supérieure

Alexandre Bourdua, étudiant, Université du Québec à Montréal

André Bourret, directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique

Denyse Côté, professeure, Université du Québec en Outaouais

René Côté, vice-recteur à la Vie académique, Université du Québec à Montréal

Sylvie De Grosbois, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Outaouais

François Deschênes, vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski

Mustapha Fahmi, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, Université du Québec à Chicoutimi

Robert W. Mantha, vice-recteur à la recherche et au développement et vice-recteur par intérim aux études et à la formation, Université du Québec à Trois-Rivières

Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Patricia Michaud, professeure, Université du Québec à Rimouski

Martin Noël, directeur des affaires académiques et directeur général par intérim, Télé-université

Marie-Pierre Sarrazin, étudiante, Université du Québec à Rimouski

Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Secrétaire

André G. Roy¹, secrétaire général, Université du Québec

Ont siégé en cours d'année

André Blanchard, professeur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Sylvain Delisle, vice-recteur aux études et à la formation, Université du Québec à Trois-Rivières

Jean-Luc Fihey, directeur des affaires académiques et des relations avec l'industrie, École de technologie supérieure

Josiane-Lise Mabopda Foka, étudiante, Université du Québec à Montréal

André Manseau, vice-recteur suppléant à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Outaouais

COMMISSION DE PLANIFICATION

Présidente

Sylvie Beauchamp, présidente, Université du Québec

Membres

Isabelle Boucher, vice-présidente à l'administration, Université du Québec

Daniel Coderre, directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Pierre R. Dumouchel, directeur général, École de technologie supérieure

Martin Gauthier, recteur, Université du Québec à Chicoutimi

Denis Harrisson, recteur, Université du Québec en Outaouais

Johanne Jean, rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Daniel McMahon, recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

Nelson Michaud, directeur général, École nationale d'administration publique

Martin Noël, directeur général par intérim, Télé-université

Jean-Pierre Ouellet, recteur, Université du Québec à Rimouski

Robert Proulx, recteur, Université du Québec à Montréal

Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Secrétaire

André G. Roy¹, secrétaire général, Université du Québec

Ont siégé en cours d'année

Nadia Ghazzali, rectrice, Université du Québec à Trois-Rivières

Ginette Legault, directrice générale, Télé-université

André G. Roy, recteur par intérim, Université du Québec à Trois-Rivières

¹ Élise Lacoursière a agi à titre de secrétaire générale par intérim de l'Université du Québec, à la suite de la désignation de André G. Roy comme recteur par intérim de l'Université du Québec à Trois-Rivières, du 1^{er} juin 2015 au 7 février 2016.

* Membre du comité exécutif

Doctorats d'honneur 2015-2016

Le titre de docteur
honoris causa est octroyé
à des personnes dont
le mérite exceptionnel
justifie un témoignage
public d'appréciation
et d'estime.

Léopold Beaulieu



Denis Bernier

René Côté, vice-recteur à la Vie académique de l'UQAM, le récipiendaire Léopold Beaulieu et Robert Proulx, recteur de l'UQAM.

Léopold Beaulieu, PDG du Fonds de développement de la CSN, Fondation, a été recommandé par le recteur Robert Proulx pour ses réalisations remarquables dans le domaine de l'économie sociale, ainsi que pour son engagement en matière de développement durable et de coopération. Après ses études au Collège de Sainte-Foy et six années à la Mutuelle SSQ, il est devenu en 1971 le premier directeur général de la Caisse d'économie des travailleurs de Québec. De 1976 à 1995, il a été trésorier de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). En 1996, il a participé à la mise sur pied de Fondation, qu'il dirige avec succès depuis 20 ans. Sa feuille de route est impressionnante : administrateur d'une vingtaine de comités et de conseils d'administration, dont celui d'Investissement Québec de 1994 à 2011; coprésident de l'Association internationale du logiciel libre depuis 2009; président depuis plus de 15 ans du Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (Canada). Persuadé que le XXI^e siècle doit être celui de la solidarité sociale et du développement durable, il met tout en œuvre pour concrétiser cette vision. De nombreuses distinctions attestent d'ailleurs l'importance de sa contribution à la société québécoise : membre de l'Ordre du mérite coopératif du Conseil québécois de la mutualité, de l'Ordre du mérite coopératif et mutualiste canadien, ainsi que récipiendaire des prix Hommage aux bâtisseurs de la Société de développement Angus, Coopérateur de la décennie de la Coopérative de développement régional Montréal-Laval et Hommage à un bâtisseur, dans le cadre des Prix PDG Vert.

Dan Hanganu



Jean-François Hamelin

Jean-Christian Pleau, doyen de la Faculté des arts de l'UQAM, le récipiendaire Dan Hanganu et Catherine Mounier, vice-rectrice à la Recherche et à la création de l'UQAM.

Né en Roumanie en 1939, l'architecte Dan Hanganu a réalisé une œuvre inscrite dans le tissu urbain de Montréal. Après des études à l'Université de Bucarest, il a vécu l'expérience directe des chantiers en tant qu'employé de l'État, apprenant tous les métiers, de la maçonnerie à l'électricité. Il a immigré au Québec en 1970, où il a amorcé une carrière de professeur à l'Université de Montréal et à l'Université McGill, puis de concepteur de projets résidentiels. En 1979, il a fondé sa propre firme d'architecture. Ses matériaux de prédilection sont le béton, l'acier et le bois, tandis que la lumière, largement exploitée, devient presque un matériau en soi. L'architecte a aussi réalisé des projets d'hôtels et d'édifices commerciaux, puis de bâtiments institutionnels d'envergure liés à l'éducation et à la culture, tels que le pavillon de Design de l'UQAM, le Musée Pointe-à-Callière, le Théâtre du Nouveau Monde, le Musée commémoratif du 400^e de Québec et le studio du siège social du Cirque du Soleil. Depuis 2010, en plus de mener une douzaine de projets résidentiels, culturels et industriels à Ottawa et au Québec, il est responsable de la conception du quartier des affaires internationales de Chongqing, en Chine. La force et la cohérence de son œuvre ont été reconnues par une cinquantaine de prix et distinctions, dont le prix Paul-Émile-Borduas du gouvernement du Québec et la médaille de Mérite de l'Institut royal d'architecture du Canada. Membre de l'Académie roumaine, Dan Hanganu a également reçu le prix carrière Sam-Lapointe de l'Institut de design de Montréal ainsi que le titre d'Officier de l'Ordre national du Québec.

Olivier Houdé



Jean-François Hamelin

René Côté, vice-recteur à la Vie académique de l'UQAM, le récipiendaire Olivier Houdé et Monique Brodeur, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM.

Né à Bruxelles en 1963, Olivier Houdé est à l'origine de percées en psychologie de l'apprentissage et en sciences cognitives, qui ont permis de renouveler les bases de la pédagogie scolaire. Professeur à la Sorbonne depuis 20 ans et directeur du Laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant à Paris, Olivier Houdé est l'un des premiers à avoir établi des ponts entre l'éducation, la psychologie expérimentale et les technologies d'imagerie cérébrale chez l'enfant. Grâce à la visualisation de l'activité cérébrale, Olivier Houdé a démontré que le cerveau possède trois systèmes cognitifs : rapide et intuitif; logique et réfléchi; contrôle cognitif. C'est ce dernier qui assure l'inhibition du système rapide et intuitif lorsque l'application de la logique est nécessaire pour comprendre un problème. Selon le chercheur, se développer, c'est apprendre à résister aux automatismes, grâce notamment à l'expérience des échecs, à l'imitation ou aux instructions venant d'autrui. C'est aussi inhiber des stratégies déjà existantes pour en activer de nouvelles, plus réfléchies et plus efficaces. Cette théorie sur l'inhibition est à l'origine d'un nouveau programme de recherche en didactique des sciences proposé par des membres de l'Équipe de recherche en éducation scientifique et technologique de l'UQAM. Auteur et coauteur de quelque 300 publications et communications scientifiques, Olivier Houdé est membre de l'Institut universitaire de France depuis 2007. Il a reçu le titre de chevalier de l'Ordre des Palmes académiques (2010) et de l'Ordre national de la Légion d'honneur (2013). Il a été recommandé par la Faculté des sciences de l'éducation.

Bernard, Laurent et Alain Lemaire



Denis Bernier

Nathalie Drouin, vice-doyenne à la Recherche de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (ESG UQAM), Stéphane Pallage, doyen de l'ESG UQAM, le récipiendaire Alain Lemaire, Robert Proulx, recteur de l'UQAM, et Lise Bissonnette, présidente du Conseil d'administration de l'UQAM.

Les frères Bernard, Laurent et Alain Lemaire, fondateurs et gestionnaires de Cascades, sont reconnus pour leur vision avant-gardiste et leurs réalisations exceptionnelles, empreintes de valeurs entrepreneuriales et environnementales, ainsi que pour leurs réussites en tant que bâtisseurs québécois. Originaire de Drummondville, la famille Lemaire a fondé, en 1957, une première entreprise de récupération de rebuts ménagers et industriels, la Drummond Pulp & Fibre. En 1964, Bernard et Laurent Lemaire ont mis sur pied une entreprise de fabrication de papier à base de fibres recyclées, qui est devenue Cascades. Alain Lemaire s'est joint à l'équipe trois ans plus tard. S'est alors amorcée une période d'expansion au cours de laquelle les frères Lemaire ont acquis et bâti jusqu'à 150 unités d'exploitation, au Canada, aux États-Unis et en Europe. Cinquante ans plus tard, Cascades est devenue une entreprise phare pour le Québec, avec près de 11 000 employés. Au cours de leur carrière, les frères Lemaire ont œuvré à divers titres au sein de l'entreprise, chacun ayant accédé au poste de président et chef de la direction et siégé au conseil d'administration. Les trois frères ont reçu de nombreuses distinctions individuelles ou collectives, dont : la Médaille du jubilé de diamant de la reine Élisabeth II, le titre d'Officier de l'Ordre du Canada, le prix Hommage lors de la cérémonie des Prix PDG vert 2013, le Prix pour l'ensemble des réalisations lors du Grand Prix de l'Entrepreneur 2013, le Prix Korn/Ferry – *Les Affaires*, soulignant la saine gouvernance en matière de responsabilité sociale, le prix Hommage Grand Bâtitisseur, dans le cadre des Prix Desjardins Entrepreneurs.

Jean Lemire



Jean-François Hamelin

Le récipiendaire Jean Lemire, en compagnie de Robert Proulx, recteur de l'UQAM, et de la doyenne de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM, Josée S. Lafond.

Le biologiste, cinéaste et vulgarisateur scientifique Jean Lemire a contribué à sensibiliser le public aux enjeux liés à l'environnement, à la biodiversité et aux changements climatiques. Possédant un baccalauréat en biologie de l'Université de Sherbrooke, Jean Lemire a amorcé au milieu des années 80 une carrière de chercheur et de vulgarisateur scientifique, d'abord à titre d'explorateur, mais aussi de réalisateur, producteur et scénariste d'une soixantaine d'œuvres, diffusées dans une cinquantaine de pays. Ses premiers films sont réalisés pour le compte de sa maison de production, Ciné-bio. En 2001, il a transformé un voilier océanographique en plateforme de recherche scientifique et studio de production. Avec son équipe, il a sillonné les océans du monde entier, recueillant des données sur l'état environnemental de notre planète. En 2002, il a franchi le légendaire passage du Nord-Ouest, captant le tout dans le film *Mission Arctique*, et a par la suite parcouru l'Antarctique pendant 15 mois. Cette mission a donné lieu à une série de 13 épisodes réalisés pour l'Office national du film du Canada, où il travaille comme réalisateur et producteur depuis 2002. Il a entrepris, en 2012, la série *1000 jours pour la planète*, un tour du monde de trois ans visant à documenter la biodiversité mondiale. En plus d'avoir participé à des émissions de Radio-Canada et collaboré aux quotidiens *La Presse* et *Le Devoir*, il a remporté de nombreux prix et distinctions, dont la Médaille d'or de la Société géographique royale du Canada et le prix Mobius international de l'UNESCO pour le meilleur site Web éducatif. Il a aussi été nommé en 2010 Ambassadeur de la vague verte pour la diversité biologique par l'Organisation des Nations Unies.

Isabella Rossellini



Denis Bernier

René Côté, vice-recteur à la Vie académique de l'UQAM, la récipiendaire Isabella Rossellini, et Robert Proulx, recteur de l'UQAM.

Actrice, scénariste, réalisatrice et productrice de renommée mondiale, Isabella Rossellini a été honorée par l'UQAM pour sa contribution remarquable au septième art et son engagement pour la sauvegarde de la biodiversité. Isabella Rossellini a joué dans plus de 70 films, dont certains comme *Blue Velvet*, *Death Becomes Her* et *Fearless* lui ont valu plusieurs prix et nominations. Ayant présidé le jury de la 61^e Berlinale, de même que celui de la section Un certain regard, à la 68^e édition du Festival de Cannes, elle se passionne depuis une dizaine d'années pour l'éthologie. Titulaire d'un baccalauréat en études animales de la New York University, elle poursuit actuellement une maîtrise en comportement animal et conservation. En marge de ses études, elle a conçu une série de courts métrages intitulée *Green Porno*, qui a rejoint un très vaste public et pour laquelle elle a gagné deux Webby Awards (2009 et 2010). Elle a ensuite créé deux autres séries, *Seduce Me* et *Mammas*, traitant des mœurs des animaux, qui ont fait l'objet d'un livre accompagné d'un CD. L'œuvre *Bestiaire d'amour*, une adaptation pour la scène de son concept didactique, a été interprétée par l'artiste dans une quarantaine de pays. Engagée socialement, Isabella Rossellini est l'ambassadrice nationale du Fonds américain de l'UNICEF et a présidé le conseil d'administration de la Howard Gilman Foundation, une organisation soutenant les arts performatifs. En 1997, elle a remporté le George Eastman Award pour son action en ce qui a trait à la conservation du patrimoine cinématographique et, en 2010, la National Audubon Society lui a remis le prix Rachel Carson pour son engagement dans la défense de l'environnement.

Evelyne St-Onge



Jean-François Hamelin

La récipiendaire Evelyne St-Onge, entourée de Catherine Mounier, vice-rectrice à la Recherche et à la création de l'UQAM, et de Hugo Cyr, doyen de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Originaire de la communauté innue Uashat-Maliotenam, Evelyne St-Onge a joué un rôle prépondérant dans la sauvegarde, le développement et la transmission des savoirs autochtones. Après des études en sciences infirmières à Montréal, elle a entamé une carrière dans ce domaine et épousé un non-autochtone, une union qui lui a fait perdre son statut d'Indienne en vertu de la Loi fédérale sur les Indiens. Elle s'est dès lors engagée à faire changer cette loi, qui sera finalement modifiée en 1985. Entre-temps, elle a cofondé en 1974 l'Association des femmes autochtones. Evelyne St-Onge a ensuite consacré ses efforts à l'adoption de l'innu comme langue d'enseignement et à l'intégration des pratiques et traditions innues dans le cursus scolaire. Son travail de sensibilisation, mené en collaboration avec la Commission des droits de la personne, a permis de rejoindre 45 000 élèves québécois. En 1987, la militante a participé à la création de la première maison de production de vidéos autochtones au Québec, les Productions Manitu. En 1994, son travail de mobilisation contre la construction du barrage SM3 sur la rivière Sainte-Marguerite, qui empiète sur les terres autochtones, lui a valu une peine d'emprisonnement de 10 jours et 2 ans de liberté surveillée. Malgré tout, cette mobilisation a éveillé le Québec aux risques d'un développement mal planifié des ressources. De 2010 à 2013, au sein de la Réserve Maliotenam, Evelyne St-Onge a travaillé au transfert des fonds d'exploitation des ressources naturelles vers des programmes d'éducation. Aujourd'hui, elle continue à faire valoir les revendications autochtones auprès de nombreuses associations régionales de la Fédération des femmes du Québec.

Wim Wenders



Denis Bernier

Normand Petitclerc, secrétaire général de l'UQAM, Jean-Christophe Pleau, doyen de la Faculté des arts de l'UQAM, le récipiendaire Wim Wenders, René Côté, vice-recteur à la Vie académique de l'UQAM, et Pierre Mongeau, doyen de la Faculté de communication de l'UQAM.

Réalisateur, producteur et scénariste, Wim Wenders a été recommandé par les facultés des arts et de communication pour la richesse et la singularité de son œuvre cinématographique, ainsi que son apport majeur au nouveau cinéma allemand des années 1960-1970. Né en Allemagne en 1945, Wim Wenders a d'abord étudié la médecine et la philosophie, avant d'entreprendre une formation en cinéma. En 1971, avec d'autres figures du nouveau cinéma allemand, il a créé une société de films indépendants. Puis, il a fondé, en 1974, la Wim Wenders Produktion. Nourri de culture européenne et de cinéma classique hollywoodien, Wim Wenders a réalisé, au fil des ans, plus de 50 longs et courts métrages. En 1978, le cinéaste a travaillé sur *Hammett*, un hommage à l'auteur de romans policiers Dashiell Hammett, mais aussi au film noir et au cinéma américain, qui est sorti en 1982. Presque simultanément, il a réalisé *Nick's Movie*. Parmi ses œuvres de fiction les plus connues figurent *Paris, Texas*, lauréate de la Palme d'or au 37^e Festival de Cannes, *Les ailes du désir*, récompensée par le Prix de la mise en scène au 40^e Festival de Cannes, et *The Million Dollar Hotel*, qui a obtenu le Prix du jury à la 50^e Berlinale. Wim Wenders a aussi réalisé plusieurs documentaires salués par les milieux artistiques : *Buena Vista Social Club*, *The Soul of a Man*, *Pina* et *Le Sel de la Terre*, coréalisé avec Juliano Ribeiro Salgado, qui a reçu un prix spécial du jury et deux mentions spéciales au 67^e Festival de Cannes.

Marc-André Bédard



Martin Gauthier, recteur de l'UQAC, le récipiendaire Marc-André Bédard et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Marc-André Bédard a débuté sa carrière de juriste en 1960 à Chicoutimi. Élu député du Parti Québécois en 1973, il forme avec cinq autres collègues l'opposition officielle à l'Assemblée nationale. En 1976, à la suite de l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois, il est nommé ministre de la Justice, procureur et solliciteur général au sein du premier cabinet du gouvernement Lévesque. À titre de ministre, il procède notamment à la création du Conseil de la magistrature, à l'implantation d'un nouveau mode de nomination des juges, à la réforme du droit de la famille, à la loi instituant la réforme du Code civil du Québec et à la réforme de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. En décembre 1977, il présente un amendement avant-gardiste à la Charte des droits et libertés de la personne, interdisant toute forme de discrimination sur la base de l'orientation sexuelle. Pour cette première en Amérique, la Fondation Émergence lui remettra, en 2008, le prix J. K. Rowling lors de la Journée internationale contre l'homophobie. En 1984, il devient leader du gouvernement et vice-premier ministre du Québec, fonctions qu'il assumera jusqu'à son retrait de la vie politique en 1985. Grand développeur au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il contribue au maintien du Centre de recherche et de développement d'Arvida de l'aluminerie Alcan, à la défense des surspécialités de l'hôpital régional de Chicoutimi, au développement des Monts-Valin, du Valinouët et du parc national du Saguenay. Il participe également à la construction du palais de justice de Chicoutimi, au développement de l'UQAC ainsi qu'à beaucoup d'autres dossiers dans divers secteurs d'activités, dont le développement touristique, social, culturel et économique.

UQAC

L. Jacques Ménard



Martin Gauthier, recteur de l'UQAC, le récipiendaire L. Jacques Ménard et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Administrateur reconnu du milieu des affaires et grand philanthrope, L. Jacques Ménard est président du conseil d'administration de BMO Nesbitt Burns, l'une des plus importantes sociétés de valeurs mobilières au Canada, et président de BMO Groupe financier, Québec. À ce titre, il chapeaute les activités de la Banque de Montréal et de ses filiales, une entreprise qui compte au-delà de 160 succursales et plus de 4 600 employés au Québec. De nombreux conseils d'entreprises et d'organismes prospères et reconnus font appel à ses qualités exceptionnelles d'administrateur. Il partage également, et généreusement, ses compétences et son expertise auprès d'organismes à vocation sociale. Sa feuille de route est jalonnée de succès et d'honneurs tant dans le monde des affaires que dans le milieu de l'éducation, ou encore sur le plan du service à la collectivité. En 2008, il a publié un premier livre intitulé *Si on s'y mettait...* et, dans la foulée de ce livre, il a créé le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires qui a produit le rapport « Savoir pour pouvoir ». Il a publié par la suite un livre sur la persévérance scolaire *Au-delà des chiffres... une affaire de cœur*, de même que *Réussir : Aller au bout de ses rêves*. Entre autres distinctions, il a été reçu membre de l'Ordre du Canada en 1995 et promu au titre d'Officier en 2000. En décembre 2012, M. Ménard était promu Compagnon de l'Ordre du Canada, le plus haut grade de l'Ordre du Canada et la plus haute distinction publique au pays. Il est également Officier de l'Ordre du Québec.

UQAC

Michael Snow



Martin Gauthier, recteur de l'UQAC, le récipiendaire Michael Snow et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Figure majeure du cinéma expérimental, musicien accompli, chef de file des nouveaux médias, artiste culte canadien dans l'art actuel, Michael Snow est un artiste inclassable. À la fin des années 50, il découvre le travail de Paul Klee. Il décide de devenir artiste et déménage à New York. En 1961, il se fera connaître avec son projet *La femme qui marche*, lequel durera six ans. Son film *Wavelength*, réalisé en 1967, remporte le grand prix du Festival international du cinéma expérimental de Belgique. Il réalise en 1971 *La région centrale*, un film de trois heures tourné sur le sommet d'une montagne au nord de Sept-Îles à l'aide d'une caméra-machine qu'il a conçue. L'œuvre sera qualifiée d'expérience vertigineuse et exploratoire. Michael Snow a également créé des œuvres d'art public, dont *Flight Stop (Escale)*, une installation permanente au Centre Eaton de Toronto qui représente un vol de 60 bernaches, *Audiences*, une remarquable sculpture représentant des personnages sortant du Skydome de Toronto, et *Les Lumières*, une œuvre lumineuse sur la façade extérieure de la Cinémathèque québécoise à Montréal. L'artiste a aussi gardé des liens avec Chicoutimi, d'où sa mère est originaire. Outre des collaborations avec l'UQAC, il a participé au fil du temps à divers événements dans la région. Michael Snow a reçu plusieurs prix au long de sa carrière. En 1972, il obtient la bourse Guggenheim Fellowship, remise à un artiste qui démontre un talent créatif exceptionnel. Il est reçu Officier de l'Ordre du Canada en 1982 et Compagnon en 2007. Il devient Chevalier de l'Ordre des arts et lettres en France en 1995 et remporte le premier Prix du Gouverneur général en arts visuels et arts médiatiques en 2000.

UQAC

Suzanne Blanchet



Le recteur de l'UQO, Denis Harrison, la récipiendaire Suzanne Blanchet, vice-présidente principale, Développement corporatif, de la papetière Cascades, et la présidente de l'Université du Québec, Sylvie Beauchamp.

Femme d'influence estimée pour ses compétences, sa ténacité et sa foi exceptionnelle dans le capital humain, Suzanne Blanchet est, depuis septembre 2014, vice-présidente principale, Développement corporatif, de la papetière Cascades. Elle a occupé, de 1997 à 2014, la fonction de présidente et de chef de la direction du Groupe Tissu de Cascades. Sous sa gouverne, le Groupe s'est hissé au quatrième rang des plus grandes organisations dans ce domaine en Amérique du Nord, avec des ventes annuelles de plus d'un milliard de dollars. Ses talents de gestionnaire et sa façon originale de repenser l'organisation du travail lui ont permis de flairer le potentiel du marché américain et d'implanter un nouveau modèle de gestion partiellement centralisé. Ce dernier, qui mise tant sur la profitabilité que sur la mobilisation et la responsabilisation des équipes, a permis de décupler la capacité à servir les clients en profitant de la force d'un réseau d'usines. Suzanne Blanchet fait aussi figure de proue en matière de stratégie d'affaires axée sur l'innovation continue, le développement durable et la réduction de l'empreinte environnementale. Parmi ses réalisations novatrices se trouvent la création et la mise en marché d'un papier essuie-main antibactérien et de produits fabriqués à 100 % à partir de fibres recyclées sans agents de blanchiment. Modèle de succès en affaires et de leadership féminin, Suzanne Blanchet a reçu, en 2013, le prix canadien *Star Woman in Grocery Industry* ainsi que le *Gold Stevie Award*, un des plus prestigieux prix mondiaux décernés aux entrepreneurs et hautes dirigeantes. Le prix *Femme d'affaires du Québec* lui fut également remis en 2011.

Pierre Fortin



Lyse Ricard, présidente du conseil d'administration de l'UQO, Denis Harrison, recteur de l'UQO, le récipiendaire Pierre Fortin, professeur émérite de sciences économiques à l'UQAM, et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Professeur émérite de sciences économiques à l'UQAM, où il a enseigné pendant plus de 21 ans, Pierre Fortin est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Californie à Berkeley et d'une maîtrise en mathématiques de l'Université de Montréal. Économiste et chercheur de renom, il est animé par le souci d'améliorer le bien-être de la population et d'établir un équilibre entre la création de la richesse et sa répartition. Il a aussi concouru avec ardeur au développement des sciences économiques et sociales au Québec et au Canada. Au cours de sa carrière de chercheur, il s'est consacré au développement des bases scientifiques des politiques économiques et sociales, principalement en matière de croissance et de fluctuations économiques, de politiques monétaires et budgétaires et de finances publiques. Nombre de ses travaux portant sur différentes préoccupations sociétales ont d'ailleurs contribué à la révision de politiques fondamentales et à la mise en œuvre de réformes importantes. Il fut également, au cours des années 1980, le conseiller économique principal du premier ministre du Québec et a fait partie du Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques auprès du ministre des Finances du Québec. Au niveau fédéral, il a été membre du Comité des conseillers du ministre des Finances du Canada et du Conseil économique du Canada. Pierre Fortin a été désigné, en 1995, comme l'économiste québécois le plus éminent de la décennie par l'Association des économistes québécois. Il a aussi reçu en 1997 le prix commémoratif Douglas Purvis. En 2011, il a été nommé membre de l'Académie des Grands Montréalais - secteur scientifique. Plus récemment, en 2014, il a reçu le titre de Chevalier de l'Ordre du Québec.

Serge Godin



Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS, le récipiendaire Serge Godin et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Personnalité marquante du monde des affaires et gestionnaire hors pair, Serge Godin a su faire de CGI, l'entreprise qu'il a fondée en 1976, non seulement un fleuron de l'économie québécoise, mais également la cinquième entreprise sur le plan mondial dans le domaine des services en technologies de l'information et gestion des processus d'affaires. Avec une croissance aussi constante que spectaculaire au cours des quatre dernières décennies, CGI a modifié le portrait économique du Québec et joué un rôle de premier plan dans l'émergence de talents en technologies de l'information. En plus de diriger CGI, Serge Godin a aussi été actif au sein d'organismes à vocation économique, notamment la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, dont il a été le président. Parallèlement à ses activités professionnelles, monsieur Godin a toujours été engagé dans des œuvres caritatives. Particulièrement sensible aux difficultés vécues par les jeunes, il a créé et financé personnellement en 2000 la Fondation Jeunesse-Vie, qui a pour mission de réduire la pauvreté, favoriser l'éducation et améliorer la santé d'enfants et d'adolescents de milieux défavorisés. Cet entrepreneur inspirant a été reçu membre de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec, a obtenu le titre de Grand Montréalais, le prix Ensemble de la carrière en entrepreneurship de la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs et il a été intronisé au Temple de la renommée des affaires du Canada. En 2011, il est reçu associé honoraire du *Conference Board* du Canada et on lui a remis, en 2014, le Prix d'excellence du Cercle des dirigeants d'entreprises franco-québécois et, en 2015, l'Horatio Alger Award de l'Horatio Alger Association of Distinguished Americans.

Prix d'excellence 2015

Ces prix décernés par l'Assemblée des gouverneurs reconnaissent la compétence, l'engagement et la contribution du personnel du réseau de l'Université du Québec à la réalisation de la mission universitaire.



Jocelyn Bernier

De gauche à droite : Nicolas Boivin, Antonello Callimaci, Carole Lévesque, Natalie Lavoie, Louise Laflamme et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Prix d'excellence en recherche et création, volet Carrière

Professeure au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS depuis 1996, Carole Lévesque a développé une expertise de haut niveau sur les questions autochtones et la mobilisation des connaissances. Au cours de sa carrière, elle a séjourné dans 40 des 56 communautés amérindiennes et inuites établies au Québec. En 2001, elle a mis sur pied le réseau DIALOG, un forum facilitant les échanges entre les milieux universitaires et autochtones, qui regroupe aujourd'hui plus de 150 personnes provenant des Amériques, de l'Europe, de l'Asie et de l'Océanie. Elle est également à l'origine de la création de l'Alliance de recherche ODENA, une structure partenariale interuniversitaire et interdisciplinaire dédiée à l'étude des logiques et dynamiques urbaines des Premiers Peuples du Québec.

Prix d'excellence en recherche et création, volet Réalisation

Natalie Lavoie, professeure au Département des sciences de l'éducation de l'UQAR, est titulaire de la Chaire de recherche sur la persévérance scolaire et la littératie. Cette chaire se penche sur la persévérance des élèves à l'école par l'amélioration du rendement en lecture et en écriture. Afin de mieux comprendre les méthodes d'acquisition et de développement de l'expertise graphomotrice, elle a utilisé la tablette graphique pour recueillir des données en temps réel lors d'une tâche d'écriture. Cette innovation a permis d'enregistrer et d'analyser précisément les

mouvements du crayon des scripteurs débutants. En plus de produire de nouveaux savoirs scientifiques dans un domaine de recherche en émergence, elle a documenté les pratiques pédagogiques les plus à même de contribuer au développement des compétences graphomotrices et influencé les milieux scolaires, scientifiques et politiques.

Prix d'excellence en enseignement, volet Carrière

Antonello Callimaci enseigne au Département des sciences comptables de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (ESG UQAM) depuis 1991 et y est vice-doyen aux études depuis 2014. Excellent pédagogue, il a reçu le Prix d'excellence en enseignement de l'UQAM, volet Carrière, en 2014, et le titre de Professeur de l'année en 2000 attribué par le Comité étudiant de recrutement interuniversités de l'Ordre des comptables en management. Il a aussi enseigné et coordonné plus d'une vingtaine de cours des premier et deuxième cycles et a développé la formation à distance à l'ESG UQAM. Le professeur Callimaci a également joué un rôle clé dans la révision des certificats et du baccalauréat en comptabilité, en plus de créer le nouveau DESS en comptabilité.

Prix d'excellence en enseignement, volet Réalisation

Professeur au Département des sciences comptables de l'UQTR depuis 2003, Nicolas Boivin se démarque par son dynamisme

et la qualité de son matériel pédagogique, dont celui portant sur la fiscalité qu'il rend accessible gratuitement sur Internet grâce au site FISCALITEuqtr.ca, un site pour lequel il a été désigné, en 2013, corécepteur d'une mention au concours des Prix du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Nicolas Boivin a aussi reçu le Prix Excellence CPA - Enseignement et le Prix d'excellence en enseignement de l'UQTR. En février 2015, il lançait avec son collègue Marc Bachand, le premier cours en ligne ouvert aux masses de l'UQTR portant sur les finances personnelles et la fiscalité, auquel plus de 5 000 personnes se sont inscrites.

Prix d'excellence en gestion, volet Carrière

Directrice des finances de l'ENAP, de 1992 à 2009, puis directrice de l'administration et secrétaire générale jusqu'à l'automne 2014, date à laquelle elle a pris sa retraite, Louise Laflamme a fait preuve tout au long de sa carrière d'un professionnalisme et d'une rigueur exemplaires. Elle a contribué activement à la modernisation de la gouvernance de l'École, à la révision en profondeur de ses règlements de régie interne et à la systématisation de l'appui au fonctionnement des instances du conseil d'administration et de ses comités. Elle a également consolidé le secteur des ressources humaines et le service des ressources technologiques et informationnelles, en plus d'implanter des directives, des politiques et de nouveaux systèmes de gestion administrative et financière.

Cercle d'excellence 2015

Les établissements du réseau peuvent souligner l'apport de membres de leur personnel en les nommant au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.



Robert Proulx, recteur, et Louise Poissant, doyenne de la Faculté des arts.



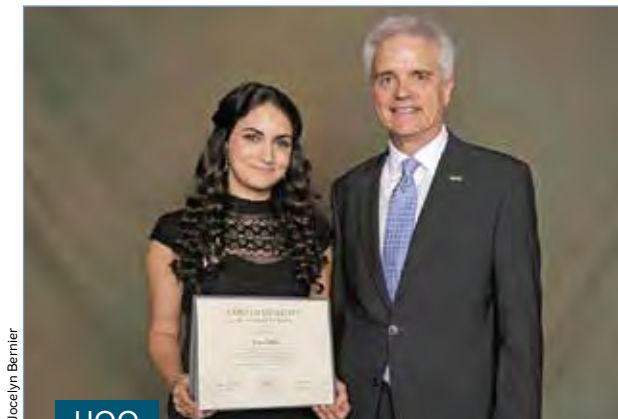
André G. Roy, recteur par intérim, et Daniel Lavoie, directeur de l'École internationale de français.



Élisabeth Kaine, professeure au Département des arts et lettres.



Nicole Poirier, coordonnatrice aux événements, Jean-Pierre Ouellet, recteur, et Julien Lambrey de Souza, agent de recherche et de développement.



Jocelyn Bernier

UQO

Rima Habib, étudiante en psychoéducation, et Denis Harrisson, recteur.



Jocelyn Bernier

UQAT

Johanne Jean, rectrice, et Rock Lamothe, professeur à l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation.



Jocelyn Bernier

INRS

Daniel G. Cyr, professeur à l'INRS-Institut Armand-Frappier, et Daniel Coderre, directeur général.



Jocelyn Bernier

ENAP

Nelson Michaud, directeur général, et Lyne Drapeau, directrice des ressources humaines.



Jocelyn Bernier

ÉTS

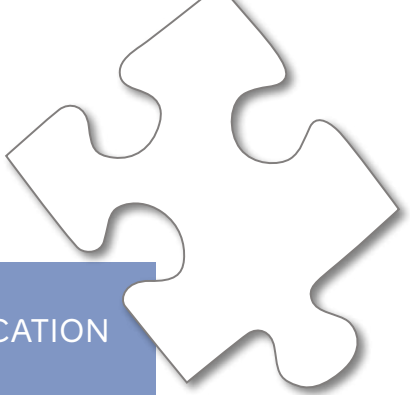
Pierre Dumouchel, directeur général, et Alain Abran, professeur de génie logiciel.



Jocelyn Bernier

TÉLUQ

Ginette Legault, directrice générale, entourée de Marc Couture et Gilbert Paquette, professeurs à l'Unité Enseignement Recherche - Science et Technologie.



MISE EN APPLICATION

Au cours de l'année 2015-2016, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec, responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs, n'a été saisi d'aucune demande d'avis ni d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateurs, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que par les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et

Code d'éthique et de déontologie

avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens et ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

- a) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs;
- b) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec;
- c) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec;
- d) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocoles d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- a) le président de l'Université;
- b) le recteur de chaque université constituante;
- c) les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures;

d) les professeurs et les étudiants;

ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

e) les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail;

f) le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial;

qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou d'autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou d'avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec;

b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs;

c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi;

d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs;

b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie renvoie la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la per-

sonne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, à une réprimande, à une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, à une demande de révocation à l'autorité compétente si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur
Le présent code entre en vigueur dès son adoption¹ par l'Assemblée des gouverneurs.

¹ Adopté par l'Assemblée des gouverneurs, le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200.

Les inscriptions

Inscriptions à l'automne 2015¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|--|--------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|
| Nombre total d'inscriptions ² | 42 423 | 14 485 | 6 764 | 7 242 | 7 421 | 3 707 | 722 | 1 669 | 8 654 | 8 639 | 101 726 |
| En équivalence au temps plein de l'année 2015-2016 | 28 174 | 10 138 | 4 972 | 4 450 | 5 218 | 2 031 | 385 | 668 | 8 135 | 3 779 | 67 950 |
| Nouveaux dans l'établissement au 1 ^{er} cycle | 7 755 | 3 090 | 1 360 | 1 391 | 1 705 | 813 | s. o. | s. o. | 1 693 | 2 500 | 20 307 |

À l'automne 2015, l'Université du Québec comptait 101 726 étudiants, ce qui représente une diminution de la clientèle de 0,6 % par rapport à l'automne précédent. Au premier cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente 25 % des étudiants. La proportion d'étudiants de deuxième cycle se situe à 15,9 % de l'ensemble des étudiants, alors que celle des étudiants de troisième cycle se situe à 4,3 %. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 15,5 % depuis l'automne 2010.

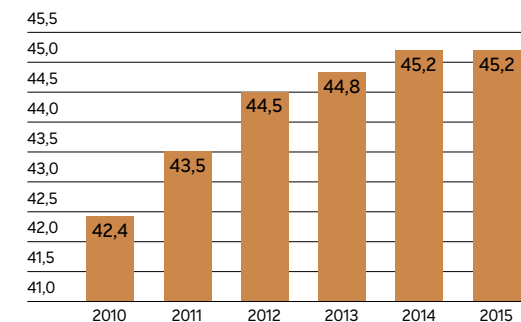
Indicateurs (en %)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|--|------|------|------|------|------|------|-------|-------|------|-------|--------|
| % d'inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions de 1 ^{er} cycle ³ | 47,3 | 50,5 | 58,6 | 44,7 | 56,3 | 32,6 | s. o. | s. o. | 60,3 | 2,8 | 45,2 |
| % d'inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions | 20,1 | 17,4 | 21,3 | 15,8 | 16,7 | 17,4 | 100,0 | 100,0 | 21,7 | 9,2 | 20,2 |
| % de femmes aux cycles supérieurs | 58,2 | 61,4 | 49,4 | 59,5 | 63,8 | 67,4 | 44,9 | 56,5 | 24,4 | 64,1 | 55,2 |

La part des étudiants de premier cycle qui s'inscrit à temps plein à un programme de baccalauréat à l'Université du Québec est en augmentation, atteignant 45,2 % à l'automne 2015, alors qu'elle était de 42,4 % à l'automne 2010 (figure 1). Les étudiants de cycles supérieurs représentent maintenant 20,2 % des inscriptions (figure 2). En ce qui concerne la proportion de femmes aux cycles supérieurs, elle se situe à 55,2 % (figure 3), alors que la proportion de femmes sur l'ensemble des inscriptions s'établit à 60,2 % à l'automne 2015.

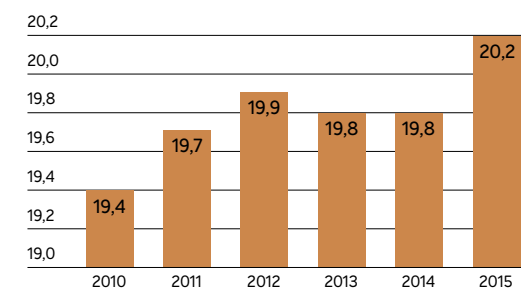
1

Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur les inscriptions de 1^{er} cycle (en %)



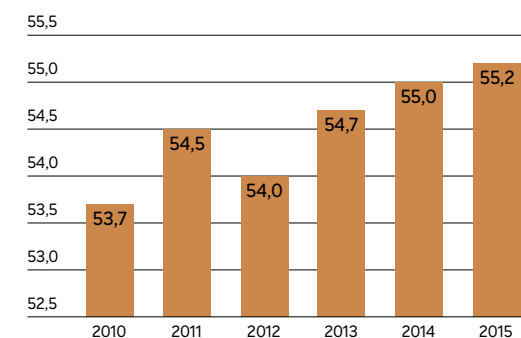
2

Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)



3

Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)



1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 30 janvier 2017). À partir de l'automne 2014, en conformité avec l'approche du MEES, les propédeutiques sont classées selon leur niveau d'études de financement. Ceci accroît légèrement la proportion des inscriptions aux cycles supérieurs comparativement aux années antérieures.

2 Les données incluent les programmes d'échange et les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par le BCI.

3 Les données incluent les doctorats de premier cycle et les programmes de majeure.

Répartition selon le genre de programme (en %)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---|------|------|------|------|------|------|-------|-------|------|-------|--------|
| Baccalauréat ³ | 50,5 | 54,8 | 57,2 | 61,8 | 63,5 | 34,4 | s. o. | s. o. | 63,7 | 17,1 | 49,8 |
| Certificat et mineure | 21,8 | 19,0 | 16,4 | 19,2 | 17,8 | 41,0 | s. o. | s. o. | 4,8 | 38,3 | 20,7 |
| Autres – 1 ^{er} cycle ⁴ | 7,6 | 8,8 | 5,2 | 3,2 | 2,1 | 7,2 | s. o. | s. o. | 9,8 | 35,4 | 9,2 |
| Maîtrise | 10,9 | 9,1 | 12,2 | 9,1 | 9,3 | 6,8 | 28,0 | 53,7 | 11,3 | 1,1 | 10,4 |
| DESS ⁵ | 2,6 | 2,0 | 2,7 | 2,6 | 2,6 | 2,2 | 0,3 | 19,8 | 1,6 | 4,1 | 2,8 |
| Doctorat | 3,8 | 3,7 | 3,7 | 1,6 | 2,8 | 2,0 | 53,7 | 3,5 | 5,8 | 0,2 | 3,7 |
| Autres – 2 ^e et 3 ^e cycles ⁴ | 2,8 | 2,6 | 2,6 | 2,5 | 1,9 | 6,4 | 18,0 | 23,0 | 3,0 | 3,8 | 3,4 |

Une proportion de 70,5 % des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat, de certificat ou mineure, tandis que 16,9 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise, au DESS ou au doctorat (figures 4 et 5).

Répartition selon le domaine d'études (en %)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|--------|
| Sciences de la santé | 0,0 | 16,9 | 10,6 | 16,3 | 16,1 | 36,8 | 7,5 | -- | 0,1 | 3,1 | 7,1 |
| Sciences pures | 4,6 | 3,0 | 4,2 | 4,6 | 0,1 | 1,8 | 50,8 | -- | -- | 2,1 | 3,6 |
| Sciences appliquées | 5,9 | 5,8 | 16,7 | 2,5 | 3,7 | 4,2 | 10,8 | -- | 88,4 | 2,9 | 12,8 |
| Sciences humaines | 23,0 | 17,5 | 14,7 | 10,7 | 20,5 | 10,5 | 13,4 | -- | -- | 7,6 | 16,4 |
| Lettres | 4,9 | 6,4 | 2,6 | 0,8 | 1,4 | -- | -- | -- | -- | 7,5 | 4,0 |
| Droit | 1,7 | -- | -- | -- | 0,3 | -- | -- | -- | -- | -- | 0,7 |
| Sciences de l'éducation | 13,1 | 14,0 | 14,2 | 23,8 | 11,7 | 10,6 | -- | -- | -- | 3,7 | 11,7 |
| Sciences de l'administration | 31,2 | 30,1 | 25,8 | 37,2 | 40,8 | 19,3 | -- | 95,6 | 1,5 | 46,6 | 31,0 |
| Arts | 5,8 | 0,8 | 6,9 | 0,1 | 2,3 | 7,9 | -- | -- | -- | -- | 3,4 |
| Études plurisectorielles | 9,8 | 5,5 | 4,3 | 4,0 | 3,1 | 8,9 | 17,5 | 4,4 | 10,0 | 26,5 | 9,3 |

À l'Université du Québec, les domaines qui regroupent le plus d'étudiants sont : les sciences de l'administration, les sciences humaines, les sciences appliquées et les sciences de l'éducation. À l'automne 2015, 71,9 % des étudiants ont choisi d'étudier dans l'un de ces domaines. Cette proportion s'est révélée relativement stable au fil des ans. Par rapport à l'automne 2010, la proportion d'inscriptions en sciences humaines et en administration a diminué légèrement, passant respectivement de 18 % à 16,4 %, et de 31,4 % à 31 %. Au cours de la même période, le secteur des sciences de la santé a pour sa part connu une hausse, passant de 5,3 % à 7,1 %. Il en est de même pour le secteur des sciences appliquées, qui est passé de 10,6 % à l'automne 2010, à 12,8 % à l'automne 2015 (figure 6).

4 Comprend les programmes courts, les propédeutiques, les étudiants libres et les auditeurs.

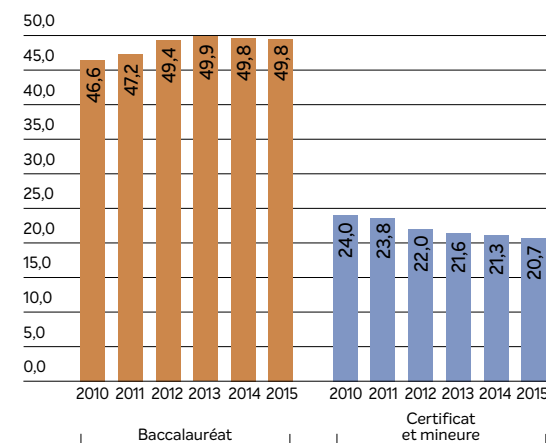
5 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

-- Aucune inscription.

s. o. Sans objet

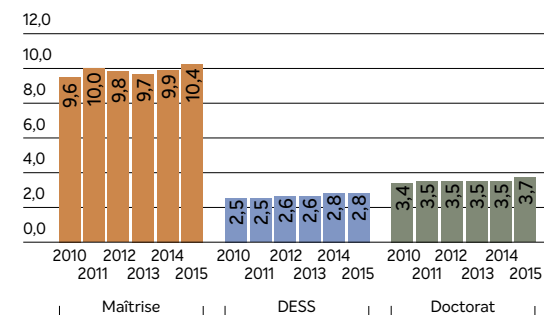
4

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)



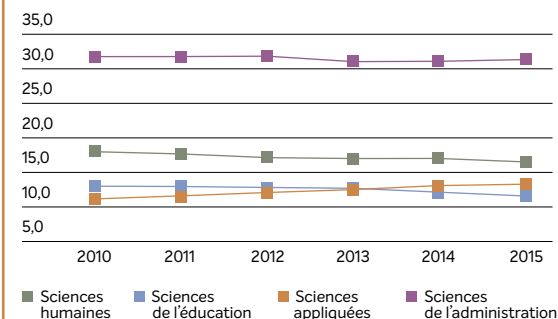
5

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)



6

Évolution de la proportion des inscriptions dans les domaines qui regroupent le plus d'étudiants (en %)



Total des diplômes décernés¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|------------------------------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|--------|---------|
| En 2015 | 11 786 | 3 083 | 2 575 | 1 497 | 1 759 | 877 | 120 | 478 | 1 508 | 1 210 | 24 893 |
| De 1968 à 2015 inclusivement | 313 389 | 88 941 | 62 223 | 43 702 | 42 271 | 17 878 | 2 794 | 10 830 | 20 676 | 28 429 | 631 133 |

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 631 133 diplômes, dont 58,3 % ont été attribués à des femmes. En 2015, 24 893 nouveaux diplômes ont été décernés, ce qui constitue une augmentation de 2,3 % par rapport à 2014. De ce nombre, 12 526 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 12 367² par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au premier cycle demeure particulièrement élevée, celles-ci récoltant 61,8 % des diplômes délivrés au baccalauréat et 66,3 % dans les programmes de certificat et de mineure. Aux cycles supérieurs, cette proportion se situe à 50,7 % (figure 7).

Répartition des diplômes décernés en 2015 selon le genre de diplôme (en %)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---------------------------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|------|-------|--------|
| Baccalauréat ³ | 41,6 | 58,2 | 53,3 | 61,8 | 59,8 | 47,5 | s. o. | s. o. | 59,6 | 19,4 | 46,6 |
| Majeure | 0,9 | -- | -- | 0,1 | -- | -- | s. o. | s. o. | -- | 1,7 | 0,5 |
| Certificat et mineure | 39,8 | 25,7 | 18,8 | 22,2 | 24,4 | 46,5 | s. o. | s. o. | 8,0 | 72,1 | 32,6 |
| Maîtrise | 12,0 | 10,9 | 22,4 | 8,0 | 9,3 | 3,4 | 48,3 | 73,0 | 25,5 | 1,3 | 13,9 |
| DESS ⁴ | 4,1 | 3,7 | 4,4 | 7,5 | 5,8 | 1,6 | -- | 26,0 | 3,1 | 5,5 | 4,7 |
| Doctorat | 1,6 | 1,5 | 1,1 | 0,4 | 0,7 | 1,0 | 51,7 | 1,0 | 3,8 | -- | 1,7 |

Par rapport à l'année précédente, le nombre de diplômes décernés en 2015 s'est accru pour tous les genres de diplômes, à l'exception des certificats et mineures où une légère diminution de 0,9 % est observée. Des hausses appréciables sont notamment enregistrées aux cycles supérieurs : 20,3 % au DESS, 6,4 % au doctorat et 6,1 % à la maîtrise (figure 8).

1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 30 janvier 2017).

2 De ce nombre, 581 ont été délivrés pour la Télé-université.

3 Les données de l'UQTR incluent les doctorats de premier cycle.

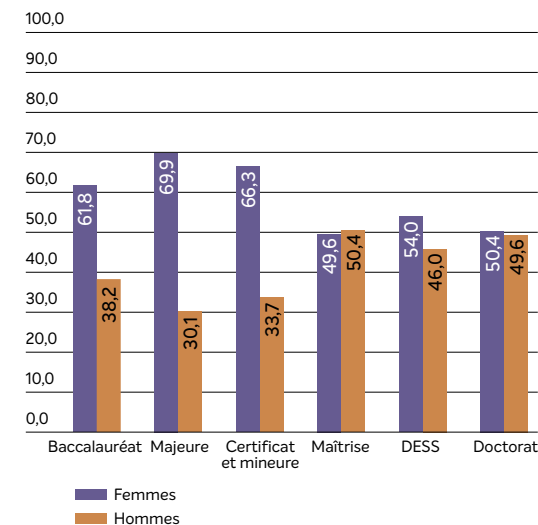
4 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

-- Aucun diplôme.

s. o. Sans objet

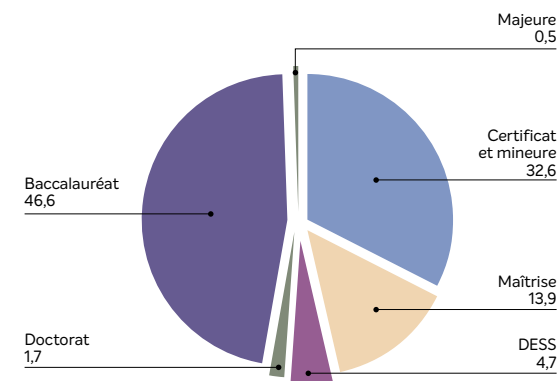
7

Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplômes décernés en 2015 (en %)



8

Répartition des diplômes décernés en 2015 selon le genre de diplôme (en %)



Répartition des diplômes décernés en 2015 selon le domaine d'études (en %)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|-------|------|-------|--------|
| Sciences de la santé | 0,0 | 17,3 | 6,9 | 17,0 | 15,0 | 29,7 | 7,5 | -- | 0,1 | 2,5 | 6,1 |
| Sciences pures | 4,8 | 3,5 | 2,9 | 4,4 | -- | 3,6 | 65,0 | -- | -- | 3,2 | 3,9 |
| Sciences appliquées | 4,9 | 6,0 | 17,6 | 2,0 | 2,8 | 2,4 | 8,3 | -- | 98,6 | 2,9 | 11,4 |
| Sciences humaines | 20,5 | 22,8 | 9,0 | 5,9 | 23,0 | 22,6 | 19,2 | -- | -- | 11,9 | 16,9 |
| Sciences de l'éducation | 10,3 | 12,0 | 6,6 | 18,2 | 8,7 | 7,0 | -- | -- | -- | 4,0 | 9,2 |
| Sciences de l'administration | 46,2 | 31,9 | 50,6 | 51,6 | 46,2 | 21,3 | -- | 100,0 | 1,0 | 66,0 | 43,4 |
| Arts | 5,2 | 1,1 | 4,3 | -- | 2,5 | 7,6 | -- | -- | -- | -- | 3,5 |
| Lettres | 5,3 | 3,6 | 1,4 | 0,8 | 1,4 | -- | -- | -- | -- | 2,0 | 3,3 |
| Droit | 1,8 | -- | -- | -- | 0,2 | -- | -- | -- | -- | -- | 0,9 |
| Études plurisectorielles ⁵ | 1,0 | 1,8 | 0,7 | 0,1 | 0,2 | 5,8 | -- | -- | 0,3 | 7,5 | 1,4 |

La répartition des diplômes décernés selon le domaine d'études s'est légèrement modifiée au fil des ans. Depuis 2010, la proportion des diplômes en sciences humaines, en sciences de l'éducation et en sciences pures a connu une diminution, passant respectivement de 18,4 % à 16,9 %, de 9,7 % à 9,2 %, puis de 4,2 % à 3,9 %. Pendant ce temps, la part des diplômes en sciences de la santé augmentait de 4,8 % à 6,1 % et celle en sciences appliquées passait de 9,1 % à 11,4 % (figure 9).

Répartition des diplômes pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire (en %)

| | BACCALAURÉAT | MAÎTRISE | DOCTORAT |
|---------------------------------------|--------------|----------|----------|
| Sciences de la santé | 8,0 | 3,0 | 1,0 |
| Sciences pures | 3,8 | 5,3 | 26,4 |
| Sciences appliquées | 16,1 | 16,3 | 21,3 |
| Sciences humaines | 20,0 | 13,8 | 37,2 |
| Sciences de l'éducation | 13,6 | 6,0 | 3,3 |
| Sciences de l'administration | 28,8 | 51,3 | 3,3 |
| Arts | 4,8 | 2,0 | 3,4 |
| Lettres | 1,8 | 1,9 | 4,1 |
| Droit | 1,3 | 0,4 | -- |
| Études plurisectorielles ⁶ | 1,8 | -- | -- |

La répartition des diplômes entre les différents domaines d'études varie selon le grade décerné. Ainsi, 26,4 % des diplômes de doctorat sont délivrés en sciences pures, alors que ce même secteur ne compte que pour 3,8 % des diplômes de baccalauréat et 5,3 % de ceux de maîtrise. De même, la proportion de diplômes décernés en sciences humaines est de 37,2 % au doctorat, alors qu'elle n'est que de 20 % au baccalauréat et 13,8 % à la maîtrise. À l'inverse, le secteur des sciences de l'administration, qui compte pour 28,8 % de tous les diplômes de baccalauréat et pour 51,3 % des diplômes de maîtrise, se retrouve avec seulement 4,1 % du volume des doctorats.

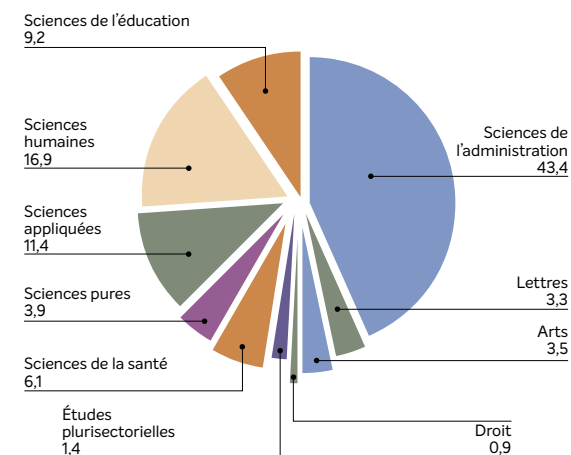
5 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures, le baccalauréat ès arts avec majeure(s), le baccalauréat individualisé, le certificat d'études pluridisciplinaires, le certificat personnalisé, le certificat multidisciplinaire et le certificat en gestion des établissements.

6 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures, le baccalauréat ès arts avec majeure(s) et le baccalauréat individualisé.

-- Aucun diplôme.

9

Répartition des diplômes décernés en 2015 selon le domaine d'études (en %)



Répartition des postes autorisés et pourvus au 29 février 2016 selon la catégorie¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | CSC ² | RÉSEAU |
|---------------------|-------|-------|------|------|-----|------|------|------|-----|-------|----|------------------|--------|
| Enseignant | 1 202 | 439 | 229 | 193 | 239 | 109 | 143 | 42 | 199 | 67 | -- | -- | 2 861 |
| Direction | 119 | 37 | 20 | 21 | 22 | 16 | 25 | 14 | 27 | 15 | 18 | 3 | 337 |
| Professionnel | 408 | 197 | 112 | 85 | 74 | 44 | 71 | 21 | 126 | 88 | 34 | 13 | 1 272 |
| Technique | 318 | 133 | 71 | 53 | 63 | 33 | 57 | 37 | 121 | 63 | 11 | 4 | 963 |
| Bureau | 462 | 177 | 82 | 86 | 97 | 35 | 56 | 36 | 106 | 68 | 20 | 2 | 1 227 |
| Métiers et services | 122 | 34 | 21 | 29 | 7 | 5 | 27 | 2 | 60 | -- | -- | -- | 306 |
| Total | 2 631 | 1 016 | 535 | 466 | 502 | 241 | 379 | 152 | 639 | 301 | 83 | 22 | 6 966 |

Parmi les postes autorisés et pourvus de l'Université du Québec, la plus grande catégorie en importance est le personnel enseignant, qui comprend 41,1 % des effectifs. Par la suite, on retrouve le personnel professionnel et technique (32,1 % des effectifs) et le personnel des groupes bureau et métiers et services (22,0 % des effectifs). Quant au personnel de direction, il constitue 4,8 % du total de ces postes (figure 10). Sur une période de 5 ans, soit depuis 2011, les effectifs totaux ont augmenté de 5,4 %. Les plus fortes augmentations se situent chez le personnel professionnel (12,1 % par rapport à 2011) et enseignant (9,2 % par rapport à 2011). Toujours au cours de la même période, le personnel de direction a augmenté de 5,6 % et celui dit technique de 4,2 %, alors que le personnel des groupes bureau et métiers et services a connu une baisse de 4,9 %.

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2016 (en %)³

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|-------|------|-------|--------|
| Sciences de la santé | 3,1 | 25,5 | 13,2 | 9,8 | 9,1 | 13,1 | 17,2 | -- | -- | 1,5 | 9,4 |
| Sciences pures | 9,9 | 9,6 | 13,2 | 23,0 | 1,7 | 5,1 | 42,8 | -- | 9,0 | 6,1 | 11,5 |
| Sciences appliquées | 6,8 | 9,3 | 22,4 | 9,2 | 11,7 | 24,2 | 15,9 | -- | 88,4 | 12,1 | 16,1 |
| Sciences humaines | 31,5 | 22,5 | 23,7 | 14,9 | 34,2 | 26,3 | 23,4 | -- | 1,6 | 21,2 | 25,1 |
| Lettres | 4,7 | 4,6 | 5,5 | 4,6 | 3,9 | 2,0 | -- | -- | 0,5 | 6,1 | 4,0 |
| Droit | 2,9 | 0,5 | 1,4 | -- | 0,4 | -- | -- | -- | -- | 1,5 | 1,4 |
| Sciences de l'éducation | 10,6 | 10,0 | 8,7 | 18,4 | 13,9 | 16,2 | -- | -- | -- | 18,2 | 10,1 |
| Sciences de l'administration | 21,1 | 16,2 | 8,7 | 20,1 | 21,6 | 10,1 | 0,7 | 100,0 | -- | 33,3 | 17,6 |
| Arts | 9,2 | 1,8 | 3,2 | -- | 3,5 | 3,0 | -- | -- | -- | -- | 4,7 |
| Études plurisectorielles | 0,2 | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | 0,5 | -- | 0,1 |

Une proportion de 35,2 % du personnel enseignant régulier enseigne dans des domaines reliés aux sciences humaines et à l'éducation. Les autres domaines qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences de l'administration (17,6 %), les sciences appliquées (16,1 %) et les sciences pures (11,5 %) (figure 11).

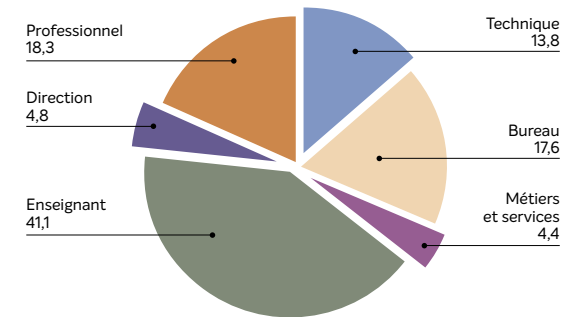
1 Source : Budget de fonctionnement 2015-2016, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 29 février 2016 et occupant un poste autorisé au fonds de fonctionnement ou au fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Source : IDP (Inventaire des données sur le personnel), Direction de la recherche institutionnelle. Personnel en fonction au 30 avril de chaque année analysée. Ces données étaient auparavant produites à partir des fichiers des établissements transmis au BCI au 1^{er} octobre de chaque année dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant (EPE). De plus, la répartition du personnel régulier par domaine d'enseignement a connu un reclassement de disciplines. Ainsi, des différences quant à la répartition peuvent donc être observées principalement pour les domaines des sciences de la santé, des sciences pures et des sciences appliquées, en comparaison avec les années précédentes.

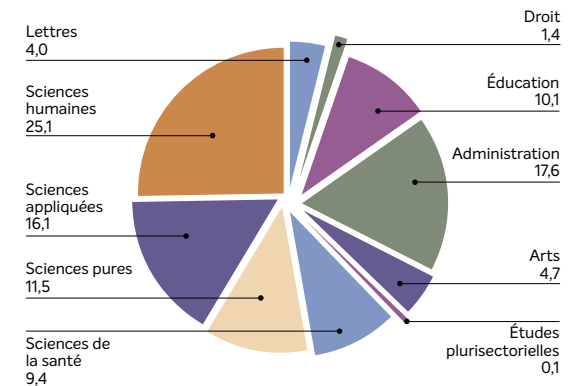
10

Répartition des postes autorisés et pourvus au 29 février 2016 selon la catégorie (en %)



11

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2016 (en %)



Indicateurs sur le personnel enseignant régulier

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|--|------|------|------|------|------|------|-------|-------|------|-------|--------|
| % de détenteurs de doctorat ³ | 89,3 | 82,0 | 72,9 | 74,7 | 90,8 | 74,7 | 100,0 | 97,1 | 84,2 | 84,6 | 85,6 |
| % de femmes ³ | 43,8 | 43,7 | 40,2 | 40,8 | 52,4 | 46,5 | 26,2 | 34,3 | 16,8 | 43,9 | 41,1 |
| Ratio EEETP/personnel enseignant | 23,4 | 23,1 | 21,7 | 23,1 | 21,8 | 18,7 | s. o. | s. o. | 40,9 | 56,4 | 25,0 |

À l'Université du Québec, la proportion de professeurs qui détiennent au moins un doctorat se situe à 85,6 % au 30 avril 2016, ce qui constitue une augmentation de 2,6 % depuis 2011 (figure 12). Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (figure 13). En effet, la proportion de femmes est passée de 37,0 % en 2011 à 41,1 % en 2016. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) sur le nombre de professeurs, il se situe à 25,0 en 2015-2016 comparativement à 23,3 en 2010-2011. À noter que ce ratio est calculé uniquement pour les établissements offrant des programmes de 1^{er} cycle.

Chargées et chargés de cours

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---------------------|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|--------|
| Nombre ⁴ | 1 631 | 647 | 443 | 387 | 446 | 207 | -- | 70 | 388 | -- | 4 219 |
| % de femmes | 45,2 | 51,0 | 40,4 | 47,0 | 50,9 | 50,2 | -- | 22,9 | 15,7 | -- | 43,5 |

4 Il s'agit des chargés de cours auxquels des charges de cours ont été attribuées pour la période considérée. Ainsi, les chargés de cours qui sont inscrits sur une liste de pointage, mais qui n'ont pas obtenu de charge de cours lors de la période sous étude ne sont pas comptabilisés. Source : données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2015-2016 et transmises par la Direction des ressources humaines et de la rémunération globale.

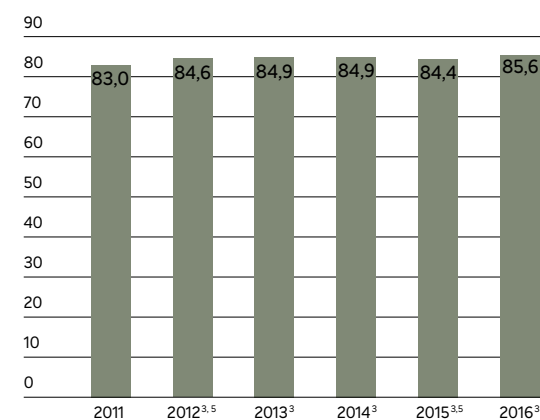
5 Les données provenant de l'IDP en 2012 (Personnel au 30 avril 2012) excluent l'ENAP, pour laquelle les données ne sont pas disponibles. Les données provenant de l'IDP en 2015 excluent l'INRS.

s. o. Sans objet

-- Aucun employé

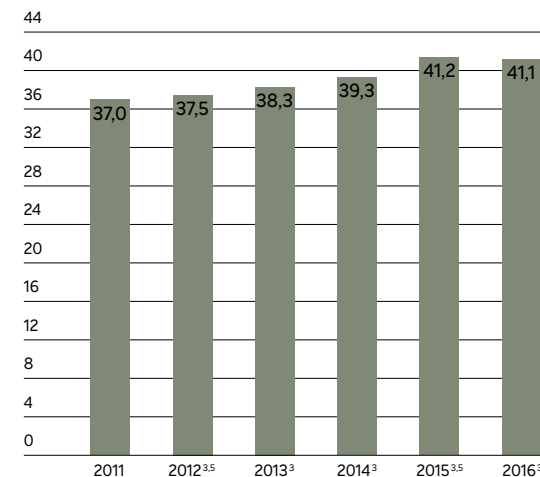
12

Évolution de la proportion de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)



13

Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)



Recherche subventionnée et contractuelle 2015-2016¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|--------|---------|--------|---------|
| Nombre d'octrois | 1184 | 857 | 458 | 282 | 286 | 292 | 656 | 76 | 770 | 136 | 4 997 |
| Montant des octrois en 000\$ – excluant FCI et contreparties | 44 474 | 18 409 | 14 051 | 13 613 | 7 753 | 9 728 | 35 703 | 2 907 | 22 982 | 2 289 | 171 909 |
| FCI et contreparties associées (000 \$) ² | 906 | 1 969 | 980 | 275 | 400 | 314 | 2 284 | -- | 290 | 395 | 7 814 |
| Montant total des octrois (000 \$) | 45 379 | 20 379 | 15 031 | 13 888 | 8 152 | 10 042 | 37 987 | 2 907 | 23 272 | 2 684 | 179 722 |
| % des montants sous forme de contrats | 2,6% | 10,2% | 10,8% | 16,0% | 2,0% | 3,6% | 21,0% | 38,3% | 22,7% | 0,3% | 12,2% |
| Valeur des octrois / Nombre de professeurs ³ | 37 753 | 46 421 | 65 638 | 71 961 | 34 110 | 92 132 | 265 640 | 69 217 | 116 945 | 40 064 | 62 796 |

En 2015-2016, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 179,7 M\$ comparativement à 211,1 M\$ en 2014-2015 (figure 14); soit une diminution de 14,9 %. La décroissance observée s'explique par une diminution des octrois des ministères et organismes publics fédéraux (8,1 M\$) ainsi que des organismes subventionnaires provinciaux (3,2 M\$) et fédéraux (1,9 M\$)⁴. La réforme des frais indirects de la recherche, implantée graduellement depuis 2014-2015 par le gouvernement du Québec (dans le cadre de sa Politique nationale de la recherche et de l'innovation), a par ailleurs eu comme effet net, en 2015-2016, une baisse de 6,95 M\$ en termes d'octrois.

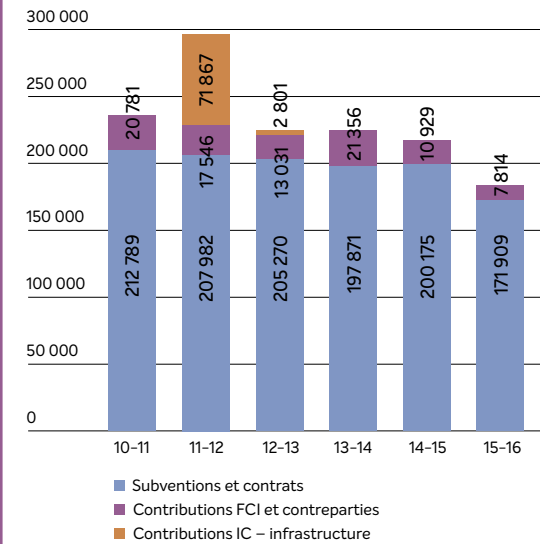
Octrois 2015-2016 selon la Classification de la recherche universitaire (CRU) en 000 \$

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|-------|--------|-------|---------|
| Génie | 958 | 3 163 | 2 977 | 637 | 1 230 | 3 893 | 5 928 | -- | 19 879 | 329 | 38 994 |
| Sciences appliquées | 3 716 | 417 | 1 983 | 4 217 | 389 | 2 904 | 5 174 | -- | 46 | 42 | 18 886 |
| Sciences naturelles | 7 001 | 4 243 | 3 552 | 4 610 | 322 | 626 | 15 279 | -- | 1 | 208 | 35 841 |
| Sciences mathématiques | 2 937 | 171 | 563 | 16 | 119 | -- | -- | -- | 12 | 85 | 3 904 |
| Sciences médicales | 1 942 | 2 389 | 553 | -- | 10 | 12 | 3 046 | -- | -- | 53 | 8 005 |
| Sciences infirmières | 94 | 360 | 55 | 163 | 884 | 98 | -- | -- | -- | 18 | 1 673 |
| Sciences de l'activité physique et réadaptation | 984 | 590 | 82 | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | 1 656 |
| Sciences de l'éducation | 2 363 | 1 356 | 278 | 277 | 895 | 357 | 3 | -- | -- | 295 | 5 825 |
| Sciences de la gestion | 1 470 | 1 507 | 6 | 168 | 121 | 92 | -- | -- | 12 | 292 | 3 669 |
| Sciences humaines | 2 252 | 601 | 528 | 1 | 24 | 12 | 60 | -- | -- | 9 | 3 486 |
| Sciences sociales | 12 146 | 2 573 | 1 132 | 486 | 2 761 | 538 | 2 272 | -- | -- | 895 | 25 519 |
| Création littéraire et artistique | 1 157 | 55 | 445 | 31 | 32 | 95 | -- | -- | -- | -- | 1 815 |
| Études des arts et des lettres | 1 603 | 139 | 31 | 60 | 48 | -- | -- | -- | -- | -- | 1 881 |
| Autres et études plurisectorielles | 6 759 | 2 813 | 2 844 | 3 224 | 1 317 | 1 414 | 5 786 | 632 | 3 322 | 458 | 28 569 |
| Total | 45 379 | 20 379 | 15 031 | 13 888 | 8 152 | 10 042 | 37 987 | 2 907 | 23 272 | 2 684 | 179 722 |

En 2015-2016, la recherche en sciences pures et appliquées (incluant génie, sciences appliquées, sciences naturelles et sciences mathématiques) constituait 54,4 % du montant total des octrois; celle dans le domaine des sciences sociales et humaines, 23,5 % (incluant les sciences de l'éducation, sciences de la gestion, sciences humaines, sciences sociales, création littéraire et artistique, études des arts et lettres) et celle en sciences de la santé, 6,3 % (sciences médicales, sciences infirmières, sciences de l'activité physique et réadaptation) (figure 15).

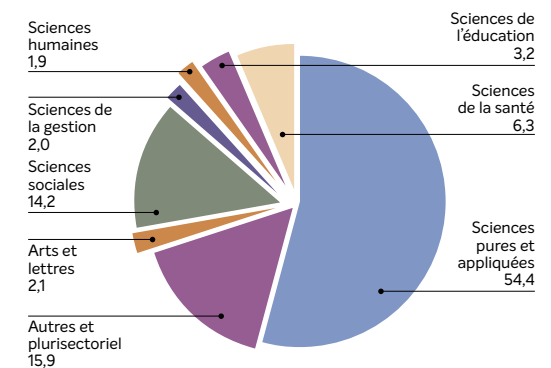
14

Évolution du montant des octrois de recherche (en 000 \$)



15

Répartition des octrois de recherche en 2015-2016 selon les champs disciplinaires de la Classification de la recherche universitaire (CRU) (en %)



Octrois 2015-2016 selon la catégorie d'organisme en 000 \$¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|--------------|---------------|--------------|----------------|
| FRQNT | 1 899 | 642 | 585 | 1 058 | 212 | 586 | 2 156 | -- | 1 138 | 9 | 8 284 |
| FRQSC | 4 817 | 979 | 214 | 187 | 737 | 37 | 734 | 64 | 1 | 160 | 7 931 |
| FRQS | 1 135 | 404 | 122 | 14 | 190 | -- | 675 | -- | 14 | -- | 2 554 |
| Sous-total organismes subventionnaires provinciaux | 7 852 | 2 024 | 922 | 1 259 | 1 139 | 623 | 3 565 | 64 | 1 153 | 169 | 18 768 |
| Gouvernement du Québec (autres) | 3 928 | 2 707 | 2 478 | 4 975 | 988 | 1 674 | 7 257 | 1 223 | 2 041 | 222 | 27 494 |
| CRSNG | 7 301 | 2 435 | 2 046 | 2 831 | 1 086 | 2 052 | 8 877 | -- | 6 275 | 246 | 33 148 |
| CRSH | 5 289 | 848 | 478 | 188 | 923 | 304 | 967 | 637 | 76 | 373 | 10 083 |
| IRSC | 1 590 | 188 | 353 | -- | 333 | -- | 1 045 | 31 | 71 | -- | 3 610 |
| Sous-total organismes subventionnaires fédéraux | 14 180 | 3 471 | 2 876 | 3 018 | 2 342 | 2 356 | 10 889 | 668 | 6 422 | 618 | 46 841 |
| Gouvernement du Canada (autres) | 9 840 | 4 847 | 3 153 | 3 323 | 1 794 | 1 527 | 10 968 | 541 | 4 642 | 963 | 41 598 |
| Autres sources externes | 5 337 | 2 891 | 4 219 | 1 175 | 1 389 | 3 165 | 5 097 | 390 | 7 355 | 548 | 31 566 |
| Fonds institutionnel de recherche | 3 952 | 4 368 | 889 | 138 | 501 | 633 | 145 | 20 | 1 592 | 154 | 12 392 |
| Autres sources internes | 264 | 2 | 433 | -- | -- | 65 | 33 | -- | 67 | 7 | 870 |
| Fonds de développement académique du réseau UQ | 26 | 68 | 60 | -- | -- | -- | 32 | 2 | -- | 4 | 193 |
| Total | 45 379 | 20 379 | 15 031 | 13 888 | 8 152 | 10 042 | 37 987 | 2 907 | 23 272 | 2 684 | 179 722 |

Les subventions des organismes subventionnaires provinciaux (FRQNT, FRQSC et FRQS) représentent 10,4 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec et ceux des organismes subventionnaires fédéraux (CRSNG, CRSH et IRSC), 26,1 %. L'Université du Québec se voit octroyer 17,6 % des subventions versées au Québec par le CRSNG et 22,4 % de celles du CRSH. Il importe de souligner la contribution du CRSNG, dont les subventions représentent 18,4 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2015-2016 (figure 16).

Selon les résultats diffusés par les organismes subventionnaires, l'Université du Québec arrive, sur la base des subventions octroyées, au 4^e rang des universités canadiennes au CRSH⁵ et au 8^e rang au CRSNG⁶.

Du côté du Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice terminé au 31 mars 2016, le FRQNT rapporte avoir versé plus de 41 M\$ de subventions, dont 20,14 % allaient à l'Université du Québec. Pour le FRQSC, des 31 M\$ de subventions versées en 2015-2016, 25,09 % allaient à l'Université du Québec.

Évolution de la répartition des octrois externes de recherche⁷

| ENSEMBLE DU RÉSEAU | 06-07 | 07-08 | 08-09 | 09-10 | 10-11 | 11-12 | 12-13 | 13-14 | 14-15 | 15-16 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Subventions des organismes fédéraux et provinciaux (%) | 30,5 % | 34,8 % | 35,9 % | 33,4 % | 29,0 % | 23,0 % | 33,9 % | 32,9 % | 36,5 % | 39,5 % |
| Contrats (%) | 11,8 % | 12,5 % | 13,4 % | 11,6 % | 11,9 % | 8,7 % | 11,6 % | 13,6 % | 11,6 % | 13,2 % |
| FCI et contreparties associées (%) | 25,4 % | 17,9 % | 11,4 % | 10,5 % | 9,3 % | 6,3 % | 6,5 % | 10,4 % | 5,7 % | 4,7 % |
| Autres subventions externes (%) | 32,3 % | 34,8 % | 39,3 % | 44,5 % | 49,8 % | 62,1 % | 48,0 % | 43,1 % | 46,2 % | 42,6 % |
| Total des octrois externes (%) | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |
| Total des octrois externes (000 \$) | 193 094 | 189 775 | 189 990 | 196 261 | 222 265 | 280 679 | 200 719 | 204 810 | 193 645 | 166 267 |

1 Données arrondies préliminaires et incomplètes (car toute l'information attendue des universités fiduciaires hors UQ n'a pas été reçue) calculées selon les règles établies pour la déclaration au SIRU (<http://www.education.gouv.qc.ca/universites/professeurs-et-personnel-duniversite/regles-budgetaires-et-reddition-de-comptes/systeme-dinformation-sur-la-recherche-universitaire>). Source : Système IFR (UQ) en date du 24 avril 2017.

2 Montants des subventions versées par tous les programmes (y compris le Fonds d'exploitation des infrastructures) de la FCI et des contreparties associées, tels que déclarés au SIRU.

3 Ratio établi sur la base du personnel en place au 29 février 2016. Source : Direction des ressources financières de l'Université du Québec.

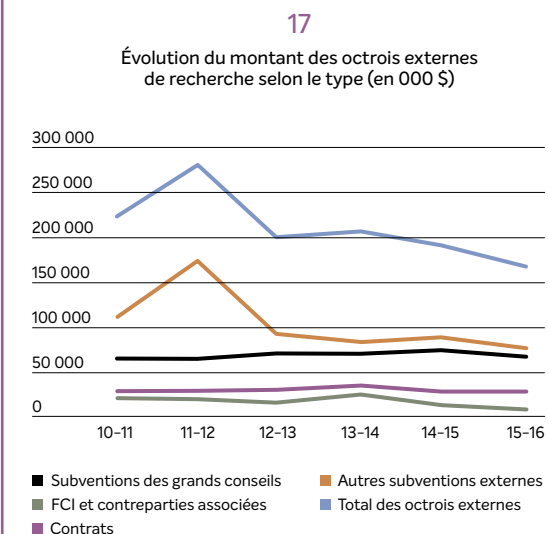
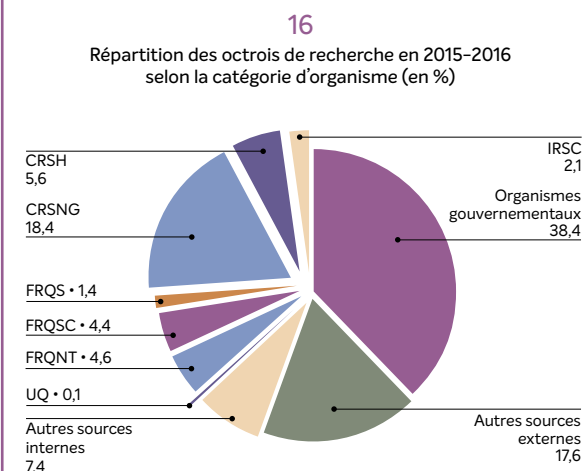
4 Organismes subventionnaires fédéraux : CRSH, CRSNG, IRSC; organismes subventionnaires provinciaux : FRQNT, FRQSC, FRQS.

5 Source : CRSH (<http://www.outil.ost.uqam.ca/CRSH/RechProj.aspx?Langue=Francais>); données de la recherche 2015-2016.

6 Source : CRSNG (http://www.nserc-crsng.gc.ca/ase-oro/index_fra.asp); données de la recherche 2015-2016.

7 Voir figure 17.

-- Aucun octroi de recherche



SIGLES

CRSH : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
 CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
 CRU : Classification de la recherche universitaire
 FCI : Fondation canadienne pour l'innovation
 FRQNT : Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie
 FRQSC : Fonds de recherche du Québec – Société et culture
 FRQS : Fonds de recherche du Québec – Santé
 IFR : Inventaire du financement de la recherche
 IRSC : Instituts de recherche en santé du Canada
 SIRU : Système d'information sur la recherche universitaire

Les données financières

Fonds de fonctionnement en 000 \$ au 30 avril 2016¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | CSC ² | PROG. RÉSEAU ³ | TOTAL ⁴ |
|--------------------------------------|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|---------|---------|--------|------------------|---------------------------|--------------------|
| Produits | 423 260 | 157 998 | 93 559 | 76 928 | 82 815 | 46 101 | 68 357 | 27 006 | 150 052 | 46 305 | 16 482 | 5 089 | 12 011 | 1 193 385 |
| Charges | 408 936 | 168 490 | 93 216 | 77 635 | 80 366 | 46 185 | 65 909 | 27 698 | 130 406 | 48 051 | 15 942 | 4 542 | 8 761 | 1 139 893 |
| Excédent (insuffisance) des produits | 14 324 | (10 492) | 343 | (707) | 2 449 | (84) | 2 448 | (692) | 19 646 | (1 746) | 540 | 547 | 3 250 | 53 492 |
| Solde de fonds | (198 548) | (54 116) | (31 273) | (19 447) | (20 587) | (14 030) | (14 724) | (10 630) | 11 843 | (8 590) | (860) | 2 601 | (8 160) | (418 458) |

En 2015-2016, les produits totaux, y compris les autres produits, se chiffrent à 1 193,4 M\$ comparativement à 1 190,3 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2015. Les charges totales s'élevaient à 1 139,9 M\$ comparativement à 1 200,1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2015 (figure 18). L'exercice financier 2015-2016 s'est soldé par un surplus de 53,5 M\$. Au 30 avril 2016, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 418,5 M\$.

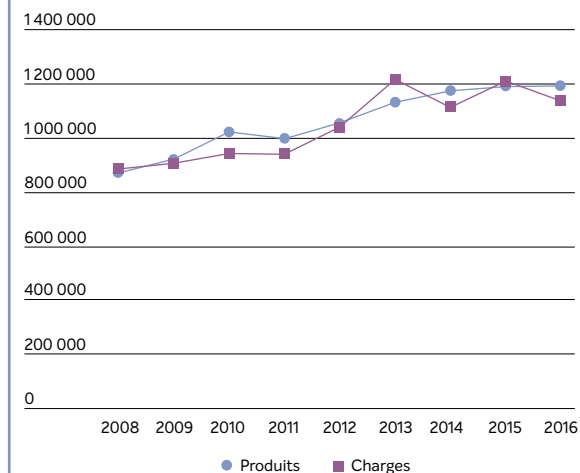
Répartition en % des produits du fonds de fonctionnement selon la source

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | RÉSEAU |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|--------|
| Subvention de fonctionnement | 67,8 | 70,0 | 73,4 | 76,3 | 72,4 | 78,2 | 73,7 | 55,5 | 66,6 | 64,6 | 64,9 | 69,5 |
| Droits de scolarité | 17,2 | 16,8 | 13,9 | 14,6 | 16,5 | 11,3 | 2,9 | 15,9 | 17,2 | 15,9 | s. o. | 15,2 |
| Autres ⁵ | 15,0 | 13,2 | 12,7 | 9,1 | 11,1 | 10,5 | 23,4 | 28,6 | 16,2 | 19,5 | 35,1 | 15,3 |

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2015-2016, cette subvention se chiffre à 829,6 M\$ comparativement à 831,5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2015. Les droits de scolarité constituent la seconde source de produits et se chiffrent à 181,9 M\$. L'importance relative des droits de scolarité correspond à 15,2 % des produits totaux (figure 19).

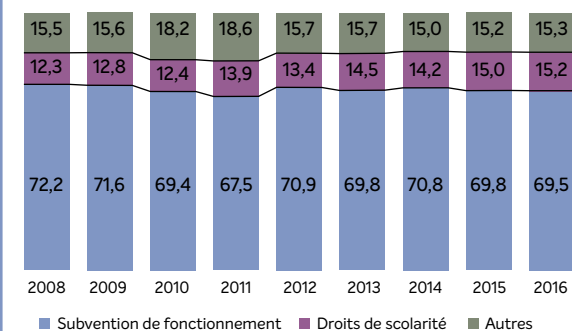
18

Évolution des produits et des charges du fonds de fonctionnement (en 000 \$)



19

Évolution de la répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)



- 1 Source : États financiers synoptiques 2015-2016 de l'Université du Québec et des établissements du réseau. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs incluent les données du siège social (UQ), du Centre de services communs (CSC) et des programmes réseau.
 - 2 Centre de services communs de l'Université du Québec.
 - 3 Y compris le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), les programmes de mobilité, la contribution aux Presses de l'Université du Québec (PUQ) et au BCI, le système de gestion intégré des bibliothèques, les projets spéciaux, les divers programmes réseau et l'exploitation des immeubles Henri-Julien et Odéon, ainsi que les opérations courantes des résidences étudiantes à Trois-Rivières, Chicoutimi, Québec, Val-d'Or et Rouyn-Noranda.
 - 4 Après prise en compte du régime de retraite interentreprises et des écritures d'élimination effectuées aux fins des états financiers consolidés et synoptiques.
 - 5 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, les autres revenus et les subventions du gouvernement du Québec autres que pour le fonctionnement, celles du gouvernement du Canada et celles d'autres sources.
- s. o. Sans objet

Répartition en % des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | RÉSEAU |
|---------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|--------|--------|-------|--------|
| Enseignement et recherche | 64,9 | 67,4 | 65,0 | 67,6 | 66,5 | 63,9 | 55,3 | 46,5 | 55,8 | 67,9 | 17,8 | 64,2 |
| Recherche subventionnée | 2,3 | 0,8 | 2,1 | 2,4 | 0,6 | 6,0 | -- | -- | 3,8 | 2,1 | -- | 2,1 |
| Services à la collectivité | 1,4 | 1,5 | 2,1 | 0,3 | 1,3 | 1,0 | -- | 25,4 | 4,2 | 1,7 | 0,0 | 2,2 |
| Bibliothèque | 3,4 | 3,2 | 3,4 | 3,2 | 4,4 | 1,9 | 2,4 | 3,8 | 1,8 | 1,2 | 7,6 | 3,2 |
| Audiovisuel | 1,3 | 4,1 | 0,4 | -- | 0,6 | 1,7 | -- | -- | 0,2 | 0,8 | -- | 1,3 |
| Informatique | 2,9 | -- | 4,8 | 4,3 | 3,7 | 3,8 | 3,6 | 4,6 | 6,6 | 4,8 | 1,8 | 3,6 |
| Administration | 10,1 | 11,0 | 9,3 | 11,3 | 10,9 | 11,2 | 14,9 | 13,5 | 12,4 | 14,1 | 40,7 | 11,7 |
| Terrains et bâtiments | 8,7 | 6,4 | 8,3 | 7,7 | 6,5 | 6,0 | 19,0 | 5,5 | 8,8 | 5,0 | 31,2 | 8,9 |
| Services aux étudiants | 2,5 | 3,7 | 4,8 | 2,4 | 3,7 | 2,9 | 0,0 | 0,5 | 1,8 | 2,1 | -- | 2,7 |
| Entreprises auxiliaires | 2,1 | 0,8 | 0,5 | 0,5 | 0,8 | 0,5 | 0,6 | 0,3 | 3,3 | 0,3 | -- | 1,4 |
| Avantages sociaux futurs ⁶ | -0,1 | 1,1 | -0,7 | -0,6 | 1,0 | 0,6 | 0,6 | -0,1 | 1,3 | -0,1 | 0,4 | -1,8 |
| Autres | 0,5 | -- | -- | 0,9 | -- | 0,5 | 3,6 | -- | -- | 0,1 | 0,5 | 0,5 |
| Charges par EEETP (\$) | 14 515 | 16 619 | 18 748 | 17 447 | 15 401 | 22 736 | s. o. | s. o. | 16 031 | 12 714 | s. o. | s. o. |

En 2015-2016, 68,5 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées à l'enseignement, à la recherche subventionnée et aux services à la collectivité (figure 20), comparativement à 64,7 % l'an dernier. Les proportions des regroupements demeurent relativement stables d'une année à l'autre.

Fonds avec restriction en 000 \$ au 30 avril 2016

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | RÉSEAU |
|---|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|-------|--------|-------|-------|---------|
| Charges | 55 982 | 14 632 | 20 202 | 13 141 | 7 377 | 12 236 | 39 721 | 2 897 | 22 538 | 2 148 | 432 | 191 306 |
| % utilisé pour l'enseignement et la recherche | 87,4 | 78,1 | 66,1 | 89,9 | 90,7 | 96,6 | 91,8 | 70,5 | 91,3 | 81,7 | 100,0 | 86,4 |

En 2015-2016, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 73,7 M\$ et ceux octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 45,7 M\$. Le total des produits se chiffre à 195,3 M\$. Au fonds avec restriction, 86,4 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche et d'enseignement. Cette somme de 165,3 M\$ équivaut à une charge moyenne de 57 791 \$ par professeur.

Fonds des immobilisations en 000 \$ au 30 avril 2016

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | RÉSEAU |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|--------|---------|--------|---------|--------|--------|-----------|
| Acquisitions d'immobilisations ⁷ | 27 634 | 6 804 | 8 572 | 4 675 | 3 096 | 2 662 | 23 850 | 689 | 20 346 | 1 399 | 953 | 100 680 |
| Actifs en immobilisations au 30 avril | 562 470 | 137 731 | 123 136 | 105 138 | 104 310 | 61 944 | 240 984 | 12 549 | 350 800 | 14 859 | 92 099 | 1 806 020 |

En 2015-2016, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 100,7 M\$. Cette somme a été versée pour le réaménagement, la rénovation et la construction d'immeubles en propriété (54,6 %), les achats de mobilier et d'équipement (15,2 %), les achats d'équipement spécialisé (20,4 %), les achats de documents et de manuels pédagogiques (3,6 %), les développements informatiques (4,4 %) ainsi que les autres actifs (1,8 %).

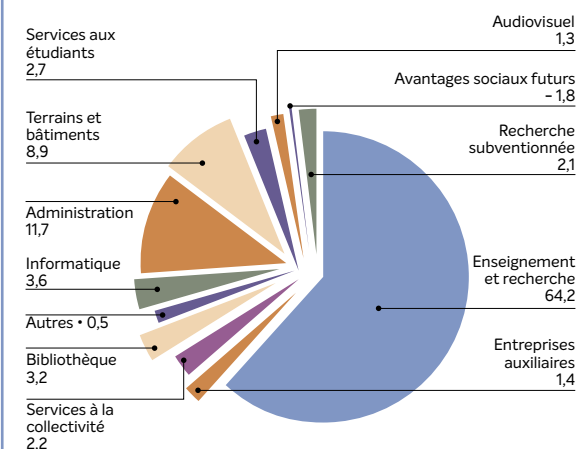
6 Le régime de retraite de l'Université du Québec est un régime interentreprises à prestations déterminées. Toutefois, la part de chaque établissement dans ce régime ne peut être déterminée. Pour cette raison, celle-ci est comptabilisée dans la colonne « Réseau ».

7 Selon l'annexe 16 du rapport provenant du Système d'informations financières des universités du Québec (SIFUQ), les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluent tous les biens suivants : terrains et bâtiments, mobiliers, équipements, volumes de bibliothèque, etc.

s. o. Sans objet

20

Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (%)





Université du Québec à Montréal



Denis Bernier

ROBERT PROULX
RECTEUR

L'UQAM a continué de s'illustrer comme une grande université de formation, de recherche et de création, et est parvenue à maintenir le cap sur son développement, malgré un contexte financier difficile.

Les membres de la communauté de l'UQAM se sont distingués cette année en remportant plusieurs distinctions dans diverses disciplines. Du point de vue institutionnel, de nombreuses réalisations ont jalonné l'année 2015-2016, dont l'adoption du nouveau Plan stratégique qui guidera l'Université jusqu'à son 50^e anniversaire, en 2019.

Les programmes d'études et les étudiants

En 2015-2016, l'UQAM a créé neuf nouveaux programmes et revu trois de ses formations pour répondre encore mieux aux besoins et aux enjeux actuels de la société. Parmi les nouveautés, soulignons le baccalauréat en sciences naturelles appliquées à l'environnement, les programmes courts en pédagogie universitaire et environnement numérique d'apprentissage de même qu'en intervention en contexte de plein air, ainsi que la nouvelle concentration interdisciplinaire en études autochtones.

En plus de devenir la première université francophone au Canada à offrir une maîtrise spécialisée en droit et société, l'UQAM offre désormais quatre pro-

grammes de 2^e cycle en droit du travail et de la protection sociale, de même qu'en droits humains. L'Université a de plus signé une entente avec le Cégep Gérard-Godin pour la création d'une passerelle entre le diplôme d'études collégiales en Techniques de l'informatique et certains programmes de 1^{er} cycle offerts par l'UQAM dans ce domaine.

À l'automne 2015, on a relevé 42 423 étudiants inscrits à l'UQAM, ce qui représente une relative stabilité par rapport à l'année précédente. Ces étudiants se sont d'ailleurs grandement démarqués lors de concours en 2015-2016 : Simulation des Nations Unies, Jeux de la communication, Prix de la relève de la Société québécoise des professionnels en relations publiques, concours Étudiants-chercheurs étoiles, Royal Canadian Academy of Arts/C.D. Howe Graduation Award for Art and Design, bourse Vanier, prix Sade, Grand Prix du livre de Montréal, etc. De plus, les étudiants-athlètes de l'UQAM ont encore obtenu le plus haut taux de réussite académique au Québec et l'un des meilleurs au Canada.

La recherche et la formation des chercheurs

L'année 2015-2016 a été l'occasion pour l'UQAM de réaffirmer son positionnement comme l'une des grandes universités de recherche et création au Canada. L'UQAM se classe d'ailleurs, une fois de plus, au sixième rang des universités canadiennes sans faculté de médecine pour son volume de financement en recherche subventionnée (plus de 45 M\$). À titre d'exemple, les professeurs Mara Rosemarie Brendgen et Mohammad-Ali Jenabian ont reçu plus de 1,1 M\$ pour des projets de recherche novateurs sur l'intimidation et le VIH.

Quatre nouvelles chaires stratégiques de recherche ont été créées dans les domaines des nouveaux matériaux pour les technologies de l'énergie, de la psychologie politique de la solidarité sociale, de la durabilité des grandes cultures et des maladies génétiques rares. La nouvelle Chaire de recherche-innovation en stratégies intégrées transport-urbanisme a également vu le jour.

L'UQAM a aussi obtenu 10,5 M\$ pour la création de neuf chaires de recherche du Canada et le renouvellement de trois autres chaires. Couvrant des thématiques aussi variées et actuelles que la sociologie des conflits sociaux, le patrimoine urbain ainsi que les arts et littératures numériques, entre autres, ces chaires illustrent bien l'expertise multidisciplinaire de l'UQAM et son ancrage dans la société. Plusieurs autres unités de recherche ont été mises sur pied en 2015-2016, dont le Laboratoire de neurosciences éducationnelles (NeuroLab). Unique au monde, NeuroLab permet de collecter simultanément des données sur le cerveau de plusieurs personnes qui interagissent en situation d'apprentissage, afin de mieux comprendre le fonctionnement cérébral d'un apprenant.

Les chercheurs de l'UQAM ont été des plus prolifiques. Leurs travaux novateurs se sont fait remarquer, entre autres : découverte du gène associé à la maladie de Hirschsprung chez les enfants trisomiques, développement d'une nouvelle approche permettant de détecter de façon précise et rapide les commotions cérébrales, conception d'une rondelle sonore pour les hockeyeurs ayant un handicap visuel, création de trois applications de livres enrichis, invention d'un dispositif portable pour tester la toxicité de l'eau et mise au point d'une méthode pour mesurer la perception populaire des coopératives.

Les partenariats et l'engagement dans le milieu

L'UQAM a poursuivi son engagement dans le développement socioéconomique et culturel de Montréal.

Le projet de forêt urbaine IDENT-Cité, le répertoire Web Art public Montréal, ainsi que la collaboration avec l'école Champlain pour contrer le décrochage scolaire (projet Adoptez une école) ne sont que quelques-uns des nombreux projets auxquels l'UQAM a participé activement. En plus d'une première collaboration avec le Festival Mode & Design de Montréal, l'UQAM a continué son engagement avec le Partenariat du Quartier des spectacles et le festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE.

Par ailleurs, grâce à un partenariat d'une valeur de 50 000 \$ avec le Mouvement Desjardins, les étudiants-athlètes du programme de sport d'excellence des Citadins profiteront d'une bonification de leurs bourses.

Le personnel

L'embauche de 48 professeurs, jumelée aux départs d'environ 70 autres, a établi le nombre de membres du corps professoral à 1 202. Le personnel enseignant de

l'Université a aussi compté sur 1 631 personnes chargées de cours et 28 maîtres de langues. Enfin, plus de 1 429 membres du personnel de soutien et cadres ont été actifs au sein de différentes unités administratives et académiques.

Les ressources matérielles et financières

L'annonce de compressions budgétaires a une fois de plus marqué l'année universitaire. À la compression gouvernementale récurrente de 12,5 M\$ depuis 2012-2013 se sont ajoutées de nouvelles coupes, totalisant à ce jour 24,5 M\$, dont 6,1 M\$ en 2015-2016. Devant la situation financière particulièrement difficile de l'Université, le Conseil d'administration a adopté en mars 2016 le Plan de résorption du déficit 2016-2019. Ce Plan, avalisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, orientera l'UQAM dans ses efforts en vue d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Les activités internationales

Poursuivant son rayonnement à l'international, l'UQAM, qui a accueilli en 2015-2016 environ 3 500 étudiants étrangers, a conclu 83 nouvelles ententes avec 37 nouveaux partenaires. Elle gère maintenant plus de 829 ententes internationales avec plus de 468 partenaires, dans 68 pays.

Parmi ces partenariats, l'UQAM a renforcé ses liens avec la Chine, à travers plusieurs collaborations, dont : une entente avec le Shanghai Institute of Visual Arts et la Shanghai Normal University, une offre de cours de chinois à Dalian à des étudiants de l'Université, et une mission visant la valorisation de la recherche et le développement de partenariats scientifiques.



Nathalie St-Pierre

L'UQAM a accueilli cette année près de 42 500 étudiants.

En 2015-2016, l'UQAM a ajouté à son offre neuf nouveaux programmes pour répondre encore mieux aux besoins et aux enjeux actuels de la société.



Nathalie St-Pierre



Nathalie St-Pierre

Unique au monde, NeuroLab permet de collecter simultanément des données sur le cerveau de plusieurs personnes qui interagissent en situation d'apprentissage.

Irradier, une vidéoprojection architecturale s'intéressant aux ondes électromagnétiques, a été présentée au pavillon Président-Kennedy, en collaboration avec le Partenariat du Quartier des spectacles, Hexagram-UQAM et Grupmuv.



Frédérique Ménard-Aubin

Par ailleurs, une première a eu lieu pour des étudiants québécois : la participation à un programme de diplomatie publique consistant à mieux faire connaître le Japon, soit le projet *Kakehashi*.

Au total, 21 étudiants de l'UQAM y ont participé, à l'invitation du ministère japonais des Affaires étrangères.

La présence internationale de l'UQAM s'est aussi traduite par l'accueil et l'organisation de colloques et congrès d'envergure, parmi lesquels figurent : l'International Association for Media and Communication Research, le plus grand congrès international en communication; le Congrès international des recherches féministes dans la francophonie, qui a reçu près de 900 congressistes de 40 pays; et la prestigieuse International World Wide Web Conference, qui s'est tenue pour la première fois au Québec.

Les événements marquants de l'année

En 2015-2016, plusieurs membres du personnel enseignant se sont illustrés, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, en remportant des honneurs ou des prix prestigieux : Prix du Québec (Pierre Ouellet, Benoît Lévesque), prix Acfas (Johanne Burgess, Lucie Lemonde), Légion d'honneur (Corinne Gendron), Prix du gouverneur général (Lori Saint-Martin), Ordre national du Québec (Céline Saint-Pierre), Ordre du Canada (Ginette Laurin, Josiane Boulad-Ayoub), Société royale du Canada (Catherine Trudelle, Anne Létourneau). De plus, le professeur Pedro Peres-Neto a figuré parmi le groupe des 3 125 chercheurs les plus influents au monde, selon le palmarès annuel *Highly Cited Researchers*.

Une vingtaine d'étudiants ont participé à un programme de diplomatie publique nommé *Kakehashi*, à l'invitation du ministère japonais des Affaires étrangères.



Karine Pontbriand

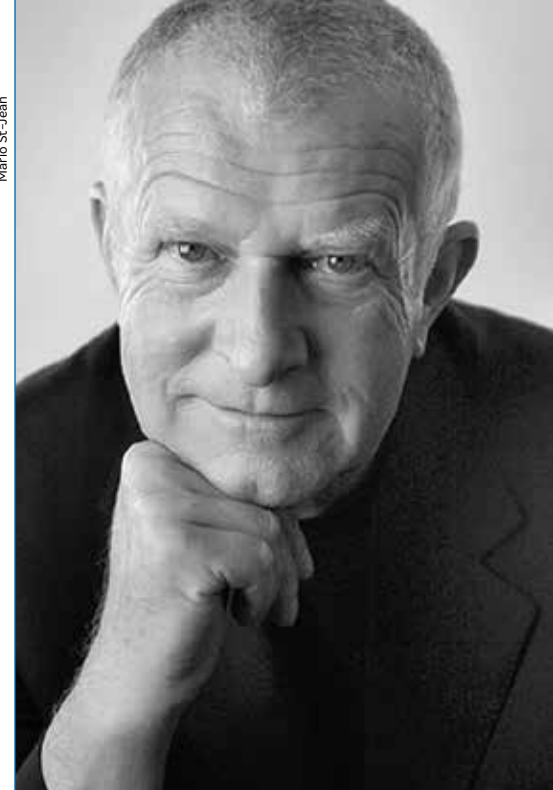
Par ailleurs, l'UQAM a tenu à reconnaître des personnes de sa communauté qui ont grandement marqué leur discipline. L'Université s'est associée à la Ville de Montréal et à la Société des designers graphiques du Québec pour lancer le prix Frédéric-Metz, du nom du regretté professeur, figure marquante du design au Québec. En outre, la médaille de l'UQAM a été remise en 2015-2016 à la première entraîneuse-chef de l'équipe masculine de basketball des Citadins, Olga Hrycak, pour sa contribution à l'enseignement du sport. À la barre de l'équipe de 2003 à 2015, elle est la première femme à avoir dirigé une équipe masculine de basketball universitaire en Amérique du Nord. Soulignons enfin la soirée de célébration des 25 ans de l'ESG UQAM, à laquelle ont assisté plus de 225 membres de la communauté universitaire et d'affaires, élus et diplômés.

Les perspectives d'avenir

Plusieurs défis d'envergure se profilent à l'horizon pour le réseau universitaire québécois et pour l'UQAM, dont l'amélioration du financement des universités. Le Plan stratégique de l'Université, articulé autour de quatre orientations (actualisation des modes de développement de l'Université; instauration de pratiques de gestion plus efficaces; mise en place d'un milieu de vie sain et stimulant; renforcement de l'ancrage de l'UQAM dans son milieu et ouverture accrue sur le monde), constituera un outil essentiel pour poursuivre le développement de l'Université, en phase avec les valeurs d'engagement, d'excellence, d'imagination et de reconnaissance qui font sa marque.

L'UQAM s'est associée à la Ville de Montréal et à la Société des designers graphiques du Québec pour lancer le prix Frédéric-Metz, du nom du regretté professeur de l'École de design.

Mario St-Jean



DIRECTION

René Côté, vice-recteur à la Vie académique
André Dorion, vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances
Louis Martin, vice-recteur aux Systèmes d'information
Catherine Mounier, vice-rectrice à la Recherche et à la création
Normand Petitclerc, secrétaire général
Robert Proulx, recteur
A été membre de la direction en cours d'année
Marc Turgeon, vice-recteur à la Vie universitaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente
Lise Bissonnette
Membres
René Côté*, vice-recteur à la Vie académique
André Dorion*, vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances

Manon Durivage, associée responsable de la qualité, BDO Canada
Martin Galarneau, associé/vice-président, affaires corporatives et développement exécutif, Thibault, Messier, Savard et associés inc.
Corinne Gendron, professeure
Alain Gerbier*, chargé de cours
Yves Gingras*, professeur
Murielle Lanciault, directrice générale, Cégep du Vieux Montréal
Nathalie Maillé*, directrice générale, Conseil des arts de Montréal
Louis-Claude Paquin, professeur
Alain Poirier, vice-président, valorisation scientifique et communications, Institut national de santé publique du Québec
Robert Proulx*, recteur
Christophe Villemer, vice-président exécutif, Savoir-faire Linux inc.
Secrétariat général
Johanne Fortin, secrétaire d'assemblée
Normand Petitclerc, secrétaire général
A également siégé en cours d'année
Paul-Émile Bourque, directeur général, Cégep de Saint-Laurent

COMMISSION DES ÉTUDES

Président
Robert Proulx, recteur
Commissaires
François Bergeron, professeur
Anthony Blond, étudiant
Émilie Boulay, étudiante
Antonello Callimaci, professeur
Luc Chicoine, étudiant
René Côté, vice-recteur à la Vie académique
Raphaël Crevier, chargé de cours
Éric Duchemin, chargé de cours
Wina Forget, étudiante
Maryse Gendron, coordonnatrice
Sylvie Genest, professeure
Catherine Gosselin, professeure
Valérie Gosselin, étudiante
Brigitte Groulx, registraire
Gaby Hsab, professeur
Anne Latendresse, professeure
Henri Lelion, chargé de cours
Catherine Mounier, vice-rectrice à la Recherche et à la création
Rosalie Rose, étudiante
Alain Roy, agent d'admission et d'inscription

Observateurs

Monique Brodeur, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation
Hugo Cyr, doyen de la Faculté de science politique et de droit
Lynda Gadoury, directrice générale des bibliothèques
Luc-Alain Giraldeau, doyen de la Faculté des sciences
Josée S. Lafond, doyenne de la Faculté des sciences humaines
Pierre Mongeau, doyen de la Faculté de communication
Stéphane Pallage, doyen de l'École des sciences de la gestion
Jean-Christian Pleau, doyen de la Faculté des arts
Manon Vaillancourt, directrice des Services à la vie étudiante
Secrétariat général
Johanne Fortin, secrétaire d'assemblée
Normand Petitclerc, secrétaire général
Ont également siégé en cours d'année
Caroline Patsias, professeure
Nancy Labonté, étudiante

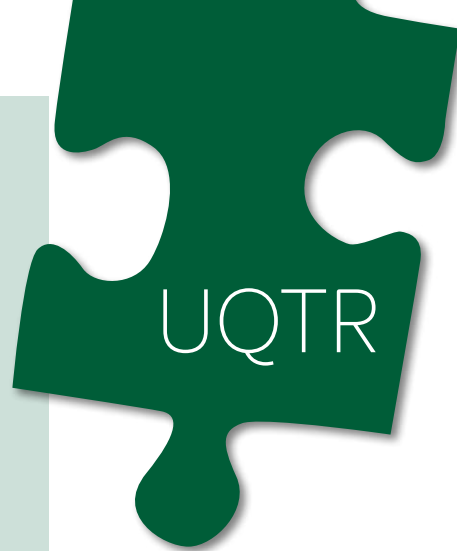
* Membre du comité exécutif



DANIEL McMAHON
RECTEUR

L'Université du Québec à Trois-Rivières a entamé une nouvelle phase de développement en 2015-2016.

La réalisation de son Plan stratégique 2015-2020 la mènera au-delà du cinquantenaire de sa création. Elle a : adopté un plan de redressement budgétaire qui la ramènera à l'équilibre financier en 2020-2021; entrepris de mettre à jour ses modes de gestion, de façon à dynamiser son développement dans tous les aspects de sa mission; et adopté un Plan de la recherche stratégique 2016-2020. Par ailleurs, dans un contexte démographique difficile, ses effectifs étudiants sont stables. L'UQTR entrevoit l'avenir avec confiance.



Université du Québec à Trois-Rivières

En 2015-2016, après de nombreuses années de croissance, les effectifs étudiants se sont stabilisés. Les inscriptions définitives aux trois cycles confondus ont légèrement baissé (0,2 %), atteignant 14 485. L'Université compte une nouvelle chaire de recherche du Canada. En ce qui concerne la dimension internationale, l'UQTR enregistre une augmentation de 69 % du nombre de projets de recherche et de transfert d'expertise soumis et financés.

Les programmes d'études et les étudiants

Le taux de diplomation au baccalauréat de la cohorte de l'automne 2009 s'établit à 71,2 % pour les étudiants à temps complet, pour une durée moyenne des études de 9,6 trimestres. À la maîtrise, le taux de diplomation des nouveaux inscrits à temps complet de la cohorte de l'automne 2009 s'établit à 61,7 % pour le trimestre d'automne 2015, la durée moyenne des études étant de 10,1 trimestres. Enfin, au doctorat, le taux de diplomation des nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2007 s'établit à 65,4 % pour le trimestre d'automne 2015, pour une durée moyenne des études de 13,9 trimestres.

Quatre nouveaux programmes se sont ajoutés à l'offre de cours : une maîtrise en loisir, culture et tourisme (entente de bidiplomation entre l'UQTR et l'Université de Rouen); un microprogramme de 1^{er} cycle en identification des besoins et soutien des élèves en difficultés en contexte inclusif; un programme court de 2^e cycle en pratique participative et intervention psychosociale; un DESS en gestion des organisations de sécurité publique. De plus, le MBA a été délocalisé à Madagascar, au Sénégal et au Cameroun.

Cette année, l'Université a offert 70 cours en ligne à ses étudiants, aux 1^{er} et 2^e cycles, de même que deux cours en ligne ouverts aux masses (CLOM).

La recherche et la formation de chercheurs

L'UQTR comprend deux instituts de recherche, sur les petites et moyennes entreprises (INRPME) et l'hydrogène (IRH), quatre centres de recherche, sept groupes de recherche, douze chaires de recherche du Canada, huit chaires UQTR, huit chaires de recherche en partenariat et quinze laboratoires. En 2015-2016, l'UQTR compte une nouvelle chaire : la Chaire

de recherche du Canada sur les sources d'énergie pour les véhicules du futur.

En ce qui concerne la recherche subventionnée, les données montrent un total général de 20 379 000 \$. Le financement externe forme 50,8 % de ce total (41,3 % provenant de subventions et 9,5 % de contrats), le financement d'infrastructure 9 %, le remboursement des frais indirects de la recherche 16,4 %, et le financement interne 23,6 %.

Les fonds en provenance du CRSNG forment 43,9 % du financement fédéral octroyé à l'UQTR (5 796 784 \$), la seconde source en importance étant le Secrétariat des chaires de recherche du Canada (1 400 000 \$). Les chercheurs de l'UQTR obtiennent également des montants importants du CRSH, qui fournit 13,6 % du financement fédéral, de la FCI et des IRSC. De plus, le montant octroyé par le FRQSC, soit 1 070 030 \$, ou 48,8 % du financement provincial, témoigne de la force des équipes de l'UQTR dans le domaine de la société et de la culture.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Le Prix du partenariat de l'UQTR a été remis à la Fondation du Centre des études universitaires (CEU) de Trois-Rivières, reconnaissant ainsi le soutien exceptionnel de la Fondation, depuis 1970, pour favoriser l'accès des étudiants de la région aux études supérieures à l'Université du Québec à Trois-Rivières par l'octroi de bourses d'accueil. Il a également été remis au Groupe Soucy, pour souligner son rôle majeur dans l'implantation du campus de l'UQTR à Drummondville.

En 2015-2016, on a souligné le 10^e anniversaire des Projets d'intervention dans la communauté (PICOM), un programme unique et exemplaire, profitant à la fois aux étudiants et aux partenaires.

Le personnel

En 2015-2016, l'UQTR comptait 439 professeurs, dont 20 embauchés en cours d'année, 647 chargés de cours ayant assumé au moins une charge d'enseignement, 5 cadres supérieurs, 32 cadres, 197 professionnels et 344 employés de soutien.

Les ressources matérielles et financières

Avec des produits de 157 998 480 \$ et des charges de 168 490 078 \$, l'UQTR a terminé son année financière au 30 avril 2016 avec un déficit de fonctionnement de 10 491 598 \$, soit 400 000 \$ de moins que le déficit prévu en regard des règles gouvernementales. Le retour à l'équilibre budgétaire est prévu en 2020, en fonction d'un plan de redressement financier s'étalant sur cinq ans.

Les activités internationales

Pendant l'année 2015-2016, l'UQTR a mis en œuvre 46 nouvelles ententes et en a poursuivi 123 autres, en collaboration avec 143 organisations partenaires situées dans 45 pays d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Afrique. On note une augmentation de 17 % des accords de coopération mis en

15 septembre 2015 – Un an après l'ouverture d'une clinique communautaire de podiatrie et de kinésiologie au bénéfice des résidents de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR), l'UQTR bonifie son offre de service avec l'ajout de traitements chiropratiques.

Sur la photo : Daniel McMahon, recteur, Robert De Nobile, président du conseil d'administration de l'OMHTR, Cécile Duval, patiente de la clinique, Caroline Poulin, professeure au Département de chiropratique, Caroline Patenaude, étudiante au doctorat en chiropratique, et Robert W. Mantha, vice-recteur à la recherche et au développement.

œuvre en matière de recherche, de mobilité, de formation délocalisée et diplômante, de recrutement et de transfert d'expertise.

Le montant des bourses octroyées aux étudiants étrangers dans le cadre de divers programmes s'élève à quelque 700 000 \$. La mobilité entrante, soit le nombre d'étudiants et de stagiaires internationaux accueillis inscrits à des programmes d'échange de courts séjours, a connu une hausse de 55,3 %. La mobilité sortante, soit le nombre d'étudiants envoyés en études et en stage de courte durée à l'étranger, a connu une augmentation de 30 %.



14 avril 2016 – Dans le cadre des 14^{es} Prix du livre politique de l'Assemblée nationale du Québec, Lauréanne Daneau, diplômée en études québécoises de l'UQTR au printemps 2015, termine en 1^{re} place dans la catégorie « Mémoire de maîtrise » pour sa recherche intitulée *La régionalisation de l'immigration : le débat public entre le gouvernement et la société civile à l'origine de la politique, 1987-2000*.





Eudie Kergal, Le Studio K

14 janvier 2016 – Dévoilement d'une plaque commémorative lors de l'inauguration du campus de l'UQTR à Drummondville.

Sur la photo : Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, Francine Ruest Jutras, présidente du conseil d'administration de l'UQTR, Alexandre Cusson, maire de Drummondville, André G. Roy, recteur par intérim, et Jean-Guy Paré, président de la Fondation de l'UQTR.

7 avril 2016 – Le gouvernement du Québec dévoile sa *Politique énergétique 2030*, qui accorde pour la première fois une place à l'hydrogène. Sur cette photo prise le 12 février 2016 lors d'une visite de l'Institut de recherche sur l'hydrogène (IRH) de l'UQTR, on reconnaît Pierre Auger, député de Champlain, Richard Chahine, directeur de l'IRH, Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Daniel McMahon, recteur, et Robert W. Mantha, vice-recteur à la recherche et au développement.



Les événements marquants de l'année

Le 1^{er} juin 2015 était créée l'École de gestion, qui comprend quatre départements : management; marketing et systèmes d'information; finance et économique; gestion des ressources humaines. Cette nouvelle structure se veut plus adaptée à la réalité, aux besoins et aux aspirations du secteur des sciences de la gestion, qui représente plus de 32 % des étudiants inscrits à l'UQTR.

En rafale : de juin 2015 à février 2016, M. André G. Roy a assuré l'intérim au Rectorat; le 17 août, la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale recevait la direction de l'Université, qui a brossé le portrait de la situation à la satisfaction des parlementaires; le 31 août, l'UQTR adoptait son Plan d'action en suivi du Rapport du Vérificateur général du Québec, déjà appliqué, en quasi-totalité. L'inauguration du campus de l'UQTR à Drummondville, en janvier 2016, marque une date importante dans l'histoire de l'enseignement supérieur au Québec. Pour la première fois, un campus universitaire est né de la volonté unanime – et de la contribution financière – de la population, des divers organismes et des entreprises d'une région.

Le mois suivant, un nouveau recteur, M. Daniel McMahon, entrait en fonction et l'Université commençait à mettre en œuvre le Plan stratégique 2015-2020, adopté à l'automne 2015. Concrètement, une matrice de gouvernance était mise en place afin de suivre les indicateurs stratégiques. Un plan de redressement budgétaire était bientôt mis en chantier.

Les perspectives d'avenir

De nouveaux programmes sont à l'étude. L'UQTR entend poursuivre le développement de la criminalistique aux cycles supérieurs et la recherche dans cette discipline

qu'elle est seule à offrir au Québec. Par ailleurs, la maîtrise en arts est en phase d'évaluation au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI). Le projet de doctorat en loisir, culture et tourisme sera déposé à la Commission d'évaluation des projets de programmes du BCI à l'automne 2016. Enfin, des certificats en lettres et en philosophie viendront bientôt bonifier le parcours des étudiants inscrits au baccalauréat par cumul de certificats. Et un tout nouveau DESS en thérapie du sport sera offert à l'automne 2016.

Le campus de l'UQTR à Drummondville constitue un indéniable enrichissement pour le Québec – et un formidable levier de développement pour l'UQTR – dans une région à laquelle il est facile d'accéder par l'autoroute 20, mais privée jusque-là d'un campus et où la demande était très forte

pour l'expertise que seule une université peut fournir. Pour la première rentrée d'automne à Drummondville, le nombre d'inscriptions atteint 782, contre 600 à l'automne 2015, soit une augmentation globale de 30,3 %.

Le Programme d'aide à la recherche institutionnelle, qui porte à la fois sur le financement, le soutien et la valorisation de la recherche, est en cours de rédaction. L'UQTR va également procéder à la modernisation de certains laboratoires et à l'optimisation de leur utilisation.

Enfin, la direction, appuyée par la communauté universitaire, envisage la création de cinq chantiers; leur mise en œuvre, à l'intérieur d'un calendrier précis, permettra d'enregistrer des progrès significatifs dans autant de champs prioritaires pour le développement de l'Université.



24 novembre 2015 – Mario Pinto, président du CRSNG, remet le prix Mitacs 2015 pour leadership exceptionnel à Simon Barnabé, professeur au Département de chimie, biochimie et physique et chercheur au Centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques.



DIRECTION

Daniel McMahon, recteur

Johanne Giguère, vice-rectrice à l'administration et aux finances

Éric Hamelin, secrétaire général par intérim

Olivier Malo, vice-recteur aux ressources humaines

Robert W. Mantha, vice-recteur à la recherche et au développement et vice-recteur aux études et à la formation par intérim

Ont également été membres de la direction en cours d'année

Sylvain Delisle, vice-recteur aux études et à la formation

Nadia Ghazzali, rectrice

André G. Roy, recteur par intérim

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Françine Ruest Jutras*, membre socioéconomique

Membres

Lionel Berthoux, professeur

Gaétan Boivin, président-directeur général, Administration portuaire de Trois-Rivières

Brigitte Bourdages, représentante des collèges, directrice générale, Cégep de Drummondville

Jacques A. Chauvette, représentant des diplômés, directeur régional Mauricie et Centre-du-Québec et directeur – Production des Cascades, Hydro-Québec

Johanne Giguère*, vice-rectrice à l'administration et aux finances

Christian Linard, professeur

Robert W. Mantha, vice-recteur à la recherche et au développement et vice-recteur aux études et à la formation par intérim

Daniel McMahon*, recteur

Éliane Moreau*, professeure

Pierre Morin*, étudiant

Carole Neill*, chargée de cours

Annie Pagé*, directrice des services juridiques et conseillère en relations de travail, Ville de Shawinigan

Lyne Pépin, membre socioéconomique

Robert Rivard, directeur régional, Emploi-Québec Mauricie, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Personne convoquée

Olivier Malo, vice-recteur aux ressources humaines

Secrétariat d'assemblée

Éric Hamelin, secrétaire général par intérim

Lucie Couture, attachée aux organismes statutaires et au secrétariat général

Sylvie Grandmaison, attachée aux organismes statutaires et au secrétariat général

Ont également siégé en cours d'année

Sylvain Delisle, vice-recteur aux études et à la formation

Gilles Duchesne, étudiant

Nadia Ghazzali, rectrice

Louis Marchildon, professeur

André G. Roy, recteur par intérim

Yves Tousignant, membre socioéconomique

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Daniel McMahon, recteur

Membres

Marie Beaulieu, étudiante

Alexandre Bonneau Daniel, étudiant

Louise Cadieux, professeure

Monique Cadrin, professeure

Sara Downs, chargée de cours

Danny Dessureault, doyen des études

François Olivier Fabi, étudiant

Pascal Forget, professeur

François Fugère, chargé de cours

François Guillemette, professeur

France Joyal, professeure

Lucie Lorrain, chargée de cours

Robert W. Mantha, vice-recteur à la recherche et au développement et vice-recteur aux études et à la formation par intérim

Diane St-Laurent, professeure

Liette St-Pierre, professeure

Jean-François Veilleux, étudiant

Personne invitée

Sébastien Charles, doyen de la recherche et de la création

Secrétariat d'assemblée

Éric Hamelin, secrétaire général par intérim

Lucie Couture, attachée aux organismes statutaires et au secrétariat général

Sylvie Grandmaison, attachée aux organismes statutaires et au secrétariat général

Ont également siégé en cours d'année

Marie-Laurence Audet, étudiante

Kevin Brasseur, étudiant

Sylvain Delisle, vice-recteur aux études et à la formation

Nadia Ghazzali, rectrice

Marie-Claude Larouche, étudiante

Justine Renaud, étudiante

* Membre du comité exécutif



MARTIN GAUTHIER
RECTEUR



Université du Québec à Chicoutimi

L'année 2015–2016 a marqué un tournant pour l'Université du Québec à Chicoutimi, alors qu'ont été déployées de nombreuses stratégies destinées à servir les orientations de son Plan stratégique. La réalisation de plusieurs projets d'amélioration institutionnelle des processus, l'élaboration du Plan de communication organisationnelle 2016–2018 et la formation de deux comités de travail sur des enjeux institutionnels font partie des facteurs ayant permis à la communauté universitaire de se mobiliser de manière interdisciplinaire. L'année 2015–2016 se solde avec un surplus de près de 350 000 \$, ce qui, dans le contexte économique difficile, mérite d'être souligné.

Les programmes d'études et les étudiants

L'UQAC comptait 6 764 étudiants au trimestre d'automne 2015 et 6 537 étudiants au trimestre d'hiver 2016 : au cœur de ses diverses installations – dont les centres d'études et l'École des arts numériques, de l'animation et du design – évoluait une communauté étudiante riche, dont les étudiants étrangers représentaient près de 13 %.

Avec plus de 180 programmes offerts aux trois cycles d'études, l'UQAC diffuse le savoir depuis près de 50 ans. En 2015–2016, 1 676 activités d'enseignement ont été offertes, dont certaines étaient proposées par le Centre du savoir sur mesure (CESAM) ainsi que par le Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN).

L'année a aussi été marquée par la création de trois nouveaux programmes : le DESS en intervention par la nature et l'aventure (novembre 2015), le programme court en apprentissage du français parlé et écrit pour non-francophones (novembre 2015) et le programme court en intervention plein air pour les Premières Nations (avril 2016).

Ultimement, 2 575 finissants se seront joints en 2015–2016 à la grande famille des diplômés de l'UQAC. Le succès des étudiants, récolte des fruits de leurs efforts, aura également été favorisé par la générosité des donateurs du Fonds de développement de l'UQAC et la participation des organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux, qui auront conjointement contribué aux programmes de bourses d'excellence et de recherche à hauteur de 666 335 \$.

La recherche et la formation de chercheurs

La vie scientifique a été très animée à l'UQAC cette année. Quelque 458 subventions de recherche étaient octroyées lors de la période 2015–2016, consolidant la place de l'UQAC parmi les universités québécoises les plus productives en matière de recherche universitaire. Grâce à un volume total de financement de 15 031 000 \$ accordé par les organismes subventionnaires fédéraux, les fonds subventionnaires provinciaux et la Fondation de l'UQAC – dont 13 408 000 \$ ont été distribués en subventions de recherche et 1 623 000 \$ en contrats et commandites – les chercheurs de l'UQAC ont pu pour-

suivre leurs travaux ou encore amorcer de nouvelles recherches. Dans le but de partager cette vie scientifique à l'échelle institutionnelle, les Midis de la recherche et de la création ont été mis en place. Proposé mensuellement, l'événement prend la forme d'un midi scientifique thématique consacré à un département différent à chaque rencontre.

Deux nouvelles unités de recherche ont été accréditées en 2015–2016 : la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus et la Chaire de recherche sur le vieillissement de l'appareillage installé sur les lignes à haute tension (ViAHT), respectivement dirigées par les professeurs Danielle Maltais et Issouf Fofana. D'importants financements ont également été obtenus en cours d'année grâce au Fonds des leaders John-R.-Evans de la FCI. Parmi les projets concernés se trouvent notamment une infrastructure pour la recherche et le développement des technologies d'interactions humain-robot et l'acquisition d'un spectromètre de masse pour l'étude de la formation des gisements et de la formation de la croûte continentale.

Dans le cadre du programme de bourses de cheminement, le Décanat de la recherche et de la création et le Décanat des études ont octroyé en 2015–2016 quatre bourses à des étudiants de cycles supérieurs. Un service de soutien statistique pour les étudiants-chercheurs a aussi été mis en place afin de bonifier la qualité des travaux de recherche et d'accroître leur compétitivité. En parallèle, la bibliothèque Paul-Émile-Boulet mettait en place lors du trimestre d'automne 2015 un service de monitorat destiné aux étudiants de cycles supérieurs.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Tout au long de l'année, l'UQAC a activement collaboré aux différents travaux issus du Sommet économique régional du Saguenay–Lac–Saint-Jean, en participant notamment au Groupe de travail sur les enjeux relatifs à l'arbre et la maximisation de la possibilité forestière. Dans la foulée du Sommet, tenu en juin 2015, l'équipe du Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création a aussi contribué aux discussions visant la mise en place d'une bleuetière d'enseignement et de recherche dans la région. L'UQAC s'est également investie dans la mise en place d'un projet de communauté de pratique destiné à soutenir des interactions et à consolider les synergies entre les intervenants régionaux de l'agriculture nordique.

La dernière année a aussi été l'occasion pour l'UQAC et le bureau de la recherche universitaire du CIUSSS régional de mettre en œuvre des actions visant à accentuer les collaborations entre les deux institutions. C'est en partenariat avec la table de concertation Innovation 02 et le Centre de géomatique du Cégep de Chicoutimi que le CESAM a pu développer un nouveau programme, Culture-i, qui propose aux PME des outils concrets pour adopter une culture d'innovation.

Le personnel

L'année s'est distinguée par la finalisation des actions prévues au plan d'effectifs 2010–2015 et par la mise en place d'un processus d'accueil et d'intégration du personnel. La dernière année en fut également une de transition pour le Service des immeubles et équipements et la bibliothèque Paul-Émile-Boulet, alors que sont survenus des changements à la direction.

En plus des quelque 306 membres du personnel administratif, pas moins de 229 professeurs et 443 chargés de cours étaient



Campus de l'UQAC.

Vue aérienne du campus de l'UQAC.





Centre social de l'UQAC.

© Guylain Doyle

Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'UQAC.



© Guylain Doyle

actifs en 2015-2016. Vingt nouvelles embauches ont été réalisées en cours d'année; en parallèle, ce sont 41 collègues qui ont quitté l'UQAC pour la retraite.

Les ressources matérielles et financières

Au cours de l'exercice financier se terminant le 30 avril 2016, le fonds de fonctionnement a généré des produits de 93 559 598 \$ et des charges de 93 217 172 \$, pour un surplus dégagé de 342 426 \$. Cette période marquait la seconde année d'application du Plan stratégique 2013-2018, en vertu duquel plus de 1 M\$ ont été réservés au développement de l'Université.

Des projets d'envergure ont également été réalisés lors de la dernière année. Parmi ceux-ci se démarquent le réaménagement du Pavillon de la santé, la rénovation complète des laboratoires de chimie et le lancement du projet de construction du Pavillon de la culture des peuples autochtones Rio Tinto.

Les infrastructures informatiques de l'UQAC ont aussi bénéficié de mises à niveau importantes, notamment en ce qui a trait aux équipements de routage et au déploiement du plan de sécurisation des technologies de l'information. La migration de l'environnement de gestion du dossier étudiant a aussi été entreprise en 2015-2016.

Les évènements marquants de l'année

Juin 2015

- 10 Accréditation de la chaire ViAHT (Issouf Fofana)

Octobre 2015

- 14 au 16 2^e Colloque sur la persévérance et la réussite scolaires chez les Premiers Peuples

Novembre 2015

- 04 Accréditation de la Chaire sur les événements traumatiques (Danielle Maltais)

Janvier 2016

- 25^e anniversaire du CPNN

Février 2016

- 11 Lancement du premier numéro numérique de l'UQAC en revue
- 18 et 19 2^{es} Journées de la valorisation de l'enseignement, de la recherche et de la création

Mars 2016

- 19 Victoire de l'équipe féminine de volleyball des Inuk (championnat RSEQ)

Avril 2016

- 02 Victoire de l'équipe masculine de soccer des Inuk (championnat RSEQ)
- 28 2^e Soirée des diplômés de l'Association des diplômés de l'UQAC
- 29 Remise de doctorats honorifiques
- 30 Collation des grades

Les activités internationales

Deux nouveaux programmes ont vu le jour à l'automne 2015 : le baccalauréat en informatique de gestion, offert à la Polytechnique internationale de Tunis, et la maîtrise en éducation, offerte à l'Université d'État d'Haïti.

Les programmes délocalisés de l'UQAC ont poursuivi sur leur lancée. Au cours de la dernière année, quelque 641 nouveaux étudiants se sont inscrits dans les 6 programmes offerts à l'étranger (Chine, Maroc, Colombie, Sénégal et Tunisie), et environ 600 étudiants ont obtenu un diplôme de l'UQAC, dans ceux-ci.

Par l'entremise de son Bureau de l'international, l'UQAC a également mis sur pied les « écoles d'été » avec les étudiants des programmes délocalisés de la Colombie et de la Chine, leur permettant ainsi d'effectuer un court séjour au Canada et de poursuivre une formation, créditée ou non, durant la période estivale.

Les perspectives d'avenir

L'UQAC aura une année bien remplie en 2016-2017. Les succès confirmés de certains projets d'amélioration institutionnelle des processus, notamment dans le traitement des demandes d'admission, amèneront l'Université à poursuivre cette initiative. L'embauche prévue de 17 nouveaux professeurs en 2017 apportera une nouvelle couleur à l'UQAC, alors que cette relève riche stimulera, grâce à sa vision et à son expertise, le rayonnement de l'UQAC dans sa communauté et à l'étranger. Le développement de son offre pédagogique, le déploiement de la recherche et de ses créneaux d'excellence ainsi que la certitude d'offrir à ses étudiants la meilleure expérience d'études et de vie continueront d'être au cœur des préoccupations de l'UQAC.



© Denis Blackburn

Attestations d'études remises lors des deux cérémonies de collation des grades 2016 à l'UQAC.



DIRECTION

Martin Gauthier, recteur
Dominique Bouchard, vice-recteur aux ressources
Martin Côté, vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général
Mustapha Fahmi, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Laval Boulianne, membre socioéconomique, comptable professionnel agréé
Membres
Dominique Bouchard*, vice-recteur aux ressources
Serges Chamberland*, membre socioéconomique, président du Conseil régional des caisses Desjardins Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix et Côte-Nord

Pierre A. Cousineau, professeur
Mustapha Elayoubi*, chargé de cours
Mustapha Fahmi*, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création
Christyne Fortin, membre socioéconomique, architecte associée, Gosselin & Fortin architectes
Martin Gauthier*, recteur
Hélène Laroche, membre socioéconomique, directrice finances, Métal primaire Québec (RTA)
Catherine Larouche, professeure
Carl Parent*, étudiant
Guyline Proulx, membre socioéconomique, représentante des cégeps
Micheline Riverin, membre socioéconomique, directrice des ressources financières et informationnelles, Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi
Robin Tranchant, étudiant
Secrétaire
Martin Côté, vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général
A également siégé en cours d'année
Bruno Bouchard*, professeur

COMMISSION DES ÉTUDES, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

Président
Martin Gauthier, recteur
Membres
Stéphane Allaire, doyen de la recherche et de la création
Perrine Argilès, étudiante
Franck Basset, chargé de cours
Julie Bouchard, professeure
Julien Bousquet, professeur
Sophie Déry, étudiante
Pierre Dostie, chargé de cours
Mustapha Fahmi, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création
Christian Gagnon, étudiant
Diane Gauthier, professeure
Étienne Hébert, doyen des études
Éric Jean, professeur
Marie-Septembre Larouche, étudiante
Anne Martine Parent, professeure
Vincent Poirier, étudiant
Lyne St-Georges, professeure

Secrétaire
Martin Côté, vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général
Ont également siégé en cours d'année
Stéphane Aubin, professeur
Christian Bélanger, chargé de cours
Samuel Boily, étudiant aux cycles supérieurs
Marie-Pier Boivin, étudiante de 1^{er} cycle
Francis D. Brisson, étudiant de 1^{er} cycle
Jessica-Zoé Fournier, étudiante de 1^{er} cycle
Laetitia Larouche, étudiante
Véronique Perron, étudiante à temps partiel
Jacques Tremblay, chargé de cours
Orlane Tremblay, étudiante au 1^{er} cycle
Jimmy Trottier, étudiant

* Membre du comité exécutif



Université du Québec à Rimouski



JEAN-PIERRE OUELLET
RECTEUR

L'UQAR a accueilli le 83^e Congrès de l'Acfas en 2015. Plus de 3 500 congressistes d'une trentaine de pays ont accepté l'invitation de *sortir des sentiers battus* et de participer à cet important congrès scientifique qui a permis à l'UQAR de rayonner à l'échelle internationale.

Les programmes d'études et les étudiants

L'Université a maintenu son effectif étudiant à la rentrée universitaire de 2015 avec près de 7 242 étudiantes et étudiants, dont plus de 450 provenant de l'étranger, et a décerné 1 497 diplômes à l'automne 2015. Depuis sa création, l'UQAR a remis plus de 43 700 diplômes universitaires.

L'UQAR a bonifié son offre de programmes en lançant un doctorat en ingénierie. Ce programme de l'UQAC, offert par extension à l'UQAR, a pour objectif de former des professionnels hautement qualifiés aptes à mettre en oeuvre, à coordonner et à réaliser des activités de recherche et de développement de pointe, et ce, tant au sein d'entreprises que d'organisations publiques ou parapubliques.

Répondant aux demandes d'acteurs socio-économiques, d'étudiantes et d'étudiants de la région de Chaudière-Appalaches, l'UQAR a annoncé qu'elle offrira dès l'automne 2016 son programme de baccalauréat en informatique au campus de Lévis. L'Université a également annoncé, au début de l'année 2016, la décentralisation de son baccalauréat en administration à temps complet à Gaspé, à Carleton-

sur-Mer et aux Îles-de-la-Madeleine à la prochaine rentrée universitaire. En outre, l'UQAR a lancé une nouvelle concentration en gestion des technologies d'affaires (GTA) pour son baccalauréat en administration offert au campus de Lévis.

Plusieurs étudiantes et étudiants de l'UQAR se sont démarqués au cours de l'année. Diplômée au doctorat en lettres, Marie-Ange Croft a obtenu la médaille d'or du Gouverneur général du Canada pour l'excellence de son dossier universitaire. La médaille d'argent a été attribuée à Édith Bélanger, diplômée au baccalauréat en sciences comptables. Par ailleurs, le Prix d'excellence des diplômés a été décerné à Marcel Babin, directeur de l'Unité mixte internationale Takuvik. Diplômé en biologie en 1986, M. Babin est le quinzième lauréat de cette prestigieuse distinction.

La délégation de l'UQAR est montée sur la première marche du podium aux Jeux Interbio 2016, tenus à Québec. Pour leur part, les représentantes et les représentants de l'Université sont montés trois fois sur le podium aux 28^{es} Jeux du commerce, tandis que les porte-couleurs de l'UQAR ont obtenu la 3^e position aux 7^{es} Jeux des infirmières et infirmiers du Québec.



Sébastien Raboin

L'UQAR a bonifié son offre de programmes en ingénierie en lançant un doctorat en ingénierie.

Présenté au campus de Lévis, en 2016, le Happening Marketing a encore une fois permis à l'UQAR de s'illustrer, tant sur le plan de l'organisation que de la compétition, ses représentants montant trois fois sur le podium à cette importante compétition de marketing.

La recherche et la formation des chercheurs

L'UQAR s'est illustrée une fois de plus sur le plan de la recherche à l'échelle nationale. La firme RESEARCH Infosource Inc. a classé l'UQAR au deuxième rang parmi les universités canadiennes de sa catégorie dans son palmarès 2015. C'est la cinquième année que l'Université se démarque parmi les universités offrant majoritairement des programmes de 1^{er} cycle.

Inaugurée en 2010, la Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins a été renouvelée jusqu'en 2019. Dirigée par le professeur Jean-Claude Brêthes, cette chaire est la seule en Amérique du Nord à se consacrer à la conservation et à l'exploitation durable des écosystèmes marins. Par ailleurs, l'UQAR a obtenu la Chaire de recherche du Canada en géologie marine (niveau 1). Sous la direction du professeur Guillaume St-Onge, cette chaire effectue des recherches sur les risques naturels, l'histoire géologique du Canada et les changements climatiques. Dirigée par la professeure Gwénaëlle Chaillou, la Chaire de recherche du Canada en géochimie des hydrogéosystèmes côtiers a quant à elle été renouvelée.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Tenu pour une 7^e année, le Vélothron 24 h a atteint un nouveau sommet en amassant plus de 41 480 \$, pour un total de près de 200 000 \$ depuis sa fondation. Plus de 400 cyclistes ont enfourché un vélo au profit d'une vingtaine d'organismes œuvrant auprès des jeunes en Chaudière-

Appalaches et à Québec. L'événement s'est déroulé sous la coprésidence d'honneur du cycliste David Veilleux, premier Québécois à avoir complété le Tour de France, et de Laurent Fallon, premier vice-président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Lévis.

L'Université a signé une entente avec Innovation maritime afin de développer des collaborations scientifiques et pédagogiques. Par ailleurs, une quatrième série de conférences publiques a été présentée à l'automne sur la santé mentale. Contribuant à mieux outiller la population pour lui permettre d'agir concrètement sur sa santé, ces conférences ont été offertes aux populations de Rimouski, de Gaspé et de Baie-Comeau grâce à la collaboration de l'UQAR, de TELUS, du Centre d'expertise en santé de Sherbrooke et des centres intégrés de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord.

Le personnel

L'Association aquacole du Canada a remis son Prix d'excellence en recherche à la professeure Céline Audet. Cette reconnaissance souligne l'impact significatif des travaux de l'écophysiologiste de l'UQAR-ISMER sur l'industrie aquacole. Autre distinction à souligner, le professeur Francis Belzile a été honoré par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, qui lui a attribué le titre honorifique de Fellow.

Le ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation productive d'Argentine a souligné la contribution significative du professeur de l'UQAR-ISMER Gustavo Ferreyra à l'avancement des connaissances en océanographie dans ce pays. Le Ministère lui a remis le prix RAICES attribué à des chercheurs argentins qui s'illustrent à l'extérieur de leur pays d'origine et qui développent des échanges d'im-

portance à l'international. Pour sa part, le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en biodiversité nordique, le professeur Dominique Berteaux, a reçu le prix Hubert-Reeves 2015 pour son ouvrage *Changements climatiques et biodiversité du Québec : vers un nouveau patrimoine naturel*.

La professeure Natalie Lavoie a reçu le prix Réalisation en recherche et création du réseau de l'Université du Québec. La titulaire de la Chaire de recherche sur la persévérance scolaire et la littératie a obtenu ce prix pour ses recherches innovatrices sur le développement de l'automatisation des habiletés graphomotrices et ses liens avec l'orthographe et la production de textes. Elle a aussi obtenu la distinction Alcide-C.-Horth 2015 pour souligner sa fructueuse carrière à l'UQAR.

D'autres distinctions remises à des professeurs de l'UQAR méritent d'être soulignées : la professeure en sciences infirmières Caroline Sirois a reçu le prix Profession Santé dans la catégorie « Partage des connaissances » ainsi que le prix IMS Brogan pour souligner sa contribution à l'utilisation appropriée des médicaments. De leur côté, le professeur en lettres Claude La Charité a obtenu le Prix Montaigne 2015 de la Société canadienne d'études de la Renaissance pour une communication sur Rabelais, et le professeur d'histoire Maxime Gohier a reçu le prix Louise-Dechêne de l'Institut d'histoire de l'Amérique française pour sa thèse sur les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent sous le Régime britannique. Enfin, le professeur en psychosociologie Luis Adolfo Gómez González a obtenu le

Le chercheur Marcel Babin est le quinzième lauréat du Prix d'excellence des diplômés de l'UQAR.





La Chaire de recherche du Canada en géologie marine est dirigée par le professeur Guillaume St-Onge.

prix Timothy Dow Adams pour la qualité de ses recherches dans le champ disciplinaire des approches autobiographiques.

Les ressources matérielles et financières

Les compressions budgétaires des dernières années associées à une baisse des effectifs étudiants ont grandement fragilisé la situation financière de l'UQAR. Depuis plusieurs années, grâce à une gestion rigoureuse des budgets, l'équilibre budgétaire avait été maintenu. L'année 2015-2016 constitue toutefois une coupure, puisque malgré des efforts importants de compression des dépenses, cet équilibre n'a pu être atteint.

L'Université est donc à élaborer un plan de retour à l'équilibre budgétaire ce qui représente un défi majeur compte tenu des efforts déjà réalisés. Elle poursuit ses efforts, mais un appui financier de la part du gouvernement est incontournable pour assurer aux populations desservies l'accessibilité à une formation universitaire diversifiée et de qualité.

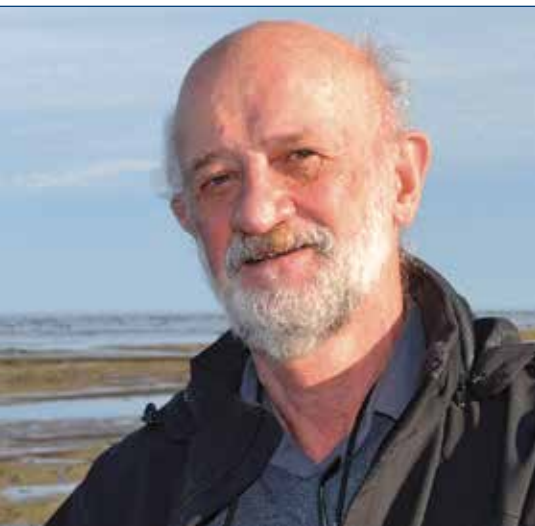
Se poursuivent également les travaux d'amélioration du système de gestion informatisée (SIGER Web) des dossiers étudiants et des ressources académiques, développé conjointement avec l'UQO et l'UQAT.

Un projet d'amélioration des infrastructures a été élaboré et présenté dans le cadre du programme fédéral du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires. Ce projet vise principalement à améliorer la capacité de nos espaces afin de supporter, de façon optimum, la recherche de haut niveau qui doit y être effectuée.

Le professeur Jean-Claude Brêthes est titulaire de la Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins.



La professeure Gwénaëlle Chaillou dirige la Chaire de recherche du Canada en géochimie des hydrogéosystèmes côtiers.



Les activités internationales

De concert avec l'Université de Bretagne occidentale (UBO), l'UQAR a lancé une première formation internationale sur les risques côtiers offerte gratuitement en ligne. Ce cours en ligne ouvert aux masses (CLOM) a permis aux deux universités de mettre en commun leurs expertises sur des enjeux qui touchent autant la France que le Québec, afin d'outiller les internautes intéressés à des enjeux comme les aléas d'érosion et de submersion côtière, la vulnérabilité en zone côtière, les perceptions et les représentations des risques côtiers, les méthodes de prévention des risques côtiers et la gestion de crise.

L'UQAR a conclu une entente de partenariat avec l'Institut flamand de la mer (VLIZ) visant à accroître leurs activités communes de recherche et de formation dans le domaine maritime.

Les événements marquants de l'année

La mobilisation de la communauté de l'UQAR et de ses partenaires a permis de faire un succès du 83^e Congrès de l'Acfas. En plus de la participation de plus de 3 500 congressistes, l'événement a été couvert par une quarantaine de journalistes et les activités grand public ont attiré quelque 3 000 personnes. L'Université du Québec a admis dans son cercle d'excellence, au nom de la communauté de l'UQAR, Nicole Poirier et Julien Lambrey de Souza pour souligner cette réussite. La présidence d'honneur du 83^e Congrès de l'Acfas a été assumée par le scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion, alors que le biologiste et humoriste Boucar Diouf en a été le porte-parole.

La Fondation de l'UQAR (FUQAR) a souligné ses 40 ans le 26 février 2016. Depuis sa création, la FUQAR a réussi à amasser plus de 20 M\$ pour appuyer la mission d'enseignement et de recherche de l'UQAR. Placée sous la présidence d'honneur de Clément Audet, vice-président Marché consommateurs et Centres de contact client à TELUS Québec, et de Guy Cormier, président du Mouvement Desjardins, cette campagne de financement a atteint 75 % de son objectif financier de 12 M\$ au cours de l'année.

Les perspectives d'avenir

Les succès de l'UQAR et son développement au cours des dernières années doivent servir d'assises à la poursuite de sa croissance. C'est en misant sur la grande qualité de ses expertises, sur le dynamisme de sa communauté universitaire et sur le renforcement de ses liens avec les milieux desservis qu'elle continuera de jouer un rôle incontournable dans le développement socioéconomique et culturel du Québec.

La situation financière de l'UQAR est cependant très préoccupante. L'Université a été dans l'obligation de faire des choix déchirants, qui ne sont pas sans impacts sur son développement et sur sa capacité à accomplir pleinement sa mission. Il s'agit là d'une inquiétude majeure, autant pour l'UQAR et sa communauté que pour les régions qu'elle dessert. Le développement de régions fortes passe inévitablement par des universités sises en région qui possèdent la capacité et les moyens de jouer pleinement leur rôle.



Gaëlle Lafenêtre



Gaëlle Lafenêtre

Plus de 400 cyclistes ont enfourché un vélo au profit d'une vingtaine d'organismes œuvrant auprès des jeunes en Chaudière-Appalaches et à Québec lors du 7^e Vélothon 24 h, dont le maire de Lévis, Gilles Lehouillier, les coprésidents d'honneur, David Veilleux et Laurent Fallon, les cofondateurs du Vélothon 24 h, Martin Gendron et Jacques Daignault, et le président de l'AGECALE, Frédéric Fournier.

Le 83^e Congrès de l'Acfas a été couronné de succès et a mobilisé l'ensemble de la communauté universitaire.



DIRECTION

Jean-Pierre Ouellet, recteur
François Deschênes, vice-recteur à la formation et à la recherche
Marjolaine Viel, vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration
Romain Lavoie, secrétaire général par intérim et registraire
A également été membre de la direction en cours d'année
Cathy-Maude Croft, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
René Gingras*, directeur général, Cégep de Rivière-du-Loup
Membres
Louise Bérubé, chargée de cours
Pierre Cadieux, professeur
Marie-Hélène Chouinard*, directrice générale, Appui Bas-Saint-Laurent

Édith Couture, directrice d'école, Commission scolaire René-Lévesque
Sophie D'Anjou*, directrice générale, Caisse Desjardins de Beauce-Centre
François Deschênes*, vice-recteur à la formation et à la recherche
Martin Maltais*, professeur
Virginie Martel, professeure
Rosalie Montminy-Morissette*, étudiante
Jean-Pierre Ouellet*, recteur
Daniel Paré, président-directeur général, Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
Kevin Rodrigue*, étudiant
Josée Rivard, directrice générale adjointe au développement clinique, Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins
Nadine Rouleau, retraitée
Marjolaine Viel*, vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration
Secrétaire
Romain Lavoie*, secrétaire général par intérim et registraire
Attachées d'assemblée
Claudette Bédard
Nancy Gagné

Personnes convoquées

Françoise Daigle, directrice du Service des communications
Denis Ouellet*, président du SCFP, section locale 1575
Ariane Plourde, directrice de l'ISMER

COMMISSION DES ÉTUDES

Président
Jean-Pierre Ouellet, recteur
Membres
Gabriel Amiot, étudiant
Simon Bélanger, étudiant
Francis Belzile, professeur
Jean Brousseau, doyen des études de premier cycle
Frédéric Deschenaux, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche
François Deschênes, vice-recteur à la formation et à la recherche
Chantal Desrosiers, professeure
Bernard Gagnon, professeur
Harold Heppell, professeur
Martin Maltais, professeur
Virginie Martel, professeure
Alexandre Mazier, étudiant
Jean-François Méthot, professeur

Rosalie Montminy-Morissette, étudiante
Rébecca Moreau, étudiante
Jessie Morin, étudiante
André-Luc Ouellet, étudiant
Ginette Pelletier, chargée de cours
Catherine Turbide, chargée de cours
Personne convoquée
Philippe Horth, adjoint au vice-recteur à la formation et à la recherche pour le campus de Lévis
Secrétaire d'assemblée
Romain Lavoie, secrétaire général par intérim et registraire
Attachées d'assemblée
Claudette Bédard
Nancy Gagné
Ont également siégé en cours d'année
Frédéric Banville, professeur
Danielle Boutet, professeure
Dereck Cotton-Smith, étudiant
Jean-Yves Desgagnés, professeur
Hamidou Diallo, étudiant
Sylvie Morin, professeure
Joannie Rousseau-Plante, étudiante
Richard Saint-Louis, professeur
Jacques Thériault, chargé de cours

* Membre du comité exécutif

Université du Québec en Outaouais



Marie-Andrée Blais

DENIS HARRISSON
RECTEUR

L'année 2015-2016 a été marquée par la célébration des 35 ans de l'UQO et de ses 35 000 diplômés ainsi que par la poursuite de sa croissance.

Les programmes d'études et les étudiants

Le nombre d'étudiants inscrits à l'UQO a encore connu une belle croissance en 2015-2016, passant de 7 158 en 2014-2015, à 7 421 en 2015-2016, soit une augmentation de 3,6 %. L'Université a décerné 1 759 diplômes, dont 1 052 baccalauréats, 164 maîtrises et 12 doctorats.

Au cours de l'année, l'offre de programmes de l'UQO s'est accrue. L'Université a ouvert ses premiers programmes sur mesure : une maîtrise et un doctorat offerts par le Département des sciences naturelles au campus de Gatineau. Elle a également ajouté le programme de doctorat en éducation à l'offre du campus de Saint-Jérôme. Finalement, elle a commencé à offrir son certificat en administration ainsi que son certificat en gestion et évaluation immobilières au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie.

Les délégations étudiantes de l'UQO se sont démarquées lors de compétitions universitaires en remportant des prix aux Jeux du commerce, aux Jeux de la communication, au Symposium GRH, au Happening Marketing, aux Jeux de sciences politiques et à la simulation des Nations Unies à New York.

Bianka Fauvelle, étudiante à la maîtrise en psychoéducation, et Émilie Robitaille, étudiante à la maîtrise en sciences infirmières, ont toutes deux reçu la médaille du Lieutenant-gouverneur, soulignant leur réussite scolaire et leur engagement personnel, social et communautaire. Rima Habib, étudiante à la maîtrise en psychoéducation, qui représente un modèle d'engagement au sein de l'UQO et de la collectivité des Laurentides, a été reçue au Cercle d'excellence de l'Université du Québec. Enfin, Sandra Lafortune, étudiante au baccalauréat en psychologie, a reçu le prix Mérite étudiant 2015 de l'UQO pour son engagement constant dans plusieurs sphères de la vie universitaire.

La recherche, la création et la formation de chercheurs

En 2015-2016, le développement des chercheurs a connu un essor, l'UQO accueillant 23 stagiaires postdoctoraux, comparativement à 21 en 2014-2015.

Par ailleurs, la Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles de la professeure Francine de Montigny et la Chaire de recherche du Canada sur la violence faite aux enfants de

la professeure Marie-Ève Clément ont été renouvelées pour une période de cinq ans. De plus, une première chaire de recherche industrielle du CRSNG, qui porte sur la détection de bactéries et de produits chimiques nocifs, a été lancée par le professeur Wojtek J. Bock en janvier 2016 avec un financement de 1,85 M\$.

La professeure Caroline Caron, du Département des sciences sociales, a remporté le Prix du Canada 2016 remis par la Fédération des sciences humaines pour son livre *Vues, mais non entendues : les adolescentes québécoises et l'hypersexualisation*.

Lors de la 9^e Semaine de la recherche à l'UQO, les étudiants ont été mis en vedette avec le concours *Dévoile ta recherche en 180 secondes*.

La professeure Caroline Caron, du Département des sciences sociales, a reçu le Prix du Canada 2016 dans le cadre du Congrès des sciences humaines 2016 pour son livre intitulé *Vues, mais non entendues : les adolescentes québécoises et l'hypersexualisation*.





Renouvellement de deux chaires de recherche du Canada à l'UQO. À gauche, la professeure Francine de Montigny, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles, et à droite, la professeure Marie-Ève Clément, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la violence faite aux enfants.

La gagnante de cette année au 3^e cycle, Alex Drolet-Dostaler, étudiante au doctorat en psychologie clinique, a fini en 2^e place à la finale nationale du concours *Ma thèse en 180 secondes* qui a eu lieu lors du Congrès de l'Acfas.

Les partenariats et l'engagement dans le milieu

En 2015-2016, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) et l'UQO ont amorcé le projet de développement d'un centre affilié universitaire, volet social. De plus, l'UQO a organisé, en collaboration avec des professeurs en sciences infirmières et le CISSSO, le 2^e colloque régional de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais.

Les regroupements étudiants du campus de Saint-Jérôme s'ouvrent sur la collectivité en organisant des activités de représentation sollicitant les entreprises, organismes et organisations du milieu. C'est ainsi que la Journée de la psychoéducation a réuni en septembre dernier

une panoplie d'intervenants sociaux communautaires. De plus, le Club des futurs entrepreneurs universitaires du campus de Saint-Jérôme a tenu, en mars 2016, le 3^e Grand rendez-vous entrepreneurial des Laurentides, réunissant des entrepreneurs et partenaires sociaux économiques sous la présidence d'honneur de l'entrepreneur Nicolas Duvernois, PDG et fondateur de Pur Vodka.

Des organismes régionaux dont la Chambre de commerce de Gatineau, la Ville de Gatineau et les directions des commissions scolaires de l'Outaouais, ont fait appel à des équipes de professeurs pour la réalisation d'études, d'évaluations de programmes et de projets de recherche-action. De plus, la communauté de l'UQO s'est mobilisée pour favoriser l'accueil et l'intégration de réfugiés, par l'entremise d'activités d'information et de sensibilisation ainsi que par un programme de bourses et de parrainage pour faciliter l'accès des réfugiés aux études universitaires.

Le personnel

Parmi les membres de la communauté universitaire honorés cette année, Monique Séguin, du Département de psychoéducation et de psychologie, a reçu le Prix d'excellence en recherche pour les professeurs; Françoise Roy, chargée de cours à l'UQO, a reçu le prix mérites Hommage 2014-2015 de l'Association québécoise de prévention du suicide, qui a souligné sa contribution exceptionnelle au développement de la prévention du suicide; pour sa part, Guylaine Cloutier, responsable de la gestion des dossiers au Bureau du registraire, a reçu le prix Employé d'honneur de l'UQO.

L'UQO a engagé 19 nouveaux professeurs. Elle a aussi nommé Sylvie de Grosbois au poste de vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Mario Lepage au poste de

doyen de la gestion académique, ainsi que Marie-Andrée Boutin-Clermont au poste de directrice adjointe aux relations de travail au Service des ressources humaines. De plus, l'Université a pourvu 3 postes du groupe professionnel, 1 poste du personnel administratif et 18 postes du personnel de soutien.

Une négociation pour le renouvellement de la convention collective des professeurs est en cours. Une entente de principe a été convenue avec le Syndicat du personnel de soutien pour le renouvellement de la convention collective.

Les ressources matérielles et financières

Malgré des compressions budgétaires additionnelles de plus de 850 000 \$, l'UQO a réussi à atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016.



Le professeur Wojtek J. Bock, du Département d'informatique et d'ingénierie, a obtenu 1,85 M\$ pour établir la Chaire de recherche industrielle SPI – CRSNG afin de compléter le développement de technologies photoniques de détection de produits dangereux.

Sur la photo : le député fédéral de Hull-Aylmer, Greg Fergus, Bettina Hamelin, vice-présidente, Direction des partenariats de recherche du CRSNG, le professeur Wojtek J. Bock, Pierre Vézina, chef de la direction de la firme SPI, le recteur de l'UQO, Denis Harrisson, et le député fédéral de Gatineau, Steven MacKinnon.

Sur le plan des ressources informatiques, l'UQO a procédé à une importante refonte de son site Web institutionnel ainsi qu'à l'implantation de nouveaux portails d'employés et d'étudiants. Celles-ci permettent notamment à l'UQO d'offrir aux étudiants de nouveaux services en ligne sécurisés pour la gestion de leur dossier étudiant. L'UQO a aussi procédé à la révision complète de sa Politique d'acquisition de biens et services et d'octroi de contrats de construction pour répondre aux exigences de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Les activités internationales

L'UQO a ajouté une dimension internationale à ses programmes grâce à ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger, notamment par l'accueil de cohortes d'étudiants français au 1^{er} cycle en administration et au 2^e cycle en sciences et technologies de

l'information. L'UQO a également continué à offrir son programme de maîtrise délocalisé en gestion de projet à une septième cohorte d'étudiants de la République dominicaine. La poursuite des travaux pour organiser les stages de groupe crédités à l'étranger a permis à une cohorte d'étudiantes en sciences infirmières de réaliser des stages au Nicaragua.

Plusieurs professeurs effectuent des missions d'enseignement et de recherche à l'étranger qui permettent d'élargir l'éventail de collaborations en recherche avec l'UQO, entre autres par l'accueil de stagiaires de recherche et de chercheurs de l'étranger. Parmi eux, on a pu compter des boursiers d'Affaires mondiales Canada, de Mitacs et du Fonds de recherche Nature et technologies du Québec. En matière de développement international, des subventions du ministère des Relations internationales et de la Francophonie et de l'Agence universitaire de la Francophonie ont permis à des

professeurs de mettre en œuvre des projets dans les secteurs de l'éducation (Chine et Haïti) et de l'économie (Niger).

Les événements marquants de l'année

L'arrivée en poste, en mars 2016, de la nouvelle vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Sylvie de Grosbois, a apporté un nouveau dynamisme pour le développement de programmes et le déploiement de la recherche à l'UQO.

En plus de célébrer son 35^e anniversaire en 2016, l'UQO est sortie des sentiers battus en proposant une approche par projets dans le cadre du processus d'élaboration de son Plan stratégique 2016-2020. Cette approche novatrice a su interpeller et mobiliser la communauté universitaire et a permis l'émergence de projets stratégiques provenant de tous les groupes de cette communauté.



UQO

Réalisé sous la direction de Ruth Phillon, professeure au Département des sciences de l'éducation et spécialiste de l'adaptation scolaire, le *Guide de référence sur les mesures d'accommodement pouvant être offertes aux étudiants en situation de handicap en contexte universitaire*, disponible gratuitement sur le Web, vient combler un besoin de balises pour les universités québécoises qui font face à une hausse importante du nombre d'étudiants en situation de handicap ayant recours à des mesures d'accommodement.

Le professeur Frédéric Doyon de l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT) a obtenu une subvention de recherche de 517 000 \$ sur quatre ans pour le projet intitulé *Forêt s'adapter : pour le développement d'une sylviculture favorisant l'adaptation des forêts de la vallée du Haut-St-Laurent aux changements globaux*. Sur la photo, de gauche à droite : Sylvain Delagrance (UQO), Travis Logan (Ouranos), Marie-Ève Roy (UQO), Frédéric Doyon (UQO), David Rivest (UQO), Philippe Nolet (UQO), Christian Messier (UQO), Isabelle Aubin (Service canadien des forêts), François Girard (UdeM), Angélique Dupuch (UQO), Maxime D'Amours (UdeM) et Caroline Gagné (UQAM).



UQO

La délégation 2016 de l'UQO à la National Model United Nations, dans la salle de l'Assemblée générale des Nations Unies. Parmi eux, Frédéric Lamontagne s'est distingué par son excellence diplomatique. De gauche à droite : Alexandre Dubé-Belzile, Naomi Montplaisir, Natacha Meunier, Alexie Morin-Fortin, Jean-Sébastien Caron-de Montigny, Tomi Penzes, Noémie Delva, Frédéric Lamontagne, Brandon Bolduc, Martin Henry, Thomas Collombat (professeur), Dimitri della Faille (professeur) et Jonathan Carrière-L'Écuyer.



Thomas Collombat (UQO)

Les perspectives d'avenir

L'UQO amorcera, à l'automne 2016, la mise en œuvre des projets de son Plan stratégique 2016-2020. Elle continuera aussi à collaborer étroitement avec ses partenaires et le gouvernement en regard du statut particulier octroyé aux établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais, dans le but de concrétiser ses projets de développement prioritaires, dont l'ajout de programmes en santé et en sciences naturelles et la consolidation de son campus de Gatineau sur le site du pavillon Alexandre-Taché.

Du côté des Laurentides, le principal défi reste celui du manque d'espace au campus de Saint-Jérôme. Plusieurs options sont envisagées pour augmenter la capacité d'accueil et absorber cette croissance phénoménale de nos activités dans les Laurentides, dont l'ajout de modulaires, à court terme, et l'implantation d'un nouveau bâtiment, à moyen terme, qui doublerait la superficie du campus afin de répondre aux besoins de la population.



Louise Leblanc

Annie-Pier Caron Daviault, étudiante à la maîtrise en sciences sociales du développement territorial, a vu son travail de bénévole récompensé lorsqu'elle a reçu le prix Hommage bénévolat-Québec 2016 (Jeune bénévole – Prix Claude-Masson), remis le 12 avril 2016, lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale à Québec. Elle a également été choisie Personnalité de la semaine-Radio-Canada/Le Droit. Sur la photo, Annie-Pier Caron Daviault reçoit son prix de la part du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, en présence de Bruno et Philippe Masson, fils de feu Claude Masson.



Au 30 avril
2016

DIRECTION

Denis Harrisson, recteur
Sylvie B. de Grosbois, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche
Yves Dupont, vice-recteur à l'administration et aux ressources
André J. Roy, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente
Lyse Ricard*, ex-commissaire déléguée, Agence du revenu du Canada
Membres
Lisette Blouin-Monfils, représentante des diplômés, ex-conseillère stratégique en ressources humaines
Louise Briand, professeure
Jean-Christophe Chartrand-Gauthier*, étudiant
Claude J. Chénier, représentant des collèges, ex-directeur général, Cégep Heritage College

Frédérique Delisle, directrice générale, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais
Yves Dupont*, vice-recteur à l'administration et aux ressources
Diane Godmaire, directrice général adjointe, CSSS de Gatineau
Denis Harrisson*, recteur à l'enseignement et à la recherche
Michal Iglewski*, professeure
Chantal Saint-Pierre, professeure
Dominique Toupin*, CPA, associée, Amyot Gélinas, SENC

Observateurs

Sylvie B. de Grosbois, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche
Geneviève Lapointe, agente de recherche
Louise Renaud, chargée de cours
Odetta Rochefort, technicienne en travaux pratiques
Ont également siégé en cours d'année
Philippe Boily, étudiant
Nathalie Gagnon, chargée de cours
Denis Beaudoin, directeur général, CSSS de Gatineau

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Denis Harrisson, recteur

Membres

Fernande Abanda Ngono, étudiante
Nadia Baaziz, directrice du module de l'informatique
Robert Bilterys, doyen de la recherche par intérim
Danny Caron-St-Pierre, étudiant
Sylvie B. de Grosbois, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche
Salomon Fotsing, chargé de cours
Christiane Guay, directrice du département de travail social
Hamdijatou Kane, professeure
Valérie La France-Moreau, étudiante
Catherine Lanaris, professeure
Marc Landry, doyen des études
Daniel Langevin, chargé de cours
André Manseau, doyen de la recherche
Joël Éric Olinga Mebada, étudiant
Justine Ratté, étudiante
Martin Robitaille, directeur du Département des sciences sociales

Observateurs

Yves Dupont, vice-recteur à l'administration et aux ressources
Isabelle Jobin, adjointe au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Ont également siégé en cours d'année
Christian Calmès, professeur
Alexandre Dugas, étudiant
Nicholas Gagnon-Daniel, étudiant
Abdelkrim Hamou-Lhadj, chargé de cours
Catherine Lanaris, professeure
André Manseau, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant
Stéphane Morin, étudiant
Hervé Ndayimirije, étudiant
Stéphane Pisani, étudiant
Marie Robert, responsable des programmes de 2^e cycle en criminologie
Jean-François Simard, responsable des programmes de 2^e cycle en développement territorial
Mahamadou Abba Yattara, étudiant

Une plainte a été traitée en vertu du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

* Membre du comité exécutif



Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Dans le cadre de son chantier prioritaire portant sur l'intégration des technologies de l'information et des communications, l'UQAT a poursuivi l'optimisation de l'utilisation des technopédagogies dans sa formation, notamment à distance.

La recherche et la formation de chercheurs

En 2015-2016, le volume total de la recherche subventionnée réalisée à l'UQAT a augmenté à plus de 10 M\$. Parmi les nombreuses bourses et subventions octroyées cette année, six chercheurs de l'Institut de recherche en mines et en environnement et de l'Institut de recherche sur les forêts ont obtenu d'importantes subventions d'une valeur de près de 650 000 \$ sur cinq ans pour la réalisation de projets porteurs dans le cadre du Programme de subventions à la découverte du CRSNG.

Maria-Lourdes Lira-Gonzales, professeure en sciences de l'éducation, fait partie des 35 participants au projet Découvrez l'univers des chercheurs, mené en collaboration avec Radio-Canada.



Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue

Les programmes d'études et les étudiants

En 2015-2016, l'effectif s'élevait à 3 707 étudiants, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente. À l'automne 2015, l'Université a délivré 877 diplômes, dont 417 baccalauréats, 30 maîtrises et 9 doctorats. Du côté des programmes, forte d'une quinzaine d'années d'expérience en création et nouveaux médias, l'UQAT a innové cette année en lançant entre autres une nouvelle maîtrise en création numérique unique au Québec. De plus, un nouveau microprogramme de 1^{er} cycle en mines et gestion environnementale fut créé et un DEC-BAC harmonisé dans le domaine de la création numérique fut développé avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour les diplômés en techniques de l'informatique.

Les étudiants des baccalauréats en éducation des cohortes de l'automne 2014 se sont démarqués par leurs excellents résultats lors de leur première passation du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) avec un taux de réussite remarquable de 72 % pour les deux parties du Test.

Cette année encore, les délégations étudiantes de l'UQAT se sont illustrées lors de compétitions universitaires, notamment en remportant quatre trophées aux Jeux de génie 2016, dont la prestigieuse compétition de la Machine, en obtenant une 3^e place à la simulation boursière et en gagnant un prix hommage aux Jeux du commerce. De plus, trois étudiantes au DESS en sciences comptables ont obtenu la 2^e place au concours *Combat de cas* de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

Un groupe d'étudiants au baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde a organisé avec succès le colloque *SPEAQ on Campus*, qui a rassemblé des enseignants, des étudiants et des professionnels du milieu de l'éducation en région. De plus, 26 étudiants au baccalauréat en création numérique ont développé une projection architecturale d'une grande complexité dans le cadre du 34^e Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue. Ce projet unique s'accompagnait d'une performance sur scène de l'auteur-compositeur-interprète Philippe B.



Christian Leduc

JOHANNE JEAN
RECTRICE

À l'UQAT, 2015-2016 a été une autre année sous le signe de la croissance, de réalisations marquantes et de projets audacieux. La recherche et la création ont été particulièrement mises de l'avant avec le lancement du Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020.

De plus, afin de mettre en lumière la recherche réalisée en éducation, l'équipe professorale en sciences de l'éducation a lancé un nouveau *Bulletin de la recherche* ainsi que des Midis recherche dans ce domaine.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

En 2015-2016, les chercheurs de l'UQAT et leurs projets de recherche ont été mis de l'avant dans le cadre d'une nouvelle collaboration entre Radio-Canada et l'Université. Intitulées *Découvrez l'univers des chercheurs*, 35 capsules ont été réalisées et ont permis de mieux saisir les avancées du développement scientifique grâce à des professeurs et à des étudiants au doctorat de l'UQAT.

Depuis plus de 20 ans, l'UQAT collabore de façon soutenue avec les Autochtones. Cette année, dans le cadre d'un projet Synergie, en partenariat avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le lancement d'une nouvelle plateforme d'apprentissage interactive pour l'enseignement aux étudiants autochtones a été une belle réussite. De plus, le Cégep et l'Université ont développé une campagne pour la valorisation des études supérieures en région, visant notamment les étudiants de première génération.

C'est aussi à l'UQAT que plus d'une centaine de participants ont assisté au premier Panel en santé et sécurité au travail en Abitibi-Témiscamingue. Répondant à un besoin du milieu, cette initiative a été organisée par le comité de la Table de concertation régionale en santé et sécurité au travail, comité formé entre autres par Charles Côté, professeur responsable du certificat en santé et sécurité à l'UQAT. Notons également que l'Unité de recherche sur les interactions humaines a démarré le Centre d'intervention interdisciplinaire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Offerts à moindre coût, des services psychoéducatifs sont proposés à toute la population.

Le personnel

Au 30 avril 2016, l'Université comptait 109 professeurs, 207 chargés de cours et 132 employés non enseignants.

Plusieurs membres de la communauté universitaire ont été honorés cette année. Parmi ceux-ci, la professeure Marie-Hélène Poulin et son étudiante Vanessa Ménard ont remporté le prix Gilles-Gendreau de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec pour leur projet novateur A pour Autre, la première plateforme Web interactive québécoise visant à soutenir l'enseignement des habiletés sociales chez les jeunes ayant un trouble du spectre de l'autisme. Le professeur en gestion Saïd Echchakoui a reçu le prix « Article hautement recommandé » du groupe Emerald Publishing pour son article publié dans le *Journal of Modelling in Management*. De plus, l'UQAT a remis pour la première fois le Prix reconnaissance en enseignement et en pédagogie universitaire à deux projets, soit ceux des professeurs en éducation Gloria Pellerin et Maria-Lourdes Lira-Gonzales ainsi que de la chargée de cours Maia Morel.

Les ressources financières, matérielles et technologiques

En 2015-2016, le Vice-rectorat aux ressources a piloté une démarche d'envergure d'analyse de la gestion des risques à l'UQAT afin de déterminer des priorités et de développer des plans d'action. Sur le plan des ressources financières, l'UQAT a terminé l'année 2015-2016 selon ses prévisions, soit avec un léger déficit s'élevant à 84 134 \$. Parmi les projets majeurs liés aux immobilisations, un nouvel auditorium multifonctionnel a été aménagé au campus de Rouyn-Noranda. Ce nouvel espace



Laurie Chabot

Julie-Anne Bérubé et Frédérique Cornellier, instigatrices du projet de plateforme d'apprentissage interactive pour l'enseignement aux étudiants autochtones, aux côtés du directeur du campus de Val-d'Or, Vincent Rousson.

Un premier Panel en santé et sécurité au travail en Abitibi-Témiscamingue a été lancé à l'UQAT. De gauche à droite : Lise-Anne Marcil, responsable Santé, sécurité et environnement, Moreau; Charles Côté, professeur; Katia Laszczewski, coordonnatrice en santé et sécurité du travail, Groupe Promeq.



Kevin Black



UQAT

Les récipiendaires 2015 des Médailles du Gouverneur général du Canada

De gauche à droite : Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, Joanie Caron, médaillée d'or, Naomi Rouillard, médaillée d'argent, Johanne Jean, rectrice, et Michel Leclerc, président du conseil d'administration.

Les étudiants en création numérique ont proposé une expérience des plus immersives dans le cadre du 34^e Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue.



Christian Leclerc

à la fine pointe de la technologie actuelle permet d'offrir une expérience étudiante riche et inspirante.

Les activités internationales

Poursuivant son développement à l'échelle internationale, l'UQAT a accueilli plus de 300 étudiants internationaux, majoritairement de la France, de la Tunisie, du Maroc et de la Chine, grâce à différentes ententes de collaboration et partenariats avec des universités aux quatre coins du globe. L'Université a d'ailleurs participé à la mission Québec-Mexique-Colombie 2015 du gouvernement du Québec en tant que leader international dans le domaine de l'environnement et de la gestion des rejets miniers.

En collaboration avec la Chaire de recherche du CRDI en gestion et stabilisation des rejets miniers et industriels, l'UQAT a été au cœur de l'organisation du 2^e Congrès international sur la gestion des rejets miniers et l'après-mine à Marrakech en avril 2016.

Sous le thème *Les villes numériques en 2016 : expériences variées*, l'UQAT a accueilli cette année une cinquantaine de professeurs et d'étudiants du Québec, de la France, de la Tunisie, du Brésil et de la Chine dans le cadre de la rencontre annuelle du Réseau international universitaire de création numérique.

Les événements marquants de l'année

Dans la foulée de la mise en œuvre de son Plan de développement 2015-2020, l'UQAT a présenté cette année son Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020. Celui-ci traduit la volonté de l'Université d'amener la recherche et la création au-delà de ce qui a été accompli à ce jour, de mettre en place un environnement institutionnel favorable au développement des chercheurs et des équipes

de recherche, d'encourager la mobilisation des connaissances dans tous les départements ainsi que de promouvoir le recours à une approche multidisciplinaire et interdisciplinaire.

C'est en septembre dernier que l'exposition *Eh bien, dis donc!* a été lancée, une exposition régionale d'envergure en hommage au professeur en arts visuels Rock Lamothe. Cette exposition met de l'avant des œuvres de plus d'une centaine de diplômés en arts visuels et de chargés de cours. L'Université a nommé Roch Lamothe au Cercle d'excellence de l'Université du Québec, soulignant ainsi ses 35 ans de passion et d'enseignement des arts. Monsieur Lamothe a également reçu la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec le 27 novembre dernier.

En 2015-2016, la Fondation de l'UQAT a souligné l'excellence, la persévérance et l'implication de plus de 200 étudiants en remettant plus de 400 000 \$ en bourses d'études.

Les perspectives d'avenir

C'est avec le regard tourné vers l'avenir que l'UQAT entame la prochaine année. En effet, après le lancement, l'automne dernier, des chantiers en lien avec la recherche, la formation à distance et l'expérience étudiante, l'UQAT souhaite maintenir le cap et relever d'autres défis stimulants.

Ainsi, forte de son modèle de développement unique, l'UQAT veut poursuivre sa contribution à l'accessibilité aux études supérieures ainsi qu'à l'avancement du savoir au profit du développement et de la notoriété du Québec pour continuer de se démarquer ici et au-delà des frontières.

Une exposition régionale d'envergure a été organisée à l'automne 2015 en hommage au professeur en arts visuels Rock Lamothe.



Louis Jalbert



DIRECTION

Johanne Jean, rectrice
Luc Boisvert, vice-recteur aux ressources
Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création
Martine Rioux, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Michel Leclerc*, vice-président, évaluation de projets, Agnico-Eagle
Membres
Michel Adrien, maire de Mont-Laurier
Gaétane Arseneau, auparavant, directrice du Service des ressources éducatives, Commission scolaire de la Baie-James
Hugo Asselin*, professeur

Luc Boisvert, vice-recteur aux ressources
Christine Duchesneau*, représentante des diplômés
Jean-Sébastien Duguay, étudiant
François Godard, professeur
Johanne Jean*, rectrice
Kathleen Longpré, représentante du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création
Denis Moffet, chargé de cours
Jean-Charles Perron, professeur
Huguette Thérberge*, directrice générale, Commission scolaire Lac-Abitibi (retraitée)
Ont également siégé en cours d'année
Pier-Marc Corriveau, étudiant
Marie-Pier Éthier, étudiante
Christel Groux, membre socioéconomique
Secrétaire
Martine Rioux, secrétaire générale

Au 30 avril 2016, un poste d'étudiant était vacant.

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente
Johanne Jean, rectrice
Membres
Réal Bergeron, professeur
André Blanchard, professeur
Li Zhen Cheng, professeure
Pier-Marc Corriveau, étudiant
Jean-Sébastien Duguay, étudiant
Marin Éné, professeur
Lyne Fecteau, professeure
Ariane Lampron, étudiante
Fannie Lessard, étudiante
David Malenfant, étudiant
Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création
Simon Ouellet, chargé de cours
Thomas Rajotte, professeur
Élyse Tremblay, étudiante

Observateurs

Aline Bizien, coordonnatrice aux programmes
Hélène Boissé, registraire et directrice des services aux étudiants
François de la Chevrotière, directeur de la bibliothèque
Patrice LeBlanc, doyen à la gestion académique et aux études
Martin Villemure, agent de recherche
Ont également siégé en cours d'année
Jonathan Béland-Richard, étudiant
Joëlle Castonguay, étudiante
Mathieu Lefebvre-Létourneau, étudiant
Claudelle Rivard, étudiante
Kateline Therrien, étudiante
Mohamad Saad, professeur
Secrétaire
Martine Rioux, secrétaire générale

* Membre du comité exécutif



Institut national de la recherche scientifique



Denis Chailfour

DANIEL CODERRE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Acteur important de la recherche universitaire au Québec, l'INRS possède une expertise de premier plan dans des secteurs stratégiques qui représentent des enjeux majeurs pour notre société.

Le volume des subventions et des contrats, le nombre de partenaires et de collaborateurs ainsi que le taux de diplomation donnent la mesure du succès de l'INRS dans l'accomplissement de sa mission de recherche et de formation aux cycles supérieurs. L'INRS s'est classé au premier rang au Canada pour son intensité de recherche avec des octrois moyens par professeur deux fois plus élevés que la moyenne canadienne.

La recherche

D'importantes percées ont été réalisées par les professeurs de l'INRS, entre autres celle du professeur Pierre Talbot ayant trait à la propagation et à la neurovirulence des coronavirus. Mentionnons également les avancées obtenues par l'équipe du professeur Roberto Morandotti en photonique quantique, qui a entre autres démontré qu'une décharge électrique peut suivre une trajectoire définie et contourner des obstacles à l'aide de lasers. Cette percée a été choisie parmi les dix découvertes de l'année 2015 de Québec Science.

Avec l'aide de la FCI et du gouvernement du Québec, l'Université a mis en place de nouvelles infrastructures scientifiques qui

permettront de développer de nouveaux agents thérapeutiques, des catalyseurs innovants ainsi que des modèles fiables pour la gestion des ressources halieutiques. Et l'INRS pourra pousser plus loin ses recherches sur l'équité environnementale en milieu urbain grâce à l'obtention d'une nouvelle chaire de recherche du Canada. Des chercheurs ont obtenu d'importantes subventions stratégiques en vue de traiter des contaminants émergents, de mettre au point des matériaux intelligents et de développer des technologies novatrices pour le stockage de l'énergie et pour les technologies de l'information et des communications. D'autres bénéficient d'un supplément d'accélération à la découverte pour étudier des lacs et des mares formés par le dégel du pergélisol dans les régions nordiques et évaluer le risque présenté par les maars ainsi que leurs retombées pour l'exploration et l'exploitation diamantaire.

Parmi les prix et distinctions reçus par les professeurs, mentionnons que Federico Rosei est lauréat du prix John-C.-Polanyi 2016, décerné par la Société canadienne de chimie, et est le premier chercheur canadien à être élu membre honoraire de la Société chinoise de chimie. Quant au pro-

fesseur Patrizio Antici, il a été doublement honoré à titre de Fellow de la Société européenne de physique et de l'Institute of Physics. Le professeur Normand Bergeron a reçu le Salar Jean-Paul Duguay 2016 pour son importante contribution à la recherche scientifique et à la conservation du saumon atlantique.

Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 2015, l'INRS accueillait 722 étudiants aux cycles supérieurs ainsi que 108 stagiaires postdoctoraux. La population étudiante était composée à 54,1 % d'étudiants étrangers, provenant de 43 pays.

L'INRS offre un nouveau programme court de 2^e cycle en mobilisation des connaissances et recherche partenariale en sciences sociales, une formation intensive pour les personnes en emploi désireuses d'enrichir leur expertise dans le domaine du transfert des connaissances.

Plusieurs étudiants de l'INRS ont reçu des prix pour la qualité de leurs dossiers universitaires ou de leurs communications scientifiques. Parmi eux, Sophie Leblanc-Van Neste, diplômée du doctorat en études urbaines, est lauréate de la médaille d'or du Gouverneur général du Canada et d'une Bourse d'excellence du recteur, alors que Pierre-Erik Isabelle, diplômé de la maîtrise en sciences de l'eau, a remporté aussi une telle bourse. Trois bourses prestigieuses ont été attribuées à des doctorants, soit une bourse de la Fondation Trudeau à Marie-Ève Desroches pour ses recherches en études urbaines portant sur l'approche « Ville en santé », une bourse d'études supérieures du Canada Vanier à Samuel Beaulieu pour ses recherches en physique attoseconde ainsi que la bourse W. Garfield Weston pour recherches nordiques à François Lapointe, qui cherche à comprendre les variations naturelles du climat.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'INRS joue un rôle important dans plusieurs partenariats interuniversitaires comme le consortium Venice International University, le consortium Ouranos, Prima Québec, Prompt-Québec, le Centre de recherche sur les interactions hôte-parasite, le réseau Villes Régions Monde.

Des chercheurs de l'INRS ont mis au point un nouvel outil de gestion et d'analyse du risque d'inondation, permettant d'améliorer les opérations d'évacuation de la population, de protection et de surveillance des infrastructures physiques lors de cette catastrophe naturelle. Ils collaborent à une recherche pancanadienne visant à améliorer la récolte des pommes de terre à l'aide de l'agriculture de précision. D'autres ont mis au point et testent un dispositif de lutte biologique contre l'agrile du frêne au stade adulte dans des municipalités québécoises et ontariennes.

Avec la création de l'Observatoire des réalités familiales du Québec, l'INRS propose un nouvel espace de diffusion des connaissances scientifiques actuelles sur les familles. Il est aussi un partenaire important de l'exposition scientifique *Nanotechnologies : l'invisible révolution* présentée au Musée de la civilisation du 9 mars 2016 au 2 avril 2017, qui vise à faire comprendre les nanotechnologies, leurs propriétés singulières et les produits qui en découlent.

En février 2016, le réseau DIALOG a organisé une première Classe des Sages en Abitibi-Témiscamingue, centrée sur l'innovation sociale et la mobilisation des connaissances, qui a permis aux participants de s'initier à la coproduction des connaissances et de se familiariser avec les principes éthiques, méthodologiques et épistémologiques de la recherche avec les Autochtones.

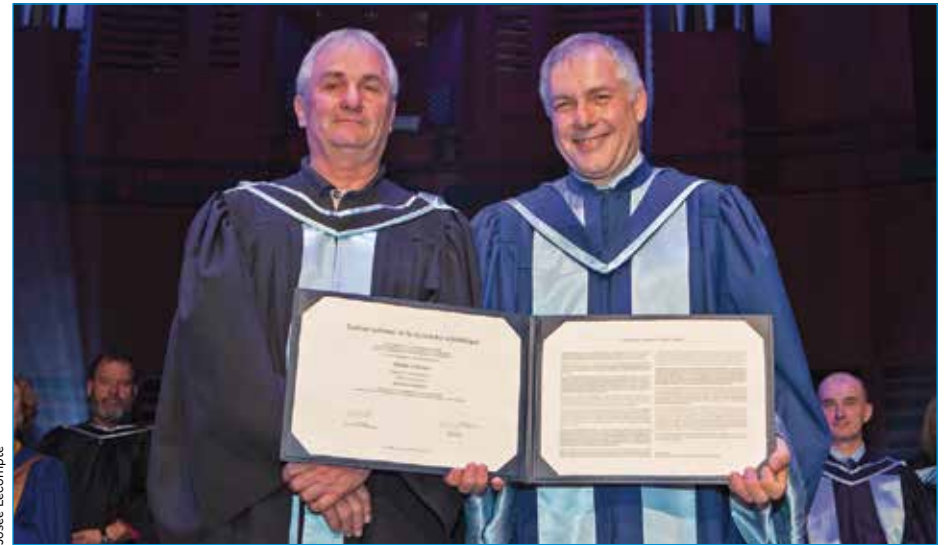
L'INRS a organisé une conférence internationale sur les procédés avancés pour l'environnement, l'énergie et la santé au cours de laquelle des chercheurs provenant d'une douzaine de pays ont présenté leurs recherches sur les matériaux avancés et leurs applications potentielles pour ces domaines.

Le personnel

Cette année a été axée sur la mobilisation de l'ensemble de la communauté universitaire, mobilisation qui a permis d'élaborer un plan d'action comportant trois volets : les pratiques en ressources humaines, le bien-être et la fierté au travail ainsi que le leadership mobilisateur. Les 88 actions mises de l'avant visent notamment à offrir un environnement de travail respectueux et équitable, à améliorer les pratiques de gestion, ainsi qu'à favoriser le développement professionnel et le bien-être du personnel. À titre d'exemple, l'INRS a mis en place une journée reconnaissance annuelle visant à favoriser le sentiment d'appartenance et à reconnaître les bons coups de la communauté universitaire.

Les ressources matérielles et financières

Les compressions imposées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont eu des répercussions négatives, malgré d'importants efforts de rationalisation des dépenses. Pour la première fois en plus de dix ans, l'INRS a dû, afin de présenter des résultats à l'équilibre, utiliser les sommes provisionnées pour la réalisation de projets d'investissement. Des actions majeures pour le développement de l'INRS n'ont pu être réalisées en raison de la situation budgétaire difficile, par exemple la création de chaires de recherche institutionnelles et la mise en place du plan de recrutement.



Josée Lecompte

L'INRS a décerné le titre de professeur émérite à Gaëtan Lafrance, qui a consacré toute sa carrière universitaire à l'étude de différentes filières énergétiques.

Le directeur général, Daniel Coderre, remet la médaille d'or du Gouverneur général du Canada à Sophie Leblanc-Van Neste, diplômée du doctorat en études urbaines, en présence du vice-recteur à la recherche et aux affaires académiques, Yves Bégin. La lauréate s'est démarquée par sa contribution significative à l'avancement des connaissances dans le domaine de la participation de la société civile à l'aménagement du territoire.



Josée Lecompte



Le professeur Daniel Guay fait partie de l'équipe de chercheurs français et québécois qui a mis au point un micro-supercondensateur pour des applications allant de l'électronique nomade aux réseaux de capteurs autonomes sans fil.

Le professeur Roberto Morandotti et son équipe ont réalisé deux importantes percées scientifiques, l'une donnant lieu à des applications inédites en micro-usinage et en contrôle de la pollution, l'autre favorisant le développement de l'informatique quantique.



Les travaux du professeur Pierre Talbot permettent de mieux comprendre le mécanisme d'établissement d'une infection persistante causée par les coronavirus et pourraient ainsi aider à prévenir le développement de maladies neurologiques chez l'humain.



Reconnue à l'international pour ses recherches en chimie verte et en biotechnologie, la professeure Satinder Kaur Brar est lauréate de Femmes de mérite du YWCA dans la catégorie « Sciences et technologie ».

Les activités internationales

L'INRS a conclu 18 nouvelles ententes de collaboration cette année. Le partenariat entre l'INRS et les universités françaises concernant l'exploitation et la protection des ressources ainsi que la photonique a été renforcé avec la création de deux laboratoires internationaux associés. L'un porte sur l'étude de nouvelles ressources géologiques et de leurs impacts environnementaux, l'autre vise la conception de matériaux photoniques et de systèmes laser innovants pour des applications en télécommunications, santé et énergie.

Avec des universités française et marocaine, l'INRS a signé deux ententes de formation bilingue de 2^e cycle : l'une avec l'Université Toulouse III – Paul Sabatier comprenant une spécialisation en plasma, l'autre avec l'Institut supérieur

des hautes études en développement durable dans le cadre de la maîtrise professionnelle en sciences de l'eau et du master professionnel en sciences de l'eau et de l'environnement.

Les événements marquants

L'année a été marquée par l'inauguration du nouveau Laboratoire international associé – Science et technologies des plasmas (LIA-STEP), où collaborent des équipes du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Université Joseph Fourier – Grenoble 1, de l'Université Paul Sabatier – Toulouse III, de l'Université de Montréal et de l'INRS en vue de lever les obstacles scientifiques et technologiques actuels des plasmas.

L'Université a aussi conféré le titre de professeur émérite à Gaëtan Lafrance, un des rares spécialistes en matière de prévision énergétique et d'analyse des comportements des consommateurs d'énergie.

Les perspectives d'avenir

L'année 2016-2017 sera une année de transition à la suite du départ du directeur général. Elle en sera aussi une de continuité avec la réalisation du plan d'action axé sur la mobilisation, la poursuite de nos efforts visant à assurer la santé financière de chacun des centres de l'INRS et le rayonnement de notre université ici et ailleurs dans le monde.



Jean-Pierre Bœuf, directeur de recherche du CNRS et coresponsable scientifique du Laboratoire international associé spécialisé en plasmas (LIA-STEP), Tania Saba, doyenne par intérim de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, Daniel Coderre, directeur général de l'INRS, Marie-Yvonne Perrin, directrice scientifique adjointe de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes du CNRS, et Mohamed Chaker, professeur à l'INRS et coresponsable scientifique du LIA-STEP, ont participé à l'inauguration du Laboratoire.



DIRECTION

Daniel Coderre, directeur général
Claude Arbour, directeur de l'administration et des finances
Yves Bégin, directeur scientifique
Lana Fiset, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Mary-Ann Bell*, administratrice de sociétés

Membres

Yves Bégin, directeur scientifique
Claude Boucher, professeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications
Vincent Cardin, étudiant, Centre Énergie Matériaux Télécommunications
Daniel Coderre*, directeur général
Christian-Yves Côté, président, Axis Photonique inc.
André Couture, président, Harfang International
Albert Descoteaux, professeur, Centre INRS-Institut Armand-Frappier
Linda Labbé*, vice-présidente aux projets, conseils stratégiques et finances, Fédération des caisses Desjardins du Québec
Monique Laliberté, directrice Investissements, Gestion de fonds-Placements privés, Caisse de dépôt et placement du Québec
Suzanne Masson, administratrice de sociétés
Marie-Élise Parent, professeure, Centre INRS-Institut Armand-Frappier
Christiane Piché, consultante, auparavant vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création à l'Université Laval

Suzanne Rémy, consultante en qualité et affaires réglementaires
Michel Ringuet, consultant, auparavant recteur de l'Université du Québec à Rimouski
Luc Sirois, cofondateur et directeur exécutif, Hacking Health
Louis-Philippe Vézina*, conseiller stratégique et gestionnaire de projets en biotechnologie, Angany Genetics et Groupe TH

Secrétaire

Lana Fiset, secrétaire générale

A également siégé en cours d'année

Matthieu Daugan, étudiant, Centre INRS-Institut Armand-Frappier

COMMISSION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE

Président

Daniel Coderre, directeur général

Membres

Yves Bégin, directeur scientifique
Philippe-Edwin Bélanger, directeur, Service des études supérieures et postdoctorales
Jean-François Blais, directeur, Centre Eau Terre Environnement
Anissa Brahami, étudiante, Centre INRS-Institut Armand-Frappier
Josée Charest, directrice, Service à la recherche et à la valorisation
Tania Charpentier, agente de recherche, Centre INRS-Institut Armand-Frappier
François Clayer, étudiant, Centre Eau Terre Environnement

Arnaud De Coninck, agent de recherche, Centre Eau Terre Environnement

Charles Dozois, directeur, Centre INRS-Institut Armand-Frappier

Pierre Francus, professeur, Centre Eau Terre Environnement

Mathieu Labrie, étudiant, Centre Urbanisation Culture Société

Claire Poitras, directrice, Centre Urbanisation Culture Société

Charles Ramassamy, professeur, Centre INRS-Institut Armand-Frappier

Federico Rosei, directeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Nicolas Sacré, étudiant, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Ana Tavares, professeure, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Mircea Vultur, professeur, Centre Urbanisation Culture Société

Secrétaire

Lana Fiset, secrétaire générale

Ont également siégé en cours d'année

Philippe Apparicio, professeur, Centre Urbanisation Culture Société

Yohann Chiu, étudiant, Centre Eau Terre Environnement

Marlène Fortier, agente de recherche, Centre INRS-Institut Armand-Frappier

Yves Gauthier, agent de recherche, Centre Eau Terre Environnement

Daniel Guay, professeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

François Légaré, professeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Isabelle Plante, professeure, Centre INRS-Institut Armand-Frappier

Carolina Plazas-Gómez, étudiante, Centre INRS-Institut Armand-Frappier

COMMISSION SCIENTIFIQUE

Président

Ashok Vijh, maître de recherche, Institut de recherche d'Hydro-Québec

Membres

Caroline Andrew, directrice du Centre d'études en gouvernance, Université Ottawa

Yves Bégin, directeur scientifique

Jean-Pierre Gagné, professeur à l'Institut des sciences de la mer, Université du Québec à Rimouski

Jean-Charles Guibert, directeur de Minatec et membre du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives de France à Lyon

Mario Jacques, professeur au Département de pathologie et de microbiologie, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal

Michel Jébrak, professeur en ressources minérales au Département des sciences de la terre et de l'atmosphère, Université du Québec à Montréal

Guy Lemay, professeur au Département de microbiologie, infectiologie et immunologie, Faculté de médecine, Université de Montréal

Emmanuel Négrier, directeur de recherche, Centre d'études politiques de l'Europe latine au CNRS

Secrétaire

Lana Fiset, secrétaire générale

* Membre du comité exécutif



NELSON MICHAUD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

ENAP

École nationale d'administration publique

L'ENAP a démontré en 2015–2016 sa capacité de relever les défis et d'innover. À la fin de cette année universitaire, elle se trouve en bonne position grâce au travail des différentes équipes. L'institution a notamment révisé des programmes crédités, adopté de nouvelles approches comme les microprogrammes et l'offre de formation créditée par cohorte, revu l'offre de service aux organisations, haussé le succès de ses activités à l'international et développé des outils technologiques performants.

Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 2015, la population étudiante comptait 1 669 étudiants inscrits dans nos programmes de 2^e et 3^e cycles.

La révision majeure du programme de maîtrise, profil pour gestionnaires, implantée à l'automne 2015, a amené une hausse notable des admissions dans celui-ci, confirmant qu'il répond aux besoins du milieu. Le programme de doctorat a également fait l'objet d'une révision, laquelle a été adoptée par la Commission des études en décembre 2015. L'ENAP a aussi adapté les cours de la concentration en santé pour tenir compte de la réforme du réseau de la santé et des services sociaux.

L'offre de microprogrammes (9 crédits) s'est élargie avec celui en administration publique (à la carte) et celui sur la diplomatie et les métiers de l'international.

Une formation préparatoire de trois crédits pour les étudiants étrangers a également été mise en place. Cette formation à temps complet d'une durée de deux semaines a pour but de les mettre à niveau en ce qui a trait notamment aux systèmes politiques québécois et canadien.

Soulignons enfin la mise en place d'un forum d'échanges avec l'association étudiante.

La recherche et la formation de chercheurs

Bien que l'ENAP soit la 78^e université sur 87 au Canada au regard de la taille de son corps professoral, elle est néanmoins la 51^e en matière de volume de recherche (5,644 M\$)¹. Si on examine l'intensité de recherche, l'ENAP est la 19^e université (141,1 k\$/professeur), soit un bond de 20 rangs depuis 2005–2006. En excluant les universités ayant une faculté de médecine, l'ENAP se hisse au 7^e rang sur 69 universités en intensité de recherche, une avancée de deux rangs par rapport à l'an dernier.

Cette année, l'ENAP a notamment accentué son aide aux étudiants-chercheurs (doctorat et maîtrise avec recherche) avec l'instauration d'un programme institutionnel de soutien financier. Ce programme vise à : attirer et retenir des candidats à fort potentiel; faciliter le cheminement des étudiants-chercheurs; favoriser leur

insertion dans des réseaux de chercheurs; permettre le développement de compétences en enseignement des doctorants.

Le professeur Martin Goyette a obtenu un renouvellement de cinq ans pour sa Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ). Il s'agit d'une subvention de 100 000 \$ par année, pour un total de 500 000 \$. Le professeur Jean-Louis Denis, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance et la transformation des organisations et systèmes de santé (GETOSS), a pour sa part obtenu une subvention des IRSC de 362 000 \$ pour une période de trois ans et demi pour l'analyse des réformes dans les systèmes de santé au Canada. Le CRSH du Canada a également octroyé plus de 510 000 \$ en subventions de recherche à trois professeurs de l'ENAP à titre de chercheurs principaux, ainsi qu'à sept autres professeurs à titre de cochercheurs.

Deux doctorants ont obtenu des bourses d'études de 80 000 \$ chacune, pour quatre ans, du CRSH, alors que deux autres ont décroché des bourses de doctorat en recherche du FRQSC d'une valeur de 60 000 \$ chacune pour trois ans.

L'émission « Rencontre politique 2016 », diffusée au Canal Savoir et à laquelle cinq professeurs ont participé, a été une belle illustration de la transmission des connaissances en administration publique par nos experts.

Les services aux organisations

Deux nouveaux programmes de formation continue ont été lancés en 2016 : *Performer en milieu universitaire*, développé pour les gestionnaires des établissements de l'Université du Québec, qui a récolté un taux de satisfaction de 86 %, et *Exercer un leadership d'impact*, à l'intention des gestionnaires municipaux,

1. Selon RESEARCH Infosource Inc., 2016, *Canada's Top 50 Research Universities* et ACPAU, 2016, *Information financière des universités et collèges*.

qui a obtenu un taux de satisfaction de 87 %. Le programme de développement des compétences auprès d'employés de la Ville de Montréal a pour sa part généré 2 562 inscriptions et un taux de satisfaction de 85 %.

Le programme destiné aux gestionnaires leaders de la fonction publique québécoise a accueilli 165 nouveaux participants, pour un total de 655 gestionnaires formés depuis sa mise sur pied en 2013. Les divers programmes de formation destinés à des chefs d'équipe et des coordonnateurs ont connu une croissance en accueillant 217 nouveaux participants. Au total, 3 090 personnes ont suivi des activités et programmes de formation continue en 2015-2016.

Plus de 472 candidatures à des postes de gestion ont été évaluées dans les organisations municipales et les établissements d'enseignement. Des examens ont été conçus et corrigés pour deux tribunaux administratifs, permettant ainsi d'évaluer 295 personnes.

En ce qui concerne le service-conseil au Québec, 22 nouveaux mandats ont été réalisés, principalement dans les ministères et organismes publics québécois, pour soutenir la gestion de changements ou l'amélioration de processus. Dix organisations ont été accompagnées dans l'évaluation de leurs programmes ou de leurs plans stratégiques.

L'Observatoire de l'administration publique a produit douze analyses comparatives de performance ou portant sur des modes de gestion et programmes implantés à l'étranger ou ailleurs au Canada. Quinze bulletins *Observgo* ont été publiés, exposant des études et politiques pertinentes pour l'administration publique et les 18 000 abonnés du bulletin.

Le personnel

Plusieurs membres du personnel ont été honorés. Parmi eux, la professeure Marie-Soleil Tremblay a reçu le prix Excellence CPA — Enseignement 2015 de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. La Société québécoise d'évaluation de programme a décerné son prix reconnaissance 2015 au professeur Moktar Lamari. Les professeurs Étienne Charbonneau et Gérard Divay ont pour leur part reçu le prix Roland-Parenteau de l'Institut d'administration publique du Canada. Le professeur associé Benoît Lévesque s'est vu décerner le prix Marie-Andrée-Bertrand, la plus haute distinction décernée par le gouvernement du Québec, en reconnaissance de ses travaux scientifiques et de ses contributions dans le domaine des innovations sociales. La professeure Natalie Rinfret, titulaire de la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public, a été nommée membre du Conseil du statut de la femme par le Conseil des ministres.

Les services administratifs

Du côté des services administratifs, plusieurs projets technologiques ont été réalisés. L'implantation d'une nouvelle plateforme Web, appelée NEO, a permis d'améliorer l'expérience des utilisateurs, principalement les étudiants, qui s'en servent notamment pour gérer leurs renseignements personnels. Le réseau sans fil des campus de Québec, de Montréal et de l'Outaouais a également été modernisé. Enfin, une politique précisant les règles et les procédures d'utilisation des technologies de l'information a été élaborée. Mentionnons également le retour du Bureau des diplômés, lequel favorise le réseautage et vise à accroître le sentiment d'appartenance de ces derniers à l'institution.



Le colloque *Villes et changements climatiques*, organisé à l'ENAP, campus de Montréal, par le Groupe d'études et de recherche sur l'international et le Québec (GERIQ) et le Consulat général de France à Québec, a connu un véritable succès.

La première cohorte du Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise a terminé sa formation en octobre 2015. Quelque 165 nouveaux gestionnaires ont participé au PGAGL cette année.





Vingt et un participants du Programme canadien de bourses de la Francophonie (PCBF) ont souligné en juin la fin de leurs études à l'ENAP. Les boursiers sont venus du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, d'Haïti, du Mali, de la république du Congo, du Sénégal, du Togo et du Vietnam.

Le Programme international de formation en évaluation du développement (PIFED) offert à Québec a accueilli 80 personnes provenant d'une vingtaine de pays.



Les activités internationales

La Direction des affaires internationales (DAI) a formé près de 500 participants dans ses différents programmes de formation diffusés à Québec et à l'étranger en 2015-2016. Le Programme international de formation en évaluation du développement (PIFED) offert à Québec a accueilli 80 personnes provenant d'une vingtaine de pays. Le PIFED a également été offert au Burkina Faso et en Tunisie.

En matière d'appui aux réformes administratives, la DAI a mené différentes activités avec les autorités djiboutiennes, dont l'élaboration d'un guide s'adressant aux administrateurs nommés sur les conseils d'administration des entreprises d'État. Un nouveau projet avec le gouvernement de la Guinée concernant la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités de l'administration publique a également été amorcé. Différentes ententes pour l'accompagnement et le renforcement des écoles nationales d'administration (ENA) ont aussi été signées au Sénégal, au Tchad et à Madagascar, notamment.

L'ENAP a par ailleurs décerné 21 diplômes de maîtrise en administration publique à une deuxième cohorte d'étudiants formés en Haïti. Des ententes ont également été conclues avec différents partenaires pour le déploiement de nouveaux programmes délocalisés de maîtrise en administration publique au Sénégal, au Mali et au Bénin.

Les perspectives d'avenir

Pour 2016-2017, nous prévoyons une stabilisation de notre population étudiante, résultat du travail effectué depuis deux ans, notamment en matière de révision de l'offre de programmes et de développement d'affaires. Cette conjoncture positive nous motive à relever de nouveaux défis, dont le développement de notre corps professoral, la consolidation de nos axes de recherche, la révision et la mise

en œuvre de la maîtrise pour professionnels-analystes, la hausse de la présence de l'ENAP dans l'espace public et la poursuite des développements technologiques pour offrir une expérience améliorée à nos étudiants et clientèles. Nous poursuivrons également l'amélioration en continu de l'ensemble de notre offre de formation et de service, et ce, en fonction des besoins de nos futurs étudiants, preneurs de formations et partenaires de l'administration publique.



Le projet Étude sur le devenir des jeunes placés en France et au Québec (EDJeP) a tenu en août sa première école d'été sous le thème « Construire l'action publique jeunesse : un processus collectif ». Lancé par le professeur Martin Goyette, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ), le projet est financé par le CRSH, la FCI ainsi que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.



DIRECTION

Nelson Michaud, directeur général

André Bourret, directeur de l'enseignement et de la recherche

Jean-Pierre Mailhot, directeur de l'administration et secrétaire général par intérim

Johanne Archambault, directrice des services aux organisations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Marie Girard, administratrice

Membres

Johanne Archambault, directrice des services aux organisations

Christiane Barbe, présidente-directrice générale, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Luc Bernier, professeur

André Bourret, directeur de l'enseignement et de la recherche

Caroline Drolet, directrice qualité, évaluation, performance et éthique, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Serge H. Malaisson, président, AEENAP

Nelson Michaud, directeur général

Younes Mihoubi, sous-ministre adjoint à l'administration et à la transformation, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Danièle Montminy, administratrice d'État, ministère du Conseil exécutif

Richard Ouellet, professeur, Faculté de droit, Université Laval

Suzanne Philips-Nootens, professeure émérite, Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Hervé Pilon, directeur général, Collège Montmorcency

Marie-Claude Prémont, professeure

Jean Rochette, directeur du projet amphithéâtre multifonctionnel, Ville de Québec

Secrétaire

Jean-Pierre Mailhot, directeur de l'administration et secrétaire général par intérim

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Nelson Michaud, directeur général

Membres

Serge Belley, professeur

André Bourret, directeur de l'enseignement et de la recherche

Mélanie Boyer, coordonnatrice, Équipe de développement, Direction des services aux organisations

Vanessa Destiné, secrétaire générale, AEENAP

Stéphanie Gagnon, professeure

Louis-Charles Gagnon Tessier, vice-président académique, AEENAP

Olivier Gignac, président, AEENAP

Chantale Giguère, directrice générale adjointe, Sécurité publique, Ville de Québec

Yvan Lauzon, chargé de cours

Sony Lawrence Perron, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada, Gouvernement du Canada

Nathalie Parent, directrice générale adjointe, Direction des services juridiques, Chambre des notaires du Québec

Guylaine Queenton, directrice des ressources humaines, Curateur public du Québec

Leonardo Sà, vice-président recherche, AEENAP

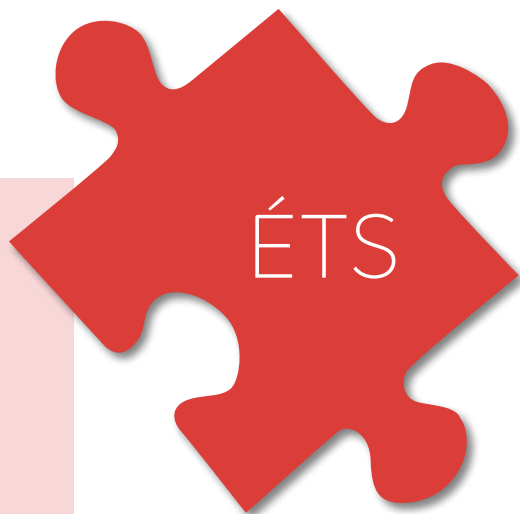
Marie-Soleil Tremblay, professeure

Secrétaire

Jean-Pierre Mailhot, directeur de l'administration et secrétaire général par intérim



PIERRE DUMOUCHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL



École de technologie supérieure

Les efforts déployés pour faire connaître l'ÉTS donnent bel et bien leurs fruits. Et ce n'est pas nous qui l'affirmons, mais bien les 400 leaders d'opinion interrogés par la firme Léger dans le cadre d'un sondage visant à mesurer la notoriété de l'ÉTS. Si, en 2012, les leaders d'opinion avaient déjà une image très positive de l'ÉTS, force est d'admettre que celle-ci brille de tous ses feux en 2015 : 96 % des personnes interrogées ont affirmé avoir une opinion *plutôt positive* ou *très positive* de l'ÉTS.

La recherche et la formation de chercheurs

L'École, la Ville de Montréal, la Société des alcools du Québec, Éco Entreprises Québec et RECYC-QUÉBEC ont dévoilé en novembre les détails d'un partenariat de taille concernant la recherche d'applications innovantes intégrant du verre recyclé dans nos routes. La recherche vise à développer des matériaux plus durables et respectueux de l'environnement, tout en offrant une nouvelle vie à tous les contenants de verre placés dans le bac de récupération par les Québécois.

Cette année, deux nouvelles chaires institutionnelles ont été créées : la Chaire de recherche ÉTS sur l'intelligence artificielle en imagerie médicale, octroyée au professeur Ismail Ben Ayed, et la Chaire de recherche ÉTS en optoélectronique térahertz (Thz), octroyée au professeur François Blanchard. La Chaire de recherche industrielle Richard J. Marceau sur les stratégies numériques sans fil pour les pays en développement a, quant à elle, été octroyée au professeur François Gagnon.

De plus, l'École a créé ses deux premiers laboratoires institutionnels, axés sur la caractérisation des matériaux et

sur la rhéologie des polymères et autres matériaux granulaires. Les laboratoires institutionnels sont des regroupements d'infrastructures et d'équipements dont l'objectif principal est de maximiser le partage et l'accessibilité de ressources matérielles et d'expertises. Ils sont mis à la disposition de la communauté de l'ÉTS et de ses partenaires.

Les programmes d'études et les étudiants

L'ÉTS, le Département de chirurgie de l'Université McGill et l'École de gestion John-Molson, de l'Université Concordia, ont lancé en projet pilote le cursus « Innovation en chirurgie ». Ce cursus, destiné aux étudiants des 2^e et 3^e cycles et unique au Canada, est fondé sur la mise en commun de divers champs d'expertise : le génie, la chirurgie et le commerce. Novateur, il vise notamment à doter les étudiants des compétences nécessaires à la création d'entreprises technologiques d'avant-garde dans le domaine de la chirurgie. Outre l'enseignement pratique qu'ils recevront de la part d'ingénieurs, de chirurgiens, d'entrepreneurs, d'avocats et d'autres spécialistes, les étudiants effectueront plusieurs visites en milieu clinique

au Centre universitaire de santé McGill, en plus d'avoir un accès privilégié aux salles d'opération.

Les équipes du canoë de béton et du pont d'acier Hercule ont uni leurs forces et dominé toute la compétition de l'American Society of Civil Engineers Upstate NY Regional Conference 2015, qui s'est déroulée à la prestigieuse Académie militaire de West Point.

Inspirés par l'un des défis lancés dans le cadre du concours *Crée ta ville*, deux étudiants de dernière année en génie électrique ont conçu Auxilium, un pilulier intelligent grâce auquel ils ont remporté le premier prix dans la catégorie collégiale-universitaire. Le défi, proposé par le fabricant de médicaments génériques Pharmascience, consistait à concevoir un système électronique de surveillance de l'horaire prescrit pour la prise de médicaments pouvant prévenir le pharmacien au besoin.

Les étudiants de l'ÉTS ont devancé un peu plus de 90 universités, de partout dans le monde, en se classant troisièmes à la compétition nord-américaine Baja SAE qui s'est déroulée en mai, au Maryland.

Devant plus de 70 équipes provenant de 45 pays, l'équipe de l'ÉTS, composée d'étudiants en génie des opérations et de la logistique, a remporté le prix de l'IIE/Rockwell Undergraduate Student Simulation Competition. Cette compétition s'est tenue à Nashville, au Tennessee, en juin. Elle consistait à proposer et à développer des solutions pratiques, créatives et logiques à un problème réel soumis par une compagnie, à l'aide du logiciel de simulation Arena de Rockwell.

Du désert de l'Utah, le club scientifique RockÉTS est revenu avec une 2^e place

dans la catégorie Avancée de l'Intercollegiate Rocket Engineering Competition, qui s'est déroulée en juin. En plus de sa 2^e position, l'équipe a reçu des mentions spéciales pour l'excellente finition de surface du fuselage et pour l'exceptionnel travail de conception du module électronique. Un nouveau module vidéo à 360 degrés permettant l'observation du vol de la fusée de l'intérieur a également attiré l'attention des juges.

L'équipe du club OMER 9 a participé à la 13^e édition de l'International Submarine Races, qui s'est déroulé en juin dernier, à Bethesda (Maryland). L'équipe championne a récolté la 1^{re} place au classement général et la meilleure vitesse pour un sous-marin biplace.

Chinook, le véhicule éolien, a terminé en 2^e position de la compétition universitaire de véhicules éoliens Racing Aeolus et a fait la course la plus rapide de la compétition. Dix équipes se sont présentées cette année sur la digue de Hender, en Hollande : quatre des Pays-Bas, deux de la Turquie, deux de l'Allemagne, une du Danemark, et celle de Chinook, du Canada.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

On connaissait déjà les classes vertes et les classes neige... À l'ÉTS, on a créé la classe techno! En effet, en avril dernier, plus de 200 élèves d'écoles secondaires de la grande région de Montréal ont envahi l'École et vécu une journée complètement techno. Atelier de soudure, de robotique ou de fabrication de crème glacée : il y en avait pour tous les goûts.

Les organisateurs de C2 Montréal, cette conférence d'affaires à grand déploiement qui se tient chaque année dans le Quartier de l'innovation de Montréal, avaient tout un défi à proposer à l'équipe d'Idénergie, une entreprise issue du Centech (Centre de l'entrepreneurship technologique de

l'ÉTS) qui conçoit des hydroliennes de rivière depuis 2010. Elle a relevé ce défi qui consistait à alimenter une borne de recharge de téléphones cellulaires uniquement avec l'énergie produite par des hydroliennes. Les participants ont pu en apprendre davantage sur l'hydrolienne ainsi que sur l'hydroélectricité de petite puissance en général.

Le 30 mai dernier, l'ambiance était fébrile à l'ÉTS alors que 80 jeunes en provenance des quatre coins du Québec ont mis à l'épreuve leur prototype lors de la finale québécoise du Défi génie inventif ÉTS. Les jeunes âgés de 12 à 17 ans ont relevé le défi *L'usine à pâtes*, c'est-à-dire celui de concevoir un appareil devant enclencher une cascade d'événements, le dernier étant le lancer d'un projectile le plus près possible d'une cible.

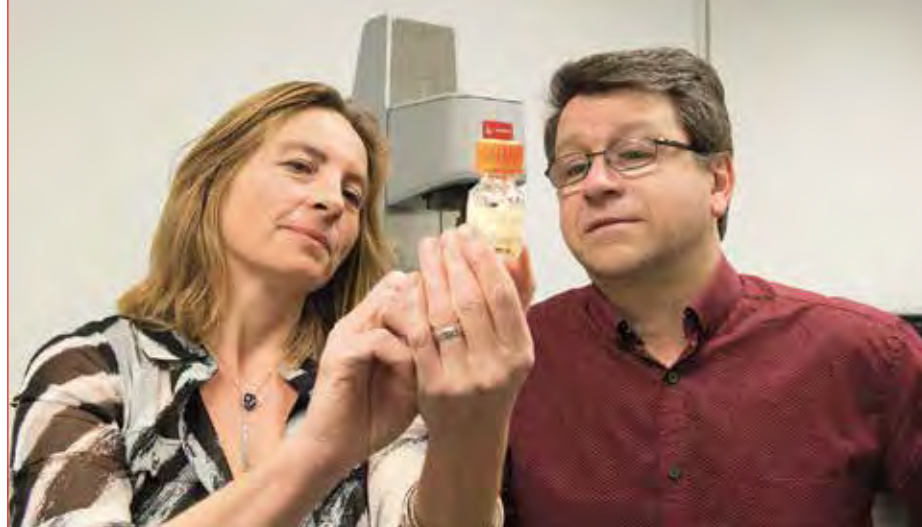
En octobre, l'École dévoilait la composition de son nouveau conseil d'administration, qui comprend sept nouveaux membres et est dorénavant présidé par Jean-René Halde.

Le personnel

En 2015-2016, l'ÉTS comptait 639 personnes occupant des postes permanents : 199 professeurs et maîtres d'enseignement et 440 employés de soutien.

Ambrish Chandra, professeur au Département de génie électrique, a été nommé Fellow de l'Institut canadien des ingénieurs pour sa contribution exceptionnelle au génie canadien. Le professeur Chandra est reconnu internationalement pour ses travaux portant sur la qualité de l'onde, les compensations harmoniques, les filtres actifs de puissance et les énergies renouvelables.

L'Équipe de recherche en santé et sécurité du travail (ÉREST), dirigée par les professeurs Sylvie Nadeau, Stéphane Hallé et François Morency, a reçu le prix Antoine-Aumont de l'Association québécoise pour



Un nouveau biogel injectable s'avère efficace pour livrer des agents anticancer directement dans les tumeurs cancéreuses afin de les tuer. Cette technologie conçue par des chercheurs du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM) a été testée avec succès en laboratoire. Ce biogel est liquide à température de la pièce et se gélifie à 37 degrés Celsius. La force de ce biogel est d'être compatible avec les cellules immunitaires anticancer. Au lieu d'être traité par l'injection de ces cellules anticancer ou encore de médicaments dans tout le corps à travers la circulation sanguine, le cancer peut être traité localement. La recette de ce biogel prometteur a été élaborée par Sophie Lerouge, chercheuse au CRCHUM et professeure au Département de génie mécanique de l'École, et Réjean Lapointe, chercheur au CRCHUM.

La première Maison du logiciel libre a ouvert ses portes le 1^{er} décembre à l'ÉTS, au cœur du Quartier de l'innovation, avec le soutien de Google et de Savoir-faire Linux. Plus de 125 universitaires, étudiants, membres de l'industrie et de la communauté du logiciel libre ont assisté au lancement officiel de cette nouvelle entité taillée sur mesure pour répondre aux besoins de l'industrie et à ceux de la formation en génie logiciel. **De gauche à droite** : Damien Silès, directeur général du Quartier de l'innovation, Jean-Marc Robert, directeur du Département de génie logiciel et des TI, Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS, Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Cyrille Béraud, président de Savoir-faire Linux, Alexandre Viau et Thibaut Tauveron, étudiants et contributeurs à la Maison du logiciel libre (ML2) et Shibl Mourad, directeur de Google Montréal.





Lors de la cérémonie d'inauguration de la Maison des étudiants, c'est à Robert Poëti, à ce moment ministre responsable de la région de Montréal, et à Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS, qu'est revenue la responsabilité de poser le geste inaugural. Pour l'occasion, un morceau de glace a été fracassé au sol de ce nouveau bâtiment érigé sur le site où un dépôt de glace (*ice house*) se tenait jadis dans le quartier Griffintown. Les accompagnent sur la photo Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, ainsi qu'Anik Shooner, cofondatrice de la firme Menkès Shooner Dagenais LeTourneux Architectes.

Sur le thème « Le monde est à notre portée », l'ÉTS donnait en avril le coup d'envoi de sa campagne majeure de financement avec l'ambitieux objectif d'amasser 40 M\$. Près de 300 personnes étaient réunies pour ce lancement festif aux allures résolument technologiques et innovatrices, symbole d'avenir. On y apprenait que déjà plus de 50 % de l'objectif avait été atteint, soit 21 386 047 \$. Les fonds amassés seront destinés à favoriser l'innovation et le transfert technologiques, le développement de talents, l'expérience étudiante, l'entrepreneuriat et le développement durable.



l'hygiène, la santé et la sécurité du travail. Ce prix vise à souligner la contribution remarquable de l'ÉREST au domaine de la santé et de la sécurité du travail, plus particulièrement en tant qu'instigatrice de plusieurs innovations qui ont sauvé des vies et qui font maintenant partie du quotidien.

Les ressources matérielles et financières

La situation financière de l'École est, encore une fois cette année, bien équilibrée. Le développement du campus s'est poursuivi. La Maison des étudiants a été inaugurée et a accueilli ses premiers étudiants au trimestre d'automne. Ce nouveau bâtiment a reçu deux prix prestigieux, soit le Prix d'excellence de la construction en acier de l'Institut canadien de la construction en acier (ICCA) et le Prix du design intérieur (catégorie institutionnelle) du magazine *Canadian interiors*. La planification du réaménagement de l'ancien Planétarium Dow est également en cours.

Les activités internationales

Du côté des activités internationales, mentionnons : l'organisation des 24 heures de l'innovation; la tenue de la première édition de l'école d'été en 2015; la signature à Mexico d'une entente de collaboration tripartite entre l'ÉTS, Ouranos et l'Universidad Veracruzana en présence du premier ministre du Québec; le renouvellement de notre entente de collaboration avec le Conacyt; la mission InterÉTS au Japon.

Les événements marquants

Les années passent et le nombre de diplômés ÉTS augmente toujours. Cette année, l'École a délivré plus de 1 500 diplômes de baccalauréat, de maîtrise, de doctorat, certificats et DESS. De ce nombre, tout près de 900 ont été décernés à des finissants de baccalauréat. Neuf cents nouveaux ingénieurs, dont plusieurs centaines

sont venus recevoir leur diplôme lors de la cérémonie de collation des grades tenue le 1^{er} novembre à la Place des Arts.

Les perspectives d'avenir

L'ÉTS a connu une croissance exceptionnelle au cours des dernières années. Ce succès, l'ÉTS le doit à la force distinctive de ses enseignants, de ses chercheurs, de ses employés, de ses diplômés dotés d'habiletés techniques supérieures, ainsi qu'aux liens toujours plus serrés qu'elle a

su tisser avec ses partenaires industriels. L'ÉTS compte poursuivre son développement et assumer un rôle de leader dans la formation et la recherche appliquées en génie. Plus que jamais, la société et l'industrie québécoises ont besoin de ce que leur apporte l'ÉTS : la création de valeur sociale et économique par l'innovation. Dans ce monde où le sentiment d'urgence est omniprésent et l'innovation une condition de survie, l'ÉTS continuera d'innover. Et pour innover, ça prend du génie!



Jeanne Desbiens, Roxanne Beauchamp, Léa Ducharme et Roxane Roy, quatre étudiantes de l'ÉTS, se sont fièrement classées au 3^e rang du 6^e Concours KGP, une compétition interuniversitaire de résolution de cas en gestion de projet tenue le 14 novembre à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.



DIRECTION

Pierre Dumouchel, directeur général
Mario Beauséjour, directeur de l'administration
Jean Belzile, directeur du développement stratégique et directeur des affaires académiques par intérim
Louis Marquis, secrétaire général
Maarouf Saad, directeur par intérim des affaires professorales, de la recherche et des partenariats.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Jean-René Halde*, ex-président et chef de la direction, Banque de développement du Canada

Membres

Mario Beauséjour, directeur de l'administration

Chantal Belzile*, première vice-présidente et chef des technologies de l'information et de l'innovation, Banque de développement du Canada

Francis Bérubé*, coordonnateur d'expertise – Conception, Sanexen

Marie-Claude Boisvert, chef de l'exploitation, Desjardins Entreprises Capital régional et coopératif

Serge Brasset*, cadre-conseil, direction générale et ÉNA, Cégep Édouard-Montpetit

Manon Brouillette, présidente et chef de la direction, Vidéootron

François Camirand, associé directeur, Alter Ego Capital

Idrissa Coulibaly, étudiant doctorant

Pierre Dumouchel*, directeur général

Malika Habel, directrice générale, Collège de Maisonneuve

Natalia Nuño, professeure

Sylvain Poissant*, vice-président fabrication, Pratt & Whitney Canada

Christine Tremblay, professeure

Observateurs

Jean Belzile, directeur du développement stratégique et directeur des affaires académiques par intérim

Sylvie Gervais, maître d'enseignement

Christine Labonville, technicienne en administration

Maarouf Saad, directeur par intérim des affaires professorales, de la recherche et des partenariats

Secrétaire

Louis Marquis, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Pierre Dumouchel, directeur général

Membres

Said Benloubane, étudiant

Pierre Bourque, doyen des études

Alan Carter, professeur

Éric Charbonneau, chef de projets, CAE inc.

Sylvain G. Cloutier, doyen de la recherche

Pierre Lemire, chef, relations industrielles, Affinerie CCR, une compagnie Glencore

Roland Maranzana, professeur

Marc Paquet, professeur

Dominique Pottie, maître d'enseignement

Jean Rochon, vice-président opérations, Voith Hydro

Michel Sabourin, directeur, Centre de technologie en hydroélectricité durable, GE Renewable Energy Hydro North America

Ismail Tissoudal, étudiant

Observateurs

Pierre Baril, chargé de cours

Francine Blais, registraire

Maarouf Saad, directeur par intérim des affaires professorales, de la recherche et des partenariats

Secrétaire

Louis Marquis, secrétaire général

* Membre du comité exécutif



Télé-université



Guillaume D. Cyr

MARTIN NOËL
DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'UNIVERSITÉ TÉLUQ – L'ACCESSIBILITÉ AU SAVOIR

L'Université TÉLUQ fonde ses actions en matière d'enseignement supérieur à la fois sur le principe de l'accessibilité et sur celui de l'excellence. Elle s'assure que l'ensemble de ses pratiques sont adaptées à ces principes, favorisant ainsi la réussite de ses étudiantes et étudiants.

Les programmes d'études et les étudiants

La réussite de ses étudiants étant au cœur de ses actions, l'Université TÉLUQ a entrepris des modifications importantes quant à l'organisation de sa vie académique. Mentionnons la mise en place d'une nouvelle structure misant davantage sur la participation des comités de programmes, lesquels ont pour mandat, entre autres, d'assurer la qualité de la formation offerte et de veiller au cheminement des étudiants en conformité avec les objectifs des programmes. À cela s'est ajouté un nouveau modèle d'encadrement pour le cheminement des étudiants à l'intérieur de leur programme, modèle comportant des cellules de travail collaboratif, permettant un meilleur accompagnement et contribuant à une prestation de services harmonisée.

De plus, en collaboration avec son association étudiante, la TÉLUQ a mis en place un nouvel outil numérique d'évaluation des enseignements par les étudiants, lequel se veut simple, convivial et adapté à leur cheminement particulier. Grâce à cet outil, les étudiants participent activement à l'amélioration continue des cours.

Finalement, l'Université TÉLUQ a entrepris de bonifier son offre de service aux étudiants en situation de handicap. Plusieurs actions ont été amorcées, dont l'élaboration d'une formation destinée à l'ensemble du personnel, la préparation d'un plan d'intervention adapté aux besoins des étudiants et la mise en place d'un projet pilote portant sur la conception universelle de l'apprentissage.

La recherche et la formation de chercheurs

Au cours de l'exercice, deux nouvelles chaires de recherche du Canada ont été créées. Les travaux de la Chaire en éducation aux médias et droits humains, du professeur Normand Landry, s'intéressent aux politiques publiques en éducation aux médias et posent les bases d'une approche internationale ancrée dans les droits humains. Quant à la Chaire sur le jugement éthique, du professeur Lonzozou Kpanake, elle vise notamment à élucider le processus mental par lequel nous parvenons à juger si une conduite est éthique ou non. Par ailleurs, le professeur Nicolas Bélanger s'est distingué avec l'obtention d'un financement du Fonds des leaders John-

R.-Evans de la FCI et du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, pour son projet sur la résilience des forêts face aux changements climatiques. L'application des résultats de recherche contribuera à outiller les sociétés désirant prendre des décisions tenant compte de l'environnement.

Également, le centre de recherche LICEF, sous la direction du professeur Richard Hotte, en partenariat avec DataWind inc., a reçu une subvention du programme Accélération de Mitacs visant à établir des partenariats entre le milieu universitaire, l'industrie et le monde, afin de stimuler

Le professeur Normand Landry, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éducation aux médias et droits humains, lors du lancement de cette nouvelle chaire de niveau 2.



Denis Bernier

l'innovation au Canada. Nommé *Kids' Smart Mobile School*, ce projet cherche à créer une application d'apprentissage mobile pour les enfants, qui, dans les pays en voie de développement, n'ont pas accès à l'école primaire et secondaire.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'Université TÉLUQ poursuit son engagement envers la communauté en collaborant année après année avec de nouveaux partenaires. Notons, entre autres, une nouvelle entente avec la Commission scolaire de Rouyn-Noranda pour une formation portant sur les fondements et pratiques de l'enseignement efficace. Cette formation, sous la gouverne des professeurs Mario Richard et Steve Bissonnette, porte à six le nombre de commissions scolaires qui offrent ce programme en partenariat avec la TÉLUQ.

De plus, une nouvelle entente de partenariat avec l'Institut canadien MATCI, de Montréal, permet à des étudiants de la communauté chinoise de la grande région de Montréal d'accéder à des études universitaires dans les domaines de l'administration et des technologies de l'information. Cette entente a pour but de favoriser la persistance et la réussite des étudiants issus de communautés culturelles.

Finalement, la TÉLUQ a offert pour la treizième année consécutive les conférences Les Grands Communicateurs. Les neuf conférences offertes au grand public ont attiré plus de 5 000 participants. Celles portant sur la gestion des réseaux sociaux ont fait partie des plus populaires.

Les activités internationales

Lors de la réunion de la Commission interparlementaire franco-québécoise, la TÉLUQ a accueilli une délégation française intéressée par son expertise en formation à distance et dans le domaine du numé-

rique éducatif. La TÉLUQ a aussi été sollicitée afin de soutenir l'Université virtuelle sénégalaise, qui souhaite accroître l'accès à l'enseignement supérieur et répondre aux nouveaux besoins en formation de la société sénégalaise. Par ailleurs, une convention a également été signée avec la Haute école de gestion de Genève afin d'offrir à ses étudiants le cours *Le plan de communication*. Une première cohorte a commencé à suivre ce cours à l'automne 2015.

De plus, l'entente avec l'École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, établissement situé en France, a conduit à l'organisation du 5^e Colloque international e-éducation. Sur le thème *Penser les organisations éducatives à l'ère de la mobilité*, ce rendez-vous transatlantique inclut à sa programmation la première édition du concours des *Trophées du numérique*, soulignant l'excellence de projets pédagogiques numériques dans la francophonie.

Le personnel

Afin d'assurer une meilleure intégration des activités d'enseignement et une plus grande cohérence de ses interventions académiques, la TÉLUQ a procédé à la création du Service des ressources académiques, lequel est responsable de la planification et de la mise en œuvre des stratégies de gestion et de développement liées à ces ressources.

La TÉLUQ est également fière de souligner les réalisations de son personnel et de mettre en lumière les distinctions reçues par celui-ci. Mentionnons d'abord la carrière remarquable des professeurs Marc Couture et Gilbert Paquette, notamment en ce qui a trait au développement et à la mise en œuvre de l'accès libre aux formations universitaires et à la recherche. Ils ont par ailleurs été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec



MCpl Vincent Carboneau, Rideau Hall, OSOG

La professeure Angéline Martel a reçu la Croix du service méritoire en présence de Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada.

Alice Martin, spécialiste en sciences de l'éducation, et le professeur Patrick Pelletier ont reçu le Prix de la ministre de l'Enseignement supérieur 2015-2016 dans la catégorie « Matériel didactique (Enseignement universitaire – Cours de la formation à distance) » pour le cours *Initiation à la gestion*, des mains de la sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Sylvie Barcelo.



François Nadeau

pour leur apport exceptionnel au développement des savoirs. Soulignons aussi la remise de la Croix du service méritoire à la professeure Angéline Martel, récompense qui reconnaît une action accomplie avec un professionnalisme exceptionnel et dont le Canada a tiré des avantages considérables ou de grands honneurs.

De même, le cours *Initiation à la gestion*, réalisé par le professeur Patrick Pelletier et la spécialiste en sciences de l'éducation Alice Martin, s'est vu décerner le Prix de la ministre de l'Enseignement supérieur 2015-2016 dans la catégorie « Matériel didactique ». Quant à Benjamin Lehaire, professeur en droit des affaires, celui-ci s'est vu décerner le prix Minerve 2015, qui

récompense la meilleure thèse de doctorat en droit au Québec. Finalement, la TÉLUQ a été retenue comme finaliste aux prix Zénith 2015 dans la catégorie « Édition » pour son *Guide des programmes 2015-2016*.

Les services technologiques et administratifs

La TÉLUQ a mis sur pied un système d'admission parmi les plus conviviaux des universités au Québec. Elle propose à ses étudiants et futurs étudiants un premier contact qui les place au centre de leur cheminement. Cette démarche d'admission simplifiée permet à l'étudiant de suivre l'évolution de sa demande, d'envoyer ses

documents de façon numérique et d'effectuer son paiement en ligne. L'Université TÉLUQ démontre une nouvelle fois son savoir-faire et sa capacité d'innovation en matière de services universitaires.

En février 2016, la TÉLUQ a lancé son tout nouveau site Web, conçu pour mieux répondre aux besoins de ses étudiants, actuels et futurs. Le site tient compte des nouvelles tendances en conception Web, principalement en ce qui a trait à l'ergonomie, à la mobilité et à l'aspect graphique, tout en étant accessible aux personnes en situation de handicap.

Au printemps 2016, l'Université TÉLUQ s'est dotée d'un plan intégré des technologies de l'information. Ce plan triennal

se veut un outil transversal répondant au développement de l'enseignement, de la recherche, des services aux étudiants, des services administratifs, du traitement des données et du soutien aux partenariats.

Les événements marquants de l'année

En octobre 2015, le conseil d'administration approuvait le nouveau Plan stratégique 2016-2019 de l'Université TÉLUQ. Comme outil de gouvernance, ce plan pave la voie pour que la TÉLUQ demeure évolutive, innovante, influente, attrayante et humaine tout en continuant de jouer un rôle d'avant-garde en matière de formation universitaire. Le but poursuivi : continuer à répondre aux attentes légitimes de qualité de ses étudiants.

Au printemps 2016, la TÉLUQ a soumis aux instances gouvernementales le document de positionnement stratégique *L'enseignement supérieur à l'ère du numérique : un projet de société*, lequel se veut une proposition concrète au gouvernement pour lui permettre d'optimiser et de maximiser les retombées de ses investissements en éducation, et plus particulièrement en formation à distance.

Les perspectives d'avenir

Le document de positionnement stratégique mentionné ci-dessus expose la manière dont une formation à distance de qualité est en mesure de répondre aux défis de société que nous nous devons de relever collectivement. L'Université TÉLUQ poursuivra ses démarches visant à présenter les propositions concrètes que ce document recèle. L'objectif est de faire du Québec une référence en enseignement supérieur en privilégiant des approches technopédagogiques innovantes et inclusives, en facilitant la collaboration des universités québécoises et en évitant les duplications coûteuses des enseignements.

Cérémonie du Tableau d'honneur, qui souligne l'excellence et les qualités dont font preuve les étudiants de la TÉLUQ : persévérance, autonomie, organisation.



Denis Bernier

Collation des grades qui s'est tenue le 26 septembre 2015 au Centre Pierre-Péladeau à Montréal.



Au 30 avril
2016

DIRECTION

Martin Noël, directeur général par intérim et directeur des affaires académiques

Louise Boucher, directrice des Services administratifs

Julie Carle, secrétaire générale et à la gouvernance

Ginette Leclerc, directrice exécutive par intérim et directrice adjointe à la gestion des risques

Ont également siégé en cours d'année

Marie-Kim Bolduc, directrice exécutive

Ginette Legault, directrice générale

Elena Laroche, directrice du soutien à l'enseignement, à la recherche et aux partenariats

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Jean Beauchesne*, administrateur

Membres

Denis Bistodeau, tuteur

Louise Boucher**, directrice des Services administratifs

Antonello Callimaci, professeur, Département des sciences comptables, ESG UQAM

Pierre Chagnon*, bâtonnier, Barreau du Québec

Christiane Faucher**, vice-présidente, Développement des personnes et Institut coopératif Desjardins

Louise Lajoie, conceptrice Formation, Hydro-Québec
Yves Lecomte, professeur

Martin Noël*, directeur général par intérim et directeur des affaires académiques

Sylvain Perron, étudiant

Denis Robichaud*, professeur

Pierre Savard, coordonnateur à l'encadrement

Vincent Tanguay*, vice-président, mandats spéciaux, CEFRIO

Marie-Josée Viau, étudiante

Hubert Wallot*, professeur

Personnes observatrices

Dominique Dorion, représentante, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 2051

Marilaine Duplain, représentante, Association des cadres de la Télé-université

Serge Gérin-Lajoie, représentant, Syndicat des chargés d'encadrement

Fabrice Pinard Saint-Pierre, représentant, Syndicat des tuteurs et tutrices

Secrétaire générale et à la gouvernance

Julie Carle, secrétaire générale et à la gouvernance

Secrétaire d'assemblée

Geneviève Piché, conseillère juridique

Ont également siégé en cours d'année (membres)

Margaret F. Delisle, administratrice

Ginette Legault, directrice générale

Josée Roussy, étudiante

Ont également siégé en cours d'année (personnes observatrices)

Bouchra Klaoua, représentante, Syndicat des tuteurs et tutrices

Elena Laroche**, directrice du soutien à l'enseignement, à la recherche et aux partenariats

Ginette Leclerc, représentante, Association des cadres de la Télé-université

Marc Lévesque, représentant, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, section locale 2051)

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Martin Noël, directeur général par intérim et directeur des affaires académiques

Membres

Josianne Basque, directrice, Département Éducation

Caroline Brassard, professeure

Esther Delisle, tutrice

Leila El Kamei, professeure

Guillaume Giroux, étudiant

Monique Guilmette, coordonnatrice à l'encadrement

Richard Hotte, directeur, Département Science et Technologie

Patricia Julien, étudiante

Denis Lamy, chargé d'encadrement

Jean Robillard, directeur, Département Sciences humaines, Lettres et Communications

Michel Sénécal, professeur

Gilles Verreault Jr., étudiant

Dragos Vieru, directeur, École des sciences de l'administration

Personnes observatrices

Luc Bouchard, directeur, Registrariat et recherche institutionnelle

Louis Mathier, directeur, Service des études

Secrétaire générale et à la gouvernance

Julie Carle, secrétaire générale et à la gouvernance

Secrétaire d'assemblée

Geneviève Piché, conseillère juridique

Ont également siégé en cours d'année (membres)

Ginette Legault, directrice générale

Angéline Martel, directrice, Département Sciences humaines, Lettres et Communications

Nicole Racette, directrice, École des sciences de l'administration

Josée Roussy, étudiante

Ont également siégé en cours d'année (personnes observatrices)

Elena Laroche, directrice du soutien à l'enseignement, à la recherche et aux partenariats

Jean-Pierre Pelletier, directeur, Service de l'encadrement et du soutien à l'enseignement

* Membre du comité exécutif

** Personne convoquée au comité exécutif

États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Université du Québec, qui comprennent les bilans consolidés au 30 avril 2016 et les états consolidés des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

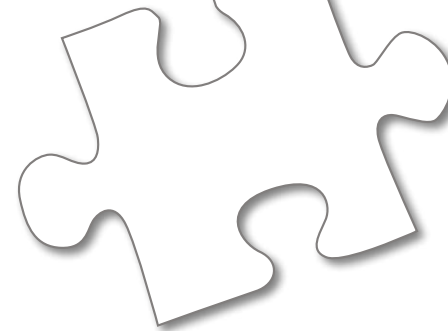
Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer



une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec au 30 avril 2016 ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2016, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers consolidés ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*. En conséquence, il est possible que les états financiers consolidés ne puissent se prêter à un usage autre.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec
Le 22 février 2017

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

Bilans consolidés

au 30 avril 2016

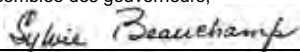
(en milliers de dollars)

| | Fonds de fonctionnement | | Fonds avec restrictions | | Fonds des immobilisations | | Fonds de dotation | | Total | |
|---|-------------------------|------------------|-------------------------|----------------|---------------------------|------------------|-------------------|---------------|------------------|------------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | |
| Encaisse | 38 994 | 51 472 | 102 | – | 887 | 3 269 | 1 294 | 1 422 | 41 277 | 56 163 |
| Placements (note 9) | 16 569 | 20 198 | – | – | – | – | – | 840 | 16 569 | 21 038 |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8) | 205 007 | 216 947 | 30 868 | 29 192 | 23 807 | 31 606 | 832 | 217 | 260 514 | 277 962 |
| Avances interfonds | 1 395 | 1 525 | 121 604 | 124 714 | 55 793 | 67 092 | 25 692 | 25 437 | – | – |
| Stocks et frais payés d'avance | 8 258 | 15 240 | 835 | 625 | 1 486 | 1 420 | 32 | – | 10 611 | 17 285 |
| | <u>270 223</u> | <u>305 382</u> | <u>153 409</u> | <u>154 531</u> | <u>81 973</u> | <u>103 387</u> | <u>27 850</u> | <u>27 916</u> | <u>328 971</u> | <u>372 448</u> |
| Long terme | | | | | | | | | | |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8) | 23 981 | 28 789 | – | – | 161 071 | 186 725 | – | – | 185 052 | 215 514 |
| Avantage lié au bail (note 10) | 2 692 | 2 793 | – | – | – | – | – | – | 2 692 | 2 793 |
| Placements (note 9) | 9 816 | 9 110 | – | – | 33 997 | 32 176 | 33 930 | 31 868 | 77 743 | 73 154 |
| Frais différés | 734 | 806 | 5 | 23 | 126 | 214 | – | – | 865 | 1 043 |
| Immobilisations corporelles (note 11) | – | – | – | – | 1 792 114 | 1 794 986 | – | – | 1 792 114 | 1 794 986 |
| Immobilisations incorporelles (note 12) | – | – | – | – | 13 906 | 16 669 | – | – | 13 906 | 16 669 |
| | <u>307 446</u> | <u>346 880</u> | <u>153 414</u> | <u>154 554</u> | <u>2 083 187</u> | <u>2 134 157</u> | <u>61 780</u> | <u>59 784</u> | <u>2 401 343</u> | <u>2 476 607</u> |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | |
| Découvert bancaire | 703 | 3 653 | – | – | – | – | – | – | 703 | 3 653 |
| Emprunts bancaires (note 13) | 104 520 | 91 090 | – | – | 73 894 | 92 339 | – | – | 178 414 | 183 429 |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14) | 160 022 | 170 746 | 5 994 | 6 818 | 22 444 | 30 346 | 3 538 | 3 531 | 191 998 | 211 441 |
| Produits reportés | 12 572 | 12 651 | – | – | – | – | – | – | 12 572 | 12 651 |
| Apports reportés (note 15) | – | 1 638 | 116 786 | 121 038 | 69 | 103 | 10 062 | 9 629 | 126 917 | 132 408 |
| Avances interfonds | 154 694 | 179 272 | – | – | 32 500 | 23 040 | 17 290 | 16 456 | – | – |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 16) | 580 | 580 | – | – | 195 990 | 156 910 | – | – | 196 570 | 157 490 |
| | <u>433 091</u> | <u>459 630</u> | <u>122 780</u> | <u>127 856</u> | <u>324 897</u> | <u>302 738</u> | <u>30 890</u> | <u>29 616</u> | <u>707 174</u> | <u>701 072</u> |
| Long terme | | | | | | | | | | |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14) | 14 | 37 | – | – | – | – | – | – | 14 | 37 |
| Dette à long terme (note 16) | 4 060 | 4 640 | – | – | 1 134 076 | 1 207 015 | – | – | 1 138 136 | 1 211 655 |
| Passif au titre des prestations constituées (note 20) | 288 739 | 231 031 | – | – | – | – | – | – | 288 739 | 231 031 |
| Apports reportés (note 15) | – | – | – | – | 296 335 | 297 500 | – | – | 296 335 | 297 500 |
| Passifs environnementaux (note 19) | – | – | – | – | 8 047 | 4 567 | – | – | 8 047 | 4 567 |
| Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 17) | – | – | – | – | 12 227 | 11 451 | – | – | 12 227 | 11 451 |
| | <u>725 904</u> | <u>695 338</u> | <u>122 780</u> | <u>127 856</u> | <u>1 775 582</u> | <u>1 823 271</u> | <u>30 890</u> | <u>29 616</u> | <u>2 450 672</u> | <u>2 457 313</u> |
| SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) | | | | | | | | | | |
| Non grevés d'affectations | (477 265) | (404 913) | – | – | – | – | – | – | (477 265) | (404 913) |
| Grevés d'affectations | | | | | | | | | | |
| Origine interne (note 6) | 58 807 | 56 455 | 30 634 | 26 698 | 52 813 | 50 818 | 5 160 | 4 454 | 147 414 | 138 425 |
| Origine externe à titre de dotation | – | – | – | – | – | – | 25 730 | 25 714 | 25 730 | 25 714 |
| Investis en immobilisations | – | – | – | – | 254 792 | 260 068 | – | – | 254 792 | 260 068 |
| | <u>(418 458)</u> | <u>(348 458)</u> | <u>30 634</u> | <u>26 698</u> | <u>307 605</u> | <u>310 886</u> | <u>30 890</u> | <u>30 168</u> | <u>(49 329)</u> | <u>19 294</u> |
| | <u>307 446</u> | <u>346 880</u> | <u>153 414</u> | <u>154 554</u> | <u>2 083 187</u> | <u>2 134 157</u> | <u>61 780</u> | <u>59 784</u> | <u>2 401 343</u> | <u>2 476 607</u> |


Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 18)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,



Présidente



Vice-présidente à l'administration

Produits et charges consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

(en milliers de dollars)

| | Fonds de fonctionnement | | Fonds avec restrictions | | Fonds des immobilisations | | Fonds de dotation | | Total | |
|--|-------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------------------------|------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|------------------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | | | | | | | |
| Droits de scolarité | 181 906 | 178 334 | – | – | – | – | – | – | 181 906 | 178 334 |
| Subvention | | | | | | | | | | |
| Gouvernement du Québec | | | | | | | | | | |
| MEES | 829 644 | 831 543 | 22 578 | 23 630 | 79 570 | 80 758 | – | – | 931 792 | 935 931 |
| Autres | 4 904 | 6 271 | 23 090 | 26 031 | 11 046 | 10 554 | – | – | 39 040 | 42 856 |
| Gouvernement du Canada | 17 066 | 16 754 | 73 663 | 76 478 | 13 808 | 16 846 | – | – | 104 537 | 110 078 |
| Autres | 3 969 | 3 497 | 30 478 | 31 812 | 3 681 | 3 739 | 1 963 | 2 592 | 40 091 | 41 640 |
| Entreprises auxiliaires | 34 450 | 34 906 | – | – | – | – | – | – | 34 450 | 34 906 |
| Dons | 2 558 | 92 | – | – | – | – | 1 233 | 1 529 | 3 791 | 1 621 |
| Autres produits | 108 591 | 105 986 | 45 419 | 42 634 | 993 | 881 | 2 355 | 121 | 157 358 | 149 622 |
| Frais indirects de recherche | 9 698 | 10 900 | – | – | – | – | – | – | 9 698 | 10 900 |
| Produits nets de placements (note 4) | 599 | 2 044 | 121 | 91 | 1 827 | 1 732 | 47 | 1 568 | 2 594 | 5 435 |
| | <u>1 193 385</u> | <u>1 190 327</u> | <u>195 349</u> | <u>200 676</u> | <u>110 925</u> | <u>114 510</u> | <u>5 598</u> | <u>5 810</u> | <u>1 505 257</u> | <u>1 511 323</u> |
| Charges | | | | | | | | | | |
| Enseignement et recherche | 731 954 | 725 972 | 40 762 | 40 587 | 243 | 374 | 2 020 | 1 176 | 774 979 | 768 109 |
| Services à la collectivité | 25 308 | 27 932 | 9 936 | 10 241 | – | – | 100 | 141 | 35 344 | 38 314 |
| Recherche subventionnée | 23 954 | 22 495 | 124 579 | 129 964 | – | – | – | – | 148 533 | 152 459 |
| Bibliothèque | 36 670 | 36 367 | 46 | 14 | – | – | – | – | 36 716 | 36 381 |
| Audiovisuel | 14 603 | 15 674 | – | – | – | – | – | – | 14 603 | 15 674 |
| Informatique | 40 683 | 39 779 | 52 | 43 | – | – | – | – | 40 735 | 39 822 |
| Administration | 133 133 | 134 634 | 137 | 66 | – | – | 171 | 172 | 133 441 | 134 872 |
| Terrains et bâtiments | 101 713 | 100 795 | 74 | 88 | 1 004 | 654 | – | – | 102 791 | 101 537 |
| Services et aide aux étudiants | 30 587 | 31 231 | 6 104 | 4 097 | – | – | 470 | 329 | 37 161 | 35 657 |
| Entreprises auxiliaires | 16 518 | 16 768 | – | – | – | – | – | – | 16 518 | 16 768 |
| Frais indirects de recherche | – | – | 9 543 | 10 776 | – | – | – | – | 9 543 | 10 776 |
| Avantages sociaux futurs | (20 154) | 43 229 | – | – | – | – | – | – | (20 154) | 43 229 |
| Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 5) | 1 015 | 872 | – | – | 50 737 | 52 890 | – | – | 51 752 | 53 762 |
| Frais de gestion et d'émission de la dette à long terme | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Autres charges | | | | | | | | | | |
| Redressement des bases – UQ | 89 | 137 | – | – | – | – | – | – | 89 | 137 |
| Autres | 3 810 | 4 183 | 73 | 17 | 1 067 | 1 203 | – | – | 4 950 | 5 403 |
| Amortissement des immobilisations et de l'autre actif | – | – | – | – | 106 195 | 109 445 | – | – | 106 195 | 109 445 |
| Biens sous le seuil de la capitalisation | – | – | – | – | 2 277 | 2 442 | – | – | 2 277 | 2 442 |
| Biens de nature non capitalisable | – | – | – | – | 608 | 490 | – | – | 608 | 490 |
| | <u>1 139 883</u> | <u>1 200 068</u> | <u>191 306</u> | <u>195 893</u> | <u>162 131</u> | <u>167 498</u> | <u>2 761</u> | <u>1 818</u> | <u>1 496 081</u> | <u>1 565 277</u> |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges) | <u>53 502</u> | <u>(9 741)</u> | <u>4 043</u> | <u>4 783</u> | <u>(51 206)</u> | <u>(52 988)</u> | <u>2 837</u> | <u>3 992</u> | <u>9 176</u> | <u>(53 954)</u> |
| Autres produits (charges) | | | | | | | | | | |
| Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations | – | – | – | – | (8) | 18 | – | – | (8) | 18 |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 17) | – | – | – | – | (776) | (2 855) | – | – | (776) | (2 855) |
| Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. | (10) | (879) | – | – | – | – | – | – | (10) | (879) |
| | <u>(10)</u> | <u>(879)</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>(784)</u> | <u>(2 837)</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>(794)</u> | <u>(3 716)</u> |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | <u><u>53 492</u></u> | <u><u>(10 620)</u></u> | <u><u>4 043</u></u> | <u><u>4 783</u></u> | <u><u>(51 990)</u></u> | <u><u>(55 825)</u></u> | <u><u>2 837</u></u> | <u><u>3 992</u></u> | <u><u>8 382</u></u> | <u><u>(57 670)</u></u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

(en milliers de dollars)

| | Fonds de fonctionnement | | Fonds avec restrictions | | Fonds des immobilisations | | Fonds de dotation | | Total | |
|---|-------------------------|-----------|-------------------------|---------|---------------------------|----------|-------------------|---------|----------|----------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Soldes de fonds (négatifs) au début | (348 458) | (458 736) | 26 698 | 23 548 | 310 886 | 324 821 | 30 168 | 27 427 | 19 294 | (82 940) |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 53 492 | (10 620) | 4 043 | 4 783 | (51 990) | (55 825) | 2 837 | 3 992 | 8 382 | (57 670) |
| Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables et à titre de dotation | – | – | – | – | 319 | 134 | 690 | 778 | 1 009 | 912 |
| Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite | (77 904) | 158 992 | – | – | – | – | – | – | (77 904) | 158 992 |
| Autres variations | – | – | – | – | – | – | (110) | – | (110) | – |
| Virements interfonds (note 6) | (45 588) | (38 094) | (107) | (1 633) | 48 390 | 41 756 | (2 695) | (2 029) | – | – |
| Soldes de fonds (négatifs) à la fin | (418 458) | (348 458) | 30 634 | 26 698 | 307 605 | 310 886 | 30 890 | 30 168 | (49 329) | 19 294 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

(en milliers de dollars)

| | 2016 | 2015 |
|--|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 8 382 | (57 670) |
| Éléments hors caisse | | |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés | 776 | 2 855 |
| Quote-part des résultats nets dans les placements à la valeur de consolidation | 98 | 67 |
| Produits de placements capitalisés | (1 821) | (1 745) |
| Gain sur la cession ou la radiation d'immobilisations | 8 | 93 |
| Perte sur la cession de placements | (100) | (549) |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations | (67 938) | (69 462) |
| Amortissement des immobilisations et de l'autre actif | 106 195 | 109 445 |
| Amortissement des frais d'émission d'obligations | 124 | 124 |
| Augmentation du passif au titre des prestations constituées | (20 196) | 43 598 |
| Variation nette de la juste valeur des placements | 1 006 | (861) |
| Variation nette des éléments du fonds de roulement (note 6) | 29 726 | 32 783 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | 56 260 | 58 678 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Variation nette des dépôts à terme | 3 630 | (525) |
| Placements | (29 311) | (26 924) |
| Encaissement de placements | 25 563 | 23 180 |
| Immobilisations corporelles | (99 080) | (108 111) |
| Cession d'immobilisations | 19 | 27 |
| Immobilisations incorporelles | (1 507) | (5 827) |
| Amortissement d'un avantage lié au bail | 101 | 102 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (100 585) | (118 078) |

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

(en milliers de dollars)

| | 2016 | 2015 |
|---|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Emprunts bancaires | (7 220) | (7 480) |
| Emprunts à long terme | 120 321 | 233 864 |
| Remboursements d'emprunts | (154 884) | (248 422) |
| Apports reportés afférents aux immobilisations | 66 773 | 66 069 |
| Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables | 319 | 134 |
| Apports reçus à titre de dotation | 581 | 778 |
| Variation des passifs environnementaux | 3 480 | (2 860) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 29 370 | 42 083 |
| Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | | |
| | (14 955) | (17 317) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 52 815 | 70 132 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | 37 860 | 52 815 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | | |
| Encaisse | 41 277 | 56 163 |
| Bons du Trésor | - | 145 |
| Découvert bancaire | (703) | (3 653) |
| Emprunts bancaires | (2 714) | (509) |
| Acceptations bancaires | - | 669 |
| | 37 860 | 52 815 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

1 - ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'Université du Québec (l'Université) comprennent les données de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'École de technologie supérieure (ÉTS), de la Télé-Université (TÉLUQ) et de l'Université du Québec – siège social (UQ), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université. En conséquence, tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont consolidés dans les présents états financiers. Aucun autre organisme sous le contrôle de l'Université, des universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche ne fait l'objet d'une consolidation. Davantage d'information à l'égard de ces organismes apparentés est fournie à la note 21.

Des reclassements ont été apportés aux états financiers de certains établissements afin de rendre comparables, aux fins des états financiers consolidés, les données des différents établissements au cours de la même année.

2 - REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Transferts interfonds

Afin de représenter les directives prévues à la sous-section 4.4 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), des charges du fonds de dotation ont été transférées par virements interfonds au fonds avec restrictions dans les états financiers de l'UQAT. La direction a appliqué cette directive de manière rétroactive afin de rendre comparables les chiffres de l'exercice précédent. L'impact de cette modification comptable se résume ainsi:

- Réduction des charges du fonds de dotation et diminution de l'insuffisance des produits par rapport aux charges de 1 491 949 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2015;
- Augmentation des charges du fonds avec restrictions et diminution de l'excédent des produits sur les charges de 1 491 949 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2015;
- Augmentation de 1 491 949 \$ des transferts interfonds présentés à l'état de l'évolution des soldes de fonds consolidés provenant du fonds de dotation vers le fonds avec restrictions pour l'exercice terminé le 30 avril 2015.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le MEES à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MEES et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser ses états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse. De plus, les placements que l'Université ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des fins particulières ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur, et des placements en obligations que l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction est constaté à l'état des produits et charges consolidés, s'il y a lieu.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et charges consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations, qui ne sont pas amortis ou affectés à l'acquisition de telles immobilisations, et les dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et, plus précisément, de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au poste « Produits nets de placements », peu importe le classement de l'actif financier afférent;
- Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'Université a fait le choix d'exclure de la variation nette de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que la participation aux produits nets des fonds communs de placement.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placements

Les participations dans des sociétés satellites et coentreprises sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Avantage lié à un bail

L'avantage lié à un bail est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail incluant l'option de renouvellement, soit une durée totale de 30 ans.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements en immobilisations effectués dans le cadre des budgets autorisés sont financés ou seront financés généralement par l'émission de billets ou de débetures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût des immobilisations correspondantes. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur actualisée de l'engagement. Les obligations découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif sont amorties annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sous forme de virement interfonds sur leur durée.

L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le MEES dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit de l'émission de billets et de débetures.

Les frais de financement différés (escomptes) sont présentés à l'encontre des débetures et ils sont amortis selon la méthode linéaire.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

| | Périodes |
|---|------------------|
| Immobilisations corporelles | |
| Améliorations de terrains, et terrains de football et de soccer | |
| Inférieures à 30 000 \$ | 10 ans |
| Supérieures à 30 000 \$ | 20 ans |
| Bâtiments | |
| Bâtiments ayant une structure en bois | 40 ans |
| Bâtiments, excluant ceux ayant une structure en bois | 50 ans |
| Améliorations majeures aux bâtiments | |
| Mécanique du bâtiment | 25 ans |
| Réaménagement intérieur | 30 ans |
| Structure et architecture | 40 ans |
| Améliorations locatives | Durée du bail |
| Matériel et équipement | |
| Équipement de communication et de bureau, équipement multimédia et mobilier | 5 ans |
| Équipement informatique | 3 ans |
| Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche, et réseau de télécommunications | 10 ans |
| Autres éléments d'équipement | 15 ans |
| Documents de bibliothèque | 10 ans |
| Manuels pédagogiques et matériel roulant | 5 ans |
| Bâtiment loué | Durée du bail |
| Autres actifs corporels | 25 et 30 ans |
| Immobilisations incorporelles | |
| Développement informatique | 5 ans |
| Logiciels | 3 ans |
| Autre actif incorporel (a) | Durée du contrat |

(a) L'autre actif incorporel est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc., lequel est amorti en fonction des directives émises par le MEES, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges consolidés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Frais de recherche et de développement reportés

Les frais de recherche et de développement sont passés en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont capitalisés en tant qu'immobilisation incorporelle lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Ils sont alors amortis sur leur durée de vie restante.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université offre un régime de retraite aux employés admissibles, soit le régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ), un programme supplémentaire de retraite (PSR) aux employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (Régime collectif) et un régime de prestations de départ à la retraite (Régime de prestations de départ), tous des régimes à prestations déterminées. L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université détermine les obligations au titre des prestations constituées en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations déterminées comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé à l'état des produits et charges consolidés. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds consolidés sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et charges consolidés au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées aux chargés de cours (tuteurs), aux professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne remplissent pas les critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

Conversion de devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date des bilans consolidés, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'exposent certaines dettes. Pour certains instruments financiers, l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, ces instruments financiers dérivés sont constatés aux bilans consolidés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et charges consolidés de l'exercice, sous la rubrique « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

L'Université utilise également d'autres instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation. L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

| | 2016 | 2015 |
|--|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Fonds de fonctionnement | | |
| Placements évalués à la juste valeur | | |
| Produits d'intérêts non affectés | (302) | 356 |
| Placements évalués au coût après amortissement | | |
| Produits d'intérêts non affectés | 901 | 1 688 |
| | <u>599</u> | <u>2 044</u> |
| Fonds avec restrictions | | |
| Placements évalués à la juste valeur | | |
| Produits financiers nets tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectées à la recherche | ----- | 91 |
| Fonds des immobilisations | | |
| Placements évalués au coût après amortissement | | |
| Produits d'intérêts non affectés | 1 827 | 1 732 |
| Fonds de dotation | | |
| Placements évalués à la juste valeur | | |
| Variation nette de la juste valeur non affectée | (548) | 505 |
| Produits d'intérêts non affectés | 595 | 1 063 |
| | <u>47</u> | <u>1 568</u> |
| | <u><u>2 594</u></u> | <u><u>5 435</u></u> |

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

| | 2016 | 2015 |
|---|----------------------|----------------------|
| | \$ | \$ |
| Fonds de fonctionnement | | |
| Intérêts sur les emprunts bancaires | 1 015 | 872 |
| Fonds des immobilisations | | |
| Intérêts sur la dette à long terme | 48 649 | 50 199 |
| Intérêts sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique | 1 303 | 1 343 |
| Intérêts sur les emprunts bancaires | 785 | 1 348 |
| | <u>50 737</u> | <u>52 890</u> |
| | <u><u>51 752</u></u> | <u><u>53 762</u></u> |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

6 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes:

| | 2016 | 2015 |
|-------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | \$ | \$ |
| Acquisition d'immobilisations | 52 813 | 50 818 |
| Fonds avec restrictions | 30 634 | 26 698 |
| Frais indirects de recherche | 33 442 | 32 471 |
| Projets de recherche | 12 263 | 12 396 |
| Administration | 3 138 | 2 999 |
| Terrains et bâtiments | 2 138 | 2 173 |
| Enseignement | 1 643 | 1 006 |
| Autres | 11 343 | 9 864 |
| | <u><u>147 414</u></u> | <u><u>138 425</u></u> |

Des ressources non aréevées d'affectations de 28 566 000 \$ (21 442 000 \$ en 2015), de 13 082 000 \$ (12 868 000 \$ en 2015), de 5 351 000 \$ (4 839 000 \$ en 2015) et de 453 000 \$ (245 000 \$ en 2015) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, aux remboursements d'emprunts, aux versements des intérêts et à la dépense d'amortissement.

Des montants de 215 000 \$ (104 000 \$ en 2015), de 730 000 \$ (221 000 \$ en 2015) et de 2 079 000 \$ (605 000 \$ en 2015) ont été transférés du fonds de dotation au fonds des immobilisations, au fonds de fonctionnement et au fonds avec restrictions, afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, au soutien aux étudiants, à l'enseignement et à la recherche.

Des montants de 2 468 000 \$ (3 580 000 \$ en 2015) et de 356 000 \$ (150 000 \$ en 2015) ont été transférés du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations et au fonds de fonctionnement, afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, aux fins de transfert des apports non affectés et du solde de projets de recherche terminés.

Un montant de 329 000 \$ (393 000 \$ en 2015) a été transféré du fonds de fonctionnement au fonds de dotation concernant des affectations d'origine interne.

Des montants de 184 000 \$ (518 000 \$ en 2015), de 462 000 \$ (0 \$ en 2015) et de 461 000 \$ (0 \$ en 2015) ont été transférés par virement du fonds des immobilisations au fonds de fonctionnement, concernant les charges de fonctionnement relatives à l'avantage lié à un bail, aux fins de récupération des sommes prévues pour des projets non réalisés et pour financer des projets scientifiques d'excellence.

Des montants de 509 000 \$ (0 \$ en 2015) et de 129 000 \$ (0 \$ en 2015) ont été transférés par virement du fonds des immobilisations au fonds avec restrictions, aux fins de couvrir un contrat d'entretien d'équipement scientifique et des dépenses liées à la recherche.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit:

| | 2016 | 2015 |
|---|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 47 910 | 43 388 |
| Stocks et frais payés d'avance | 6 674 | (7 499) |
| Frais différés | 178 | 364 |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | (19 466) | (1 233) |
| Produits reportés | (79) | 1 685 |
| Apports reportés | (5 491) | (3 922) |
| | 29 726 | 32 783 |

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

| | 2016 | 2015 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Montant à recevoir | | |
| Montant brut | 48 392 | 42 603 |
| Provision pour créances douteuses | (3 066) | (2 297) |
| | 45 326 | 40 306 |
| Droits de scolarité (a) | 10 761 | 10 234 |
| Intérêts courus | 8 713 | 11 926 |
| Taxes à la consommation à recevoir | 3 329 | 3 784 |
| Financement à recevoir | — | 2 829 |
| Subventions et autres sommes à recevoir du MEES (b) | 176 935 | 194 121 |
| Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux | 3 020 | 1 815 |
| Autres subventions à recevoir | 5 219 | 4 615 |
| Autres | 7 211 | 8 332 |
| | 260 514 | 277 962 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

À long terme

| | 2016 | 2015 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Débiteurs | 42 | 108 |
| Subvention à recevoir | 114 | 234 |
| Financement à recevoir | 4 060 | 4 640 |
| Subventions et autres sommes à recevoir du MEES (c) | 171 847 | 199 270 |
| Sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux | 771 | 1 112 |
| Autres | 8 218 | 10 150 |
| | 185 052 | 215 514 |

(a) Ces droits de scolarité à recevoir sont présentés aux états financiers consolidés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 1 250 000 \$ (1 350 000 \$ au 30 avril 2015).

(b) Le solde à court terme des subventions et des autres sommes à recevoir du MEES est composé de :

| | 2016 | 2015 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier | 72 732 | 70 888 |
| Devancement de la subvention de l'année universitaire suivante | 5 136 | 5 778 |
| Subvention à recevoir pour les passifs environnementaux | 156 | 4 603 |
| Subvention à recevoir découlant d'un décret lié à l'application initiale des principes comptables généralement reconnus du Canada | 17 277 | 17 330 |
| Ajustements des recomptages de l'effectif étudiant | 30 588 | 37 076 |
| Autres subventions à recevoir | 50 850 | 58 155 |
| Financement à recevoir | 196 | 291 |
| | 176 935 | 194 121 |

(c) Le solde à long terme des subventions et des autres sommes à recevoir composé de :

| | 2016 | 2015 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Subvention à recevoir pour les passifs environnementaux | 7 299 | 3 522 |
| Financement à recevoir* | 144 135 | 171 227 |
| Subvention à recevoir découlant d'un décret lié à l'application initiale des principes comptables généralement reconnus du Canada | 9 358 | 9 359 |
| Ajustements des recomptages de l'effectif étudiant | 11 055 | 15 162 |
| | 171 847 | 199 270 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

* Au fonds des immobilisations, le financement à recevoir représente l'écart entre les produits de subventions constatées conformément à la méthode du report (voir la note 3, « Principales méthodes comptables », pour davantage d'information) et les sommes encaissées à ce jour ou versées directement par le MEES en remboursement des emprunts à long terme.

9 - PLACEMENTS

À court terme

| | 2016 | 2015 |
|---|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Bons du Trésor | – | 145 |
| Dépôts à terme, 2,18 % | 16 569 | 20 198 |
| Obligations municipales échues au cours de l'exercice | – | 26 |
| Acceptations bancaires | – | 669 |
| | 16 569 | 21 038 |

À long terme

| | 2016 | 2015 |
|---|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Actions de sociétés publiques | 3 558 | 9 373 |
| Obligations de sociétés publiques, 2,03 % à 4,00 %, échéant à différentes dates jusqu'en mai 2023 | 5 502 | 4 326 |
| Fonds communs d'actions | 8 149 | 2 503 |
| Fonds de marché monétaire | 9 721 | 8 881 |
| Placement immobilier | 360 | 360 |
| Obligations du gouvernement fédéral échues au cours de l'exercice | – | 119 |
| Obligations du gouvernement municipal, 1,86 % à 4,00 %, échéant à différentes dates jusqu'en mars 2024 | 5 825 | 12 517 |
| Obligations du gouvernement provincial, 0,06 % à 5,64 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2036 (a) | 39 290 | 35 065 |
| Fonds commun obligataire | 5 338 | 10 |
| | 77 743 | 73 154 |

(a) La valeur nominale des obligations résiduelles de l'UQAM est de 105 782 000 \$. La direction de l'UQAM devra réinvestir cette somme jusqu'en 2044 dans le but d'encaisser un montant total de 150 000 000 \$ et de l'utiliser pour rembourser les débetures non garanties totalisant 150 000 000 \$ échéant à cette date (voir la note 16).

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

10 - AVANTAGE LIÉ AU BAIL

La TÉLUQ a signé en 2013 une convention de bail d'une durée de 20 ans avec une possibilité de prolongation pour une période supplémentaire de 10 ans, et ce, aux mêmes prix et conditions. Des travaux de base au coût de 3 043 900 \$ ont été assumés par la TÉLUQ en contrepartie d'une réduction du prix de base du loyer calculée en tenant compte d'un amortissement basé sur un taux de 8 % et une période de 20 ans. L'avantage lié au bail est amorti selon de la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail incluant la période de prolongation, soit sur une période de 30 ans.

| | 2016 | | 2015 |
|----------------------|--------------|----------------------|-----------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût non amorti |
| | \$ | \$ | \$ |
| Avantage lié au bail | 3 044 | 352 | 2 692 |
| | | | 2 793 |

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2016 | | |
|--|------------------|----------------------|------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût non amorti |
| | \$ | \$ | \$ |
| Terrains | 74 065 | – | 74 065 |
| Terrains de football et de soccer | 1 899 | 1 890 | 9 |
| Améliorations de terrains | 24 153 | 9 746 | 14 407 |
| Bâtiments | 1 633 927 | 503 643 | 1 130 284 |
| Améliorations majeures aux bâtiments | 442 283 | 143 682 | 298 601 |
| Construction en cours | 22 252 | – | 22 252 |
| Améliorations locatives | 12 517 | 5 409 | 7 108 |
| Matériel et équipement | | | |
| Équipement informatique | 68 607 | 53 334 | 15 273 |
| Équipement de communication et équipement multimédia | 27 478 | 19 888 | 7 590 |
| Mobilier et équipement de bureau | 24 730 | 20 452 | 4 278 |
| Autres éléments d'équipement | 30 502 | 17 608 | 12 894 |
| Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche | 274 640 | 164 909 | 109 731 |
| Réseau de télécommunications | 13 391 | 6 971 | 6 420 |
| Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques | 59 830 | 43 174 | 16 656 |
| Matériel roulant | 2 234 | 1 699 | 535 |
| Autres actifs corporels | 32 128 | 14 352 | 17 776 |
| Actifs non amortissables | 10 559 | – | 10 559 |
| | 2 755 195 | 1 006 757 | 1 748 438 |
| Immobilisations corporelles louées | | | |
| Terrain | 3 051 | – | 3 051 |
| Bâtiment | 48 005 | 7 380 | 40 625 |
| | 2 806 251 | 1 014 137 | 1 792 114 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

11-IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

| | 2015 | | |
|--|-----------|----------------------|------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût |
| | | | non amorti |
| | \$ | \$ | \$ |
| Terrains | 73 439 | — | 73 439 |
| Terrains de football et de soccer | 1 899 | 1 685 | 214 |
| Améliorations de terrains | 23 677 | 8 795 | 14 882 |
| Bâtiments | 1 593 683 | 470 837 | 1 122 846 |
| Améliorations majeures aux bâtiments | 406 869 | 133 213 | 273 656 |
| Construction en cours | 41 738 | — | 41 738 |
| Améliorations locatives | 12 435 | 4 390 | 8 045 |
| Matériel et équipement | | | |
| Équipement informatique | 75 820 | 59 188 | 16 632 |
| Équipement de communication et équipement multimédia | 26 487 | 18 098 | 8 389 |
| Mobilier et équipement de bureau | 28 319 | 23 918 | 4 401 |
| Autres éléments d'équipement | 29 785 | 16 948 | 12 837 |
| Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche | 294 016 | 174 205 | 119 811 |
| Réseau de télécommunications | 13 834 | 7 499 | 6 335 |
| Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques | 66 286 | 48 505 | 17 781 |
| Matériel roulant | 3 103 | 2 327 | 776 |
| Autres actifs corporels | 33 002 | 14 455 | 18 547 |
| Actifs non amortissables | 10 022 | — | 10 022 |
| | 2 734 414 | 984 063 | 1 750 351 |
| Immobilisations corporelles louées | | | |
| Terrain | 3 050 | — | 3 050 |
| Bâtiment | 48 005 | 6 420 | 41 585 |
| | 2 785 469 | 990 483 | 1 794 986 |

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties pour 21 454 804 \$ (19 477 060 \$ en 2015).

12-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| | 2016 | | |
|----------------------------|--------|----------------------|------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût |
| | | | non amorti |
| | \$ | \$ | \$ |
| Développement informatique | 30 705 | 23 301 | 7 404 |
| Logiciels | 9 191 | 7 451 | 1 740 |
| Autre actif incorporel | 10 842 | 6 080 | 4 762 |
| | 50 738 | 36 832 | 13 906 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

12-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

| | 2015 | | |
|----------------------------|--------|----------------------|------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût |
| | | | non amorti |
| | \$ | \$ | \$ |
| Développement informatique | 32 685 | 23 263 | 9 422 |
| Logiciels | 10 714 | 8 978 | 1 736 |
| Autre actif incorporel | 11 116 | 5 605 | 5 511 |
| | 54 515 | 37 846 | 16 669 |

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations incorporelles complètement amorties pour 792 938 \$ (813 856 \$ en 2015).

13 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires, d'un montant total autorisé de 515 995 000 \$ (581 620 000 \$ en 2015), dont 171 500 000 \$ pour les immobilisations subventionnées en vertu du *Plan quinquennal d'investissements universitaires*, portent intérêt à des taux de 0,87 % à 1,21 % (0,97 % à 1,43 % en 2015) ou au taux préférentiel de 2,70 % (2,85 % en 2015) et seront renégociables en 2016-2017. Au 30 avril 2016, l'Université utilise 178 414 000 \$, dont 104 520 000 \$ au fonds de fonctionnement et 73 894 000 \$ au fonds des immobilisations.

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

À court terme

| | 2016 | 2015 |
|---|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| Autres passifs financiers | | |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 70 287 | 83 228 |
| Salaires et charges sociales à payer | 57 576 | 60 389 |
| Vacances courues | 41 466 | 43 138 |
| Retenues sur les contrats | 951 | 2 138 |
| Crédits d'enseignement en réserve | 4 911 | 4 793 |
| Subventions à rembourser au MEES pour la variation de l'effectif étudiant | 6 770 | 4 899 |
| Autres sommes à payer au MEES | 521 | 308 |
| Sommes à payer à des ministères et autres organismes gouvernementaux | 17 | 95 |
| Autres | 9 499 | 12 453 |
| | 191 998 | 211 441 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

À long terme

| | 2016 | 2015 |
|--|------|------|
| | \$ | \$ |
| Autre passif financier | | |
| Dû au Centre de l'entrepreneurship technologique de l'ÉTS (CENTECH), intérêt basé sur le taux moyen des emprunts, 2,7 % (3,0 % en 2015), sans modalités de remboursement | 14 | 37 |

Les sommes à remettre à l'État totalisent 10 062 000 \$ (20 717 000 \$ en 2015).

15 - APPORTS REPORTÉS

Fonds avec restrictions

| | 2016 | 2015 |
|---|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 121 038 | 123 894 |
| Sommes encaissées au cours de l'exercice | 183 958 | 189 211 |
| Sommes constatées à titre de produits de l'exercice | (188 210) | (192 067) |
| Solde à la fin | 116 786 | 121 038 |

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets de recherche ou d'autres projets précisés par le porteur.

Fonds des immobilisations

| | 2016 | 2015 |
|---|----------|----------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 297 500 | 294 606 |
| Apport reçu sous forme du pavillon Alouette | - | 10 000 |
| Sommes encaissées au cours de l'exercice | 66 834 | 62 356 |
| Sommes constatées à titre de produits de l'exercice | (67 999) | (69 462) |
| Solde à la fin | 296 335 | 297 500 |

Ces apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

15 - APPORTS REPORTÉS (suite)

Fonds de dotation

| | 2016 | 2015 |
|---|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 9 629 | 9 028 |
| Sommes encaissées au cours de l'exercice | 2 401 | 1 751 |
| Sommes constatées à titre de produits de l'exercice | (1 968) | (1 150) |
| Solde à la fin | 10 062 | 9 629 |

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des fins précisées par le donateur.

16 - DETTE À LONG TERME

| | 2016 | 2015 |
|--|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| Emprunts, taux variant de 0,91 % à 0,94 % (0,99 % à 1,00 % en 2015), remboursables par versements mensuels variables, échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2037 (a) | 116 213 | 120 749 |
| Effets à payer, taux moyen pondéré de 3,01 % (3,18 % en 2015), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement, échéant à différentes dates jusqu'en 2034 (b) | 873 283 | 886 775 |
| Débitures non garanties de premier rang, série A, taux de 5,86 %, valeur nominale de 150 000 000 \$, échéant en 2044, intérêts payables semestriellement (c) | 146 565 | 146 441 |
| Obligation découlant d'un bail emphytéotique relative à des actifs d'une valeur comptable nette de 24 816 705 \$, taux de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 169 318 \$, capital et intérêts, basée sur une période d'amortissement de 25 ans jusqu'en 2033 | 20 732 | 21 461 |
| Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois, soit 0,90 % (1,23 % en 2015), remboursables par versements semestriels, échéant en décembre 2023 et 2033 (d) | 34 955 | 36 294 |
| Emprunt, taux variable des acceptations bancaires canadiennes de un mois, soit 0,87 % (1,19 % en 2015), capital remboursable par versements trimestriels de 255 447 \$, échéant en novembre 2019 (e) | 30 428 | 31 519 |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition sur un terrain et un bâtiment, taux de 7,25 %, remboursable par mensualités de 170 119 \$, incluant les intérêts, échéant le 1er décembre 2034, avec option d'achat à 1,00 \$ à l'échéance | 21 243 | 21 782 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

| | 2016 | 2015 |
|--|--------|--------|
| | \$ | \$ |
| Emprunt à Financement-Québec, garanti par la subvention gouvernementale octroyée par le MEES, taux de 4,32 %, remboursable par versements annuels de 567 271 \$, capital et intérêts (versements annuels assumés par le MEES), échéant en avril 2021 | 2 503 | 2 943 |
| Emprunt à Financement-Québec, garanti par la subvention gouvernementale octroyée par le MEES, taux de 2,56 %, remboursable par versements semestriels de 543 236 \$, capital et intérêts (versements semestriels assumés par le MEES), échéant en juin 2019 | 3 596 | 4 566 |
| Emprunts, garantis par Financement-Québec, taux fixes variant de 2,70 % à 2,87 %, remboursables par versements semestriels de 1 098 073 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2022 | 11 180 | 13 007 |
| Emprunt, taux de 2,4 % (incluant les frais), remboursable par versements semestriels de 576 947 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2020 (f) | 4 369 | 5 402 |
| Emprunt, taux de 2,78 %, remboursable par versements semestriels de 687 325 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2019 | 4 529 | 5 745 |
| Billet, garanti par la subvention gouvernementale octroyée par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, taux fixe de 1,92 %, remboursable par versements semestriels de 80 797 \$, capital et frais de gestion, d'émission et d'intérêts, échéant en juin 2016 | 80 | 237 |
| Emprunts hypothécaires, garantis par des bâtiments, des résidences et un terrain d'une valeur comptable nette de 4 811 305 \$, taux fixes variant de 2,96 % à 3,14 % (2,96 % à 3,14 % en 2015), remboursables par versements mensuels de 19 726 \$, échéant en mars 2018 | 2 508 | 2 665 |
| Emprunts, taux fixes variant de 2,67 % à 2,91 %, remboursables par versements mensuels de 46 609 \$, échéant en octobre 2023 | 4 144 | 4 582 |
| Emprunt à Financement-Québec, taux de 2,1 %, remboursable par versements semestriels de 288 733 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2016 (g) | 286 | 848 |
| Emprunt, constitué du solde de prix d'achat de la rétrocession du bâtiment du CIPP inc., assumé par l'UQTR à partir du 19 juin 2014, garanti et remboursé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, amortissable jusqu'en juin 2022, taux de 1,85 %, remboursable par versements mensuels de 166 131 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2016 (h) | 11 608 | 13 367 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

| | 2016 | 2015 |
|---|--------|--------|
| | \$ | \$ |
| Emprunt à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,26 %, avec renouvellement mensuel des acceptations bancaires, échéant en 2024 (i) | 16 525 | 17 232 |
| Emprunt, taux variable de 2,70 % (2,85 % en 2015), remboursable par versements mensuels de 6 874 \$, capital et intérêts, renouvelable le 1er mai 2016 | 1 126 | 1 177 |
| Emprunt bancaire, taux de 4,86 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, échéant en février 2026 | 2 743 | 3 023 |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, taux de 3,5 %, remboursable par versements mensuels de 14 072 \$, capital et intérêts, échéant en août 2022 | 965 | 1 100 |
| Emprunt, taux de 3,1 % (taux effectif de 3,24 %), garanti par les sommes à verser par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique afin de pourvoir au paiement de cet emprunt, remboursable par versements annuels de 111 509 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023 | 687 | 774 |
| Somme due au Cégep de Jonquière, garantie par la marque de commerce du centre NAD, remboursable par versements annuels en capital de 150 000 \$, sans intérêt, échéant en juin 2023 | 1 200 | 1 350 |
| Billet à long terme, auprès du fonds de financement subventionné par le MEES, d'un montant original de 7 200 000 \$ conformément au décret no 174-2014 du 26 février 2014, taux de 2,97 %, remboursable par versements en capital annuels de 720 000 \$, plus les intérêts payables trimestriellement, échéant en mars 2024 | 5 760 | 6 480 |
| Emprunt bancaire, taux de 2,61 %, semi-annuel, remboursable par versements mensuels de 152 173 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022 | 10 433 | 11 973 |
| Emprunt, taux 1,55 % (taux effectif de 1,79 %), garanti par les sommes à verser par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation afin de pourvoir au paiement de cet emprunt, remboursable par versements trimestriels de 252 518 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2017 | 1 243 | 2 221 |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, taux de 6,78 %, remboursable par versements mensuels de 19 655 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2019 | 749 | - |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

| | 2016 | 2015 |
|--|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Emprunt, taux de 1,154 % (incluant les frais), remboursable par versements trimestriels de 428 939 \$, capital et intérêts, échéant le 1er mars 2019 (f) | 5 053 | - |
| Emprunts remboursés au cours de l'exercice | - | 5 432 |
| | 1 334 706 | 1 369 145 |
| Tranche échéant à moins de un an | 196 570 | 157 490 |
| | 1 138 136 | 1 211 655 |

- (a) L'ÉTS a procédé, au moyen d'ententes de swap de taux d'intérêt avec des institutions financières décrites à la note 17, à la conversion de ses emprunts à terme à des taux variables en emprunts à des taux fixes de 4,30 % à 5,14 %.
- (b) Ces effets à payer sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'UQ et par le transport de subventions du MEES accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la Loi sur les investissements universitaires.
- (c) Le remboursement de ces débetures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir la note 9). Dans l'éventualité où le placement devrait générer moins que la somme nécessaire au remboursement de la dette, le ministre responsable est autorisé à octroyer une subvention pour compenser le manque à gagner. Le ministre est également autorisé à récupérer de l'UQAM, en 2044, le surplus dont elle bénéficierait si le placement devait générer plus que les 150 000 000 \$ attendus. En vertu de décrets de 2009 et 2012, le gouvernement prend à sa charge une portion des intérêts annuels, soit 6 626 429 \$.
- (d) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 17, à la conversion de l'emprunt à terme de 43 000 000 \$ à l'origine, portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence des acceptations bancaires de moins de un an (CDOR), en emprunt à taux fixe de 5,35 %.
- (e) L'INRS a conclu une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, échéant en novembre 2019, qui convertit l'emprunt à terme portant intérêt au taux variable CDOR de trois mois en emprunt à taux fixe de 5,00 % (incluant 1,25 % de frais d'estampillage). Le montant nominal de référence du swap a été fixé à 30 427 807 \$. Le 14 novembre 2011, l'entente initiale a été amendée pour modifier la fréquence de remboursement, qui est dorénavant mensuelle, tout en poursuivant l'amortissement prévu. Par conséquent, le taux fixe diminue de 5,00 % à 4,89 % (incluant 1,25 % de frais d'estampillage).

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (f) Le 30 mai 2013 et le 31 mars 2016, à la suite d'une convention d'aide financière entre le MEES et l'INRS, ce dernier a contracté un emprunt à long terme dans le cadre du Programme de soutien à la recherche – volet 2, appui de financement aux infrastructures de recherche, payable en versements semestriels égaux, le taux d'intérêt annuel variant de 1,05 % à 2,26 % majoré de 0,11 % à 0,14 % pour les frais d'émission et de gestion, pour un taux variant de 1,15 % à 2,40 %.
- (g) Le gouvernement prend à sa charge le capital et les intérêts de ces emprunts. Les montants payables par le gouvernement sont grevés d'une hypothèque mobilière en faveur de Financement-Québec.
- (h) En juin 2016, à la suite du décret no 483-2016, l'UQTR a renouvelé le prêt au taux de 1,466 %, avec des mensualités de 164 979 \$, capital et intérêts, et une échéance au 19 juin 2022.
- (i) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 17, à la conversion d'un emprunt à terme de 18 028 559 \$ à l'origine (16 524 716 \$ au 30 avril 2016), portant intérêt au taux variable CDOR de trois mois, en emprunt à taux fixe de 3,26 %.

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit:

| | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Billets, débetures et autres dettes | 194 884 | 101 421 | 101 852 | 150 454 | 79 386 |
| Contrats de location-acquisition (incluant la portion d'intérêts) | 4 403 | 4 421 | 4 441 | 4 362 | 4 232 |
| | 199 287 | 105 842 | 106 293 | 154 816 | 83 618 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

L'UQ a contracté les swaps de taux d'intérêt suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme à taux variable dans le fonds d'immobilisations.

| Date d'échéance | Taux d'intérêt fixe % | Valeur nominale \$ | 2016 | 2015 | Variation \$ |
|------------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|
| | | | Juste valeur \$ | Juste valeur \$ | |
| Décembre 2023 | | | | | |
| et 2033 | 5,35 | 34 955 | (10 940) | (10 537) | (403) |
| Février 2024 | 3,26 | 16 525 | (1 190) | (1 008) | (182) |
| Août 2040 (a) | 2,98 | – | (97) | 98 | (195) |
| Échus en cours d'exercice | | – | – | (4) | 4 |
| | | 51 480 | (12 227) | (11 451) | (776) |

- (a) Émission en février 2024 à la suite de l'échéance d'un autre swap. **Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture est appliquée**

L'ÉTS a conclu des ententes de swap de taux d'intérêt et, en vertu de chacun des contrats, des versements ou des encaissements correspondant à la différence entre les taux d'intérêt fixes et le taux variable basé sur le taux CDOR de 0,94 % (0,99 % au 30 avril 2015) sont effectués. Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette à long terme et les paiements afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au fur et à mesure qu'ils sont effectués à titre d'ajustement des frais d'intérêts.

| Date d'échéance | Taux d'intérêt fixe % | Valeur nominale \$ |
|--------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Avril 2032 | 5,07 | 26 296 |
| Septembre 2034 | 5,07 | 31 219 |
| Septembre 2034 | 4,61 | 5 850 |
| Novembre 2027 (b) | 5,14 | 30 218 |
| Mars 2035 | 4,30 | 22 690 |

- (b) L'ÉTS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé, prenant effet en novembre 2027 et échéant en novembre 2037, à un taux fixe de 2,89 %.

L'INRS a conclu une entente de swap de taux d'intérêt, échéant en novembre 2019, en vertu de laquelle il verse des intérêts à un taux fixe de 4,89 % (4,89 % en 2015) et reçoit des intérêts à un taux variable basé sur le CDOR de 0,87 % (1,19 % en 2015). Le montant nominal de référence du contrat de swap a été fixé à 30 427 807 \$. L'INRS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé, prenant effet en novembre 2019 et échéant en novembre 2034, à un taux fixe de 2,90 %.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (suite)

Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette à long terme, et les paiements afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au fur et à mesure qu'ils sont effectués, à titre d'ajustements des frais d'intérêts.

18 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :

| | 2016 \$ | 2015 \$ |
|---------------------------|------------|------------|
| Fonds de fonctionnement | 94 725 | 20 674 |
| Fonds avec restrictions | 7 101 | 11 051 |
| Fonds des immobilisations | 18 798 | 24 200 |
| Fonds de dotation | 67 | 17 |

- b) Les baux à long terme pour des immeubles et de l'équipement payables mensuellement représentent des engagements totalisant 44 177 580 \$ et se répartissent comme suit :

| | \$ |
|-------------------|---------------|
| 2016-2017 | 9 330 |
| 2017-2018 | 8 110 |
| 2018-2019 | 7 683 |
| 2019-2020 | 5 941 |
| 2020-2021 | 4 785 |
| 2021 et suivantes | 8 329 |
| | 44 178 |

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement, pour les taxes et les services liés à la location des immeubles, et de pénalités pour non-renouvellement.

- c) Les contrats de service et de location, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2034, représentent une somme de 35 867 873 \$ (37 807 710 \$ en 2015) pour différents services et locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 9 001 716 \$ en 2017, à 4 990 693 \$ en 2018, à 4 565 395 \$ en 2019, à 2 177 636 \$ en 2020 et à 1 323 433 \$ en 2021.
- d) Les engagements non inscrits aux livres, pour le personnel enseignant de l'ÉTS et de l'UQAM, au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent respectivement 1 020 687 \$ (626 359 \$ en 2015) et 3 736 crédits (3 628 crédits au 30 avril 2015). Les engagements de l'UQAM sont non monnayables et doivent être compensés selon les modalités décrites à la convention collective.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

18 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- e) L'UQAC s'est engagée, d'après un bail échéant le 31 mars 2105, à louer un terrain. En contrepartie, elle s'est engagée à construire un bâtiment d'une valeur approximative de 4 150 000 \$ qui sera remis, sans compensation aucune, au locateur à la fin du bail.

L'UQAC s'est également engagée par bail jusqu'au 2 décembre 2063 pour la location d'un terrain. En contrepartie, conformément à cette entente, elle doit construire un bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$, qui sera remis, sans contrepartie aucune, au locateur à la fin du bail. Parallèlement à cette entente, l'UQAC s'est fait céder, sans contrepartie, le bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$ en date du 30 avril 2015 par une tierce partie.

- f) L'UQTR a acquis la Collection Robert-Lionel-Séguin dans une convention datée du 1er avril 1983. Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 \$, jusqu'à un maximum de 2 795 000 \$, plus une somme de 150 000 \$ payable aux ayants droit du vendeur. Pour financer cette acquisition, le MEES a versé une subvention de 300 000 \$ qui a été placée dans le fonds de dotation et dont les produits annuels servent au remboursement d'une partie de l'engagement. Au 30 avril 2016, le solde éventuel de cet engagement est de 0 \$ (890 750 \$ en 2015).

En octobre 1991, l'UQTR a signé avec la Corporation du Musée des arts et traditions populaires du Québec un protocole d'une durée de 10 ans, lequel a été prolongé de un an, le 8 novembre 2001. Ce protocole confie au musée la gestion de la Collection Robert-Lionel-Séguin et de collections complémentaires, propriétés de l'UQTR.

Le 10 décembre 2002, il y a eu prolongation d'une autre année et, depuis, le dossier est en attente de règlement.

- g) À la suite de la cession du Planétarium Dow par la Ville de Montréal à l'ÉTS, cette dernière s'est engagée à y investir, d'ici décembre 2017, un montant de 5 000 000 \$ pour la réfection de l'immeuble.

- h) Des poursuites en dommages et intérêts d'un total de 8 647 000 \$ sont pendantes contre certains établissements. La direction est d'avis que ces réclamations sont infondées et, en conséquence, aucune provision n'a été inscrite aux livres à cet égard. Ces poursuites se répartissent comme suit entre les établissements:

| | \$ |
|------|-------|
| UQAM | 358 |
| UQTR | 8 289 |
| | 8 647 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

18 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- i) Cautionnement et lettres de garantie bancaire

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'UQAM s'est portée garante, au profit de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$. Au 30 avril 2016, le solde du fonds général est positif.

L'UQAC cautionne un effet à payer de la Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC inc. (CAPS) jusqu'à concurrence de 150 000 \$. Au 30 avril 2016, cet effet à payer totalise 67 401 \$.

L'UQO se porte garante d'une marge de crédit de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais jusqu'à un montant de 300 000 \$. La marge de crédit est inutilisée au 30 avril 2016 (idem en 2015).

L'UQAR se porte également garante des marges de crédit de 100 000 \$ de RÉFORMAR (organisme contrôlé) et du Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO). Au 30 avril 2016, les marges de crédit sont inutilisées. Le 13 juin 2016, l'institution financière a accepté de libérer l'UQAR de son cautionnement à l'égard de la marge de crédit du CIDCO.

- j) Le comité de retraite du RRUQ fait l'objet d'une demande introductive d'instance en jugement déclaratoire déposée par les syndicats des établissements du réseau de l'Université du Québec concernant l'indexation des rentes du RRUQ. L'issue de cette requête n'est actuellement pas connue et les montants en cause ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable; par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers consolidés.
- k) La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a accueilli une plainte déposée par le Syndicat des employées et employés de l'UQAM concernant le calcul des ajustements salariaux découlant de l'équité salariale pour certaines catégories d'emplois. Des plaintes similaires ont également été déposées à l'UQTR, à l'UQAC, à l'UQAR, à l'ÉTS, à l'INRS et à la TÉLUQ, et aucune décision de la CNESST n'a été rendue à ce jour. L'UQAM a porté cette décision en appel au Tribunal administratif du travail; une audition est prévue le 14 mars 2017. L'issue de cette action ne peut être déterminée et les montants en cause ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable; par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers consolidés.
- l) L'UQTR est toujours en procédures de négociation de plusieurs griefs et de plaintes auprès du Tribunal administratif du travail. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de tous ces litiges, ni les montants, le cas échéant, que l'Université pourrait être appelée à verser. Conséquemment, une provision a été comptabilisée aux états financiers consolidés pour certains griefs, et tout paiement supplémentaire pouvant résulter du dénouement de ces litiges serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

18 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

m) Dans le cadre du Programme de garantie financière de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'UQAM a reconnu une responsabilité financière de 197 000 \$ (543 000 \$ en 2015), conformément aux exigences de la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires (L.C. 1997, chap. 9) et aux obligations afférentes aux titulaires de permis. Cette reconnaissance vise à assurer les engagements de l'Université à l'égard de la restauration sécuritaire de l'installation nucléaire.

19 - PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Un recensement effectué démontre que l'UQAM, l'UQAC, l'UQAR et l'ÉTS ont sous leur responsabilité des terrains contaminés. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, elles pourraient être tenues de réaliser des travaux de décontamination sur leurs terrains. Les coûts de ces travaux de décontamination sont estimés à 8 047 000 \$. Un passif résultant de ces travaux a été comptabilisé dans les états financiers consolidés de l'Université. Un compte à recevoir a également été comptabilisé aux états financiers consolidés de l'Université, puisque le gouvernement du Québec a signifié qu'il assumerait les coûts relativement à ces terrains. Les travaux de décontamination pour l'UQAC, qui ont débuté au cours de l'exercice 2014, ne sont pas terminés en date de la présente.

En date du 30 avril 2016, la direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement aux coûts supplémentaires à venir.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

20 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE

RETRAITE Régimes d'avantages sociaux à prestations définies

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du RRUQ et du PSR pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2013, avec extrapolation au 30 avril 2016 pour les coûts des prestations définies dans l'année financière 2015-2016. Les évaluations actuarielles les plus récentes pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ ont été effectuées en date du 31 mars 2015, avec extrapolation au 30 avril 2016.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers consolidés

| | 2016 | RRUQ 2015 | 2016 | Régime de retraite - PSR 2015 | d'assurance 2016 | Régime collective 2015 | prestations de départ 2016 | Régime de prestations de départ 2015 |
|--|-------------|--------------|----------|-------------------------------------|---------------------|------------------------------|-------------------------------|--|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Obligations au titre des prestations constituées | (3 651 414) | (3 512 676) | (15 168) | (14 376) | (37 331) | (34 957) | (184 303) | (181 698) |
| Valeur marchande des actifs du régime | 3 599 477 | 3 551 975 | - | - | - | - | - | - |
| Provision pour moins-value | - | (39 299) | - | - | - | - | - | - |
| Passif au titre des prestations constituées | (51 937) | (15 168) | (14 376) | (37 331) | (34 957) | (184 303) | (181 698) | |

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

| | 2016 | 2015 |
|---------------------------------|--------|--------|
| | \$ | \$ |
| RRUQ | 44 658 | 59 440 |
| Régime de retraite - PSR | 1 266 | 1 195 |
| Régime d'assurance collective | 3 836 | 3 951 |
| Régime de prestations de départ | 23 184 | 21 157 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

20 - RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

(suite) Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes:

| RRUQ | Régime de retraite - PSR | | Régime d'assurance collective | | Régime de prestations de départ | | |
|--|-----------------------------|------|----------------------------------|------|------------------------------------|------|------|
| 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2015 | |
| % | % | % | % | % | % | % | |
| Obligations au titre des prestations constituées | | | | | | | |
| Taux d'actualisation | 6,00 | 6,00 | 5,50 | 5,50 | 6,00 | 6,00 | 6,00 |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,00 | 2,50 | 2,50 |
| Coût des prestations | | | | | | | |
| Taux d'actualisation | 6,00 | 6,00 | 5,50 | 5,50 | 6,00 | 6,00 | 6,00 |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 |

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants:

| | 2016 | 2015 |
|--|--------|--------|
| Taux tendanciel initial du coût des soins de santé | 6,90 % | 7,15 % |
| Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel | 5,35 % | 5,35 % |
| Année où le taux devrait se stabiliser | 2022 | 2022 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - ORGANISMES APPARENTÉS

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche de l'Université sont annexés ou inclus en notes aux états financiers de ceux-ci.

En plus des opérations entre apparentés présentées distinctement aux états financiers consolidés, l'Université est apparentée à tous les ministères et aux fonds spéciaux, ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ses apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers consolidés.

L'Université détient soit le contrôle, soit un intérêt économique, ou exerce une influence notable sur les organismes suivants:

UQAM :

– Fondation de l'Université du Québec à Montréal

UQTR :

– Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières – CIPP inc.
– Corporation du sport interuniversitaire de l'UQTR

UQAC :

– Corporation d'aide au pavillon sportif de l'UQAC
– Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM) – Consortium sur la forêt boréale
– La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

UQAR :

– Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc.
– Les logements étudiants de l'UQAR
– REFORMAR

UQO :

– Fondation de l'Université du Québec en Outaouais
– Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides – Compagnie de cimetière de Hull 2009
– Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

UQAT :

– Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

INRS :

– Fondation Armand-Frappier
– Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier – Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB)

ÉTS :

– Centre de l'entrepreneurship technologique de l'ÉTS (CENTECH)

UQ :

– Les Presses de l'Université du Québec (PUQ)
– Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ)
– Fondation de l'Université du Québec (FUQ)

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les placements et des dettes à long terme portant intérêt à taux fixe exposent l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portant intérêt à taux variable exposent l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université conclut des contrats de swap visant à couvrir le risque de flux de trésorerie auquel elle est exposée, en vertu desquels elle échange son taux d'intérêt variable contre un taux fixe couvrant un emprunt à taux variable, comme le décrit la note 17.

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

22-INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La valeur comptable aux bilans consolidés des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, déduction faite des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

– Débiteurs (droits de scolarité et autres) :

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

– Subventions et réclamations à recevoir :

L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir du MEES et d'organismes externes reconnus.

L'Université est également exposée au risque de crédit en raison du fait qu'elle se porte garante d'autres parties, comme le détaille la note 18.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

La valeur comptable des actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalise 577 826 000 \$ (638 658 000 \$ en 2015), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 21 428 000 \$ (20 757 000 \$ en 2015).

Passifs financiers garantis

Au 30 avril 2016, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 1 513 120 \$.

23 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Bilan synoptique

au 30 avril 2016

(non audité – en milliers de dollars)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | 2016 Total | 2015 Total |
|---|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|--------|----------|----------|-------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| ACTIF | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Encaisse | – | 3 006 | 1 173 | 1 010 | 1 590 | 692 | 4 724 | 375 | 15 439 | 5 747 | 5 238 | – | 38 994 | 51 472 |
| Placements | – | – | – | 1 | – | – | 16 568 | – | – | – | – | – | 16 569 | 20 198 |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 58 380 | 31 344 | 15 261 | 12 295 | 20 658 | 10 965 | 9 673 | 5 626 | 30 985 | 9 577 | 116 327 | (116 084) | 205 007 | 216 947 |
| Avances interfonds | – | – | 1 388 | – | – | 7 | – | – | – | – | – | – | 1 395 | 1 525 |
| Stocks et frais payés d'avance | 3 192 | 612 | 371 | 23 | 74 | 116 | 610 | 270 | 1 381 | 1 295 | 314 | – | 8 258 | 15 240 |
| | 61 572 | 34 962 | 18 193 | 13 329 | 22 322 | 11 780 | 31 575 | 6 271 | 47 805 | 16 619 | 121 879 | (116 084) | 270 223 | 305 382 |
| Long terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 9 991 | 4 988 | 1 632 | 1 330 | 405 | – | 1 580 | 464 | 11 969 | 720 | – | (9 098) | 23 981 | 28 789 |
| Avantage lié au bail | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 2 692 | – | – | 2 692 | 2 793 |
| Placements | – | – | 72 | – | – | – | – | – | – | 23 | 9 721 | – | 9 816 | 9 110 |
| Frais différés | 543 | – | – | – | – | – | – | 191 | – | – | – | – | 734 | 806 |
| | 72 106 | 39 950 | 19 969 | 14 659 | 22 727 | 11 780 | 33 155 | 6 926 | 59 774 | 20 077 | 141 321 | (125 182) | 317 262 | 355 990 |
| PASSIF | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Découvert bancaire | 703 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 703 | 3 653 |
| Emprunts bancaires | 46 000 | 18 000 | 2 200 | 6 000 | 16 000 | – | – | 2 714 | – | 7 645 | 5 961 | – | 104 520 | 91 090 |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | 48 457 | 22 026 | 16 047 | 10 144 | 8 889 | 9 494 | 7 730 | 7 590 | 19 375 | 7 598 | 118 756 | (116 084) | 160 022 | 170 746 |
| Produits reportés | 1 751 | 2 390 | 1 158 | 255 | 464 | 1 608 | 348 | 1 142 | 2 426 | 842 | 188 | – | 12 572 | 12 651 |
| Apports reportés | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 1 638 |
| Avances interfonds | 88 296 | 5 822 | 9 518 | 2 879 | 7 121 | 4 358 | 27 536 | 2 288 | 2 688 | 3 739 | 449 | – | 154 694 | 179 272 |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an | – | 580 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 580 | 580 |
| | 185 207 | 48 818 | 28 923 | 19 278 | 32 474 | 15 460 | 35 614 | 13 734 | 24 489 | 19 824 | 125 354 | (116 084) | 433 091 | 459 630 |
| Long terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | – | – | – | – | – | – | – | – | 14 | – | 9 098 | (9 098) | 14 | 37 |
| Dettes à long terme | – | 4 060 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 4 060 | 4 640 |
| Passif au titre des prestations constituées | 85 447 | 41 188 | 22 247 | 14 828 | 10 840 | 10 350 | 12 265 | 3 822 | 23 428 | 8 820 | 3 567 | 51 937 | 288 739 | 231 031 |
| | 270 654 | 94 066 | 51 170 | 34 106 | 43 314 | 25 810 | 47 879 | 17 556 | 47 931 | 28 644 | 138 019 | (73 245) | 725 904 | 695 338 |
| SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) | | | | | | | | | | | | | | |
| Non grevés d'affectations | (231 990) | (62 711) | (31 929) | (21 540) | (22 056) | (14 030) | (17 388) | (11 206) | 11 843 | (10 971) | (13 350) | (51 937) | (477 265) | (404 913) |
| Grevés d'affectations | | | | | | | | | | | | | | |
| Origine interne | 33 442 | 8 595 | 656 | 2 093 | 1 469 | – | 2 664 | 576 | – | 2 381 | 6 931 | – | 58 807 | 56 455 |
| | (198 548) | (54 116) | (31 273) | (19 447) | (20 587) | (14 030) | (14 724) | (10 630) | 11 843 | (8 590) | (6 419) | (51 937) | (418 458) | (348 458) |
| | 72 106 | 39 950 | 19 897 | 14 659 | 22 727 | 11 780 | 33 155 | 6 926 | 59 774 | 20 054 | 131 600 | (125 182) | 307 446 | 346 880 |

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | | | | | | | | | 2016 | 2015 | |
|--|---------|----------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|--------|--------|--------|-------------|-----------|-----------|
| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | C.S.C. | Réseau | Ajustements | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Droits de scolarité | 72 739 | 26 599 | 12 961 | 11 258 | 13 682 | 5 206 | 2 004 | 4 303 | 25 783 | 7 371 | – | – | – | – | 181 906 | 178 334 |
| Subventions | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement du Québec | | | | | | | | | | | | | | | | |
| MEES | 286 813 | 110 650 | 68 703 | 58 708 | 59 939 | 36 062 | 50 361 | 14 982 | 99 881 | 29 926 | 10 690 | 1 685 | 1 941 | (697) | 829 644 | 831 543 |
| Autres | 555 | 92 | 155 | 673 | 55 | 223 | 4 | 2 664 | 379 | 44 | – | – | 60 | – | 4 904 | 6 271 |
| Gouvernement du Canada | 4 325 | 1 770 | 1 550 | 1 551 | 757 | 664 | 3 760 | – | 2 485 | 204 | – | – | – | – | 17 066 | 16 754 |
| Autres | – | 269 | 441 | 80 | 639 | 303 | 9 | 1 548 | 680 | – | – | – | – | – | 3 969 | 3 497 |
| Entreprises auxiliaires | 16 440 | 2 142 | 887 | 825 | – | – | 608 | 78 | 13 304 | 166 | – | – | – | – | 34 450 | 34 906 |
| Dons | – | 2 558 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 2 558 | 92 |
| Autres produits | 38 919 | 13 430 | 7 646 | 3 566 | 7 720 | 3 229 | 8 064 | 3 193 | 7 093 | 8 462 | 5 711 | 740 | 5 065 | (4 247) | 108 591 | 105 986 |
| Frais indirects de recherche | 3 441 | 482 | 1 216 | 233 | – | 414 | 3 177 | 236 | 384 | 115 | – | – | – | – | 9 698 | 10 900 |
| Produits nets de placements | 28 | 6 | – | 34 | 23 | – | 370 | 2 | 63 | 17 | 81 | – | (25) | – | 599 | 2 044 |
| Contribution des établissements | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 2 664 | 4 970 | (7 634) | – | – |
| | 423 260 | 157 998 | 93 559 | 76 928 | 82 815 | 46 101 | 68 357 | 27 006 | 150 052 | 46 305 | 16 482 | 5 089 | 12 011 | (12 578) | 1 193 385 | 1 190 327 |
| Charges | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Enseignement et recherche | 265 500 | 113 613 | 60 591 | 52 451 | 53 461 | 29 529 | 36 467 | 12 886 | 72 710 | 32 611 | 2 792 | – | 1 400 | (2 057) | 731 954 | 725 972 |
| Services à la collectivité | 5 820 | 2 481 | 1 941 | 203 | 1 020 | 484 | – | 7 025 | 5 514 | 820 | – | – | – | – | 25 308 | 27 932 |
| Recherche subventionnée | 9 453 | 1 389 | 1 945 | 1 900 | 517 | 2 756 | – | – | 4 997 | 997 | – | – | – | – | 23 954 | 22 495 |
| Bibliothèque | 13 959 | 5 401 | 3 143 | 2 522 | 3 574 | 898 | 1 572 | 1 053 | 2 295 | 571 | 1 199 | – | 632 | (149) | 36 670 | 36 367 |
| Audiovisuel | 5 288 | 6 980 | 408 | – | 483 | 795 | – | – | 265 | 384 | – | – | – | – | 14 603 | 15 674 |
| Informatique | 11 937 | – | 4 429 | 3 377 | 2 959 | 1 736 | 2 373 | 1 276 | 8 626 | 2 314 | 286 | 4 542 | – | (3 172) | 40 683 | 39 779 |
| Administration | 41 459 | 18 455 | 8 630 | 8 795 | 8 774 | 5 188 | 9 842 | 3 751 | 16 143 | 6 762 | 6 397 | – | 4 108 | (5 171) | 133 133 | 134 634 |
| Terrains et bâtiments | 35 662 | 10 747 | 7 733 | 5 992 | 5 214 | 2 772 | 12 544 | 1 515 | 11 482 | 2 425 | 4 896 | – | 2 760 | (2 029) | 101 713 | 100 795 |
| Services et aide aux étudiants | 10 103 | 6 188 | 4 518 | 1 901 | 2 978 | 1 355 | – | 131 | 2 401 | 1 012 | – | – | – | – | 30 587 | 31 231 |
| Entreprises auxiliaires | 8 566 | 1 273 | 447 | 371 | 619 | 235 | 421 | 86 | 4 364 | 136 | – | – | – | – | 16 518 | 16 768 |
| Avantages sociaux futurs | (301) | 1 790 | (569) | (477) | 767 | 275 | 400 | (25) | 1 609 | (25) | 68 | – | – | (23 666) | (20 154) | 43 229 |
| Frais d'intérêts et autres frais financiers | 724 | – | – | – | – | 162 | 29 | – | – | 24 | 76 | – | – | – | 1 015 | 872 |
| Autres charges | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Redressement des bases – UQ | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 89 | – | 89 | 137 |
| Autres | 766 | 163 | – | 600 | – | – | 2 261 | – | – | 20 | – | – | – | – | 3 810 | 4 183 |
| | 408 936 | 168 480 | 93 216 | 77 635 | 80 366 | 46 185 | 65 909 | 27 698 | 130 406 | 48 051 | 15 714 | 4 542 | 8 989 | (36 244) | 1 139 883 | 1 200 068 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autre produit (charges) | 14 324 | (10 482) | 343 | (707) | 2 449 | (84) | 2 448 | (692) | 19 646 | (1 746) | 768 | 547 | 3 022 | 23 666 | 53 502 | (9 741) |
| Autre produit (charges) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. | – | (10) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | (10) | (879) |
| Contribution – emprunt réseau pour le redressement des bases | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | (228) | – | 228 | – | – | – |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 14 324 | (10 492) | 343 | (707) | 2 449 | (84) | 2 448 | (692) | 19 646 | (1 746) | 540 | 547 | 3 250 | 23 666 | 53 492 | (10 620) |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent | 4 202 | (4 295) | 712 | 1 512 | 3 061 | (418) | 3 598 | (2 761) | 20 117 | (2 691) | 742 | 366 | 2 478 | (37 243) | | |

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | | | | | | | | | | 2016 | 2015 |
|---|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|---------|-------|--------|---------|-------------|-----------|-----------|
| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | C.S.C. | Réseau | Ajustements | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde de fonds (négatifs) au début | (196 199) | (41 372) | (31 720) | (18 680) | (19 874) | (13 972) | (14 679) | (9 887) | 12 401 | (6 900) | (857) | 2 269 | (8 988) | – | (348 458) | (458 736) |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 14 324 | (10 492) | 343 | (707) | 2 449 | (84) | 2 448 | (692) | 19 646 | (1 746) | 540 | 547 | 3 250 | 23 666 | 53 492 | (10 620) |
| Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite | 652 | 1 468 | (210) | 108 | 54 | 39 | – | (2) | (4 506) | 96 | – | – | – | (75 603) | (77 904) | 158 992 |
| Virements interfonds | (17 325) | (3 720) | 314 | (168) | (3 216) | (13) | (2 493) | (49) | (15 698) | (40) | (543) | (215) | (2 422) | – | (45 588) | (38 094) |
| Soldes de fonds (négatifs) à la fin | (198 548) | (54 116) | (31 273) | (19 447) | (20 587) | (14 030) | (14 724) | (10 630) | 11 843 | (8 590) | (860) | 2 601 | (8 160) | (51 937) | (418 458) | (348 458) |

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Bilan synoptique

au 30 avril 2016

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | | | | | | | | | 2016 | 2015 |
|---|--------|--------|--------|-------|-------|-------|--------|-------|--------|-------|-----|-------------|---------|---------|------|
| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | Total | Total | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | |
| ACTIF | | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | | |
| Encaisse | – | – | – | – | – | – | – | 102 | – | – | – | – | 102 | – | |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 6 177 | 524 | 6 884 | 2 200 | 196 | 2 580 | 5 969 | 242 | 5 601 | 495 | – | – | 30 868 | 29 192 | |
| Avances interfonds | 36 260 | 14 507 | 9 518 | 4 265 | 6 587 | 4 087 | 28 283 | 2 403 | 14 441 | 998 | 255 | – | 121 604 | 124 714 | |
| Stocks et frais payés d'avance | 373 | – | – | – | – | 10 | 441 | 11 | – | – | – | – | 835 | 625 | |
| | 42 810 | 15 031 | 16 402 | 6 465 | 6 783 | 6 677 | 34 693 | 2 758 | 20 042 | 1 493 | 255 | – | 153 409 | 154 531 | |
| Long terme | | | | | | | | | | | | | | | |
| Frais différés | 5 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 5 | 23 | |
| | 42 815 | 15 031 | 16 402 | 6 465 | 6 783 | 6 677 | 34 693 | 2 758 | 20 042 | 1 493 | 255 | – | 153 414 | 154 554 | |
| PASSIF | | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | | |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | 3 317 | 208 | 889 | 205 | 410 | 61 | 751 | – | – | 125 | 28 | – | 5 994 | 6 818 | |
| Apports reportés | 34 302 | 11 532 | 6 307 | 6 260 | 6 373 | 6 616 | 21 098 | 2 661 | 20 042 | 1 368 | 227 | – | 116 786 | 121 038 | |
| | 37 619 | 11 740 | 7 196 | 6 465 | 6 783 | 6 677 | 21 849 | 2 661 | 20 042 | 1 493 | 255 | – | 122 780 | 127 856 | |
| SOLDES DE FONDS | | | | | | | | | | | | | | | |
| Grevés d'affectations | | | | | | | | | | | | | | | |
| Origine interne | 5 196 | 3 291 | 9 206 | – | – | – | 12 844 | 97 | – | – | – | – | 30 634 | 26 698 | |
| | 5 196 | 3 291 | 9 206 | – | – | – | 12 844 | 97 | – | – | – | – | 30 634 | 26 698 | |
| | 42 815 | 15 031 | 16 402 | 6 465 | 6 783 | 6 677 | 34 693 | 2 758 | 20 042 | 1 493 | 255 | – | 153 414 | 154 554 | |

Renseignements supplémentaires
Fonds avec restrictions
Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | | | | | | | 2016 | 2015 | |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|----------------|---------------|--------------|---------------|--------------|-------------|-------------|----------------|----------------|
| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | | | | | | | | | | | |
| Subventions | | | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement du Québec | | | | | | | | | | | | | | |
| MEES | 16 530 | 1 213 | 805 | 995 | 1 559 | 351 | 85 | 100 | 695 | 223 | 22 | – | 22 578 | 23 630 |
| Autres | – | 3 877 | 2 142 | 4 433 | 1 468 | 2 771 | 5 465 | 408 | 1 802 | 421 | 303 | – | 23 090 | 26 031 |
| Gouvernement du Canada | 26 444 | 5 738 | 5 873 | 4 710 | 2 455 | 3 544 | 14 032 | 1 546 | 8 502 | 819 | – | – | 73 663 | 76 478 |
| Autres | – | 3 566 | 435 | 3 003 | 561 | 4 240 | 5 509 | 940 | 11 539 | 685 | – | – | 30 478 | 31 812 |
| Autres produits | 16 635 | 632 | 11 782 | – | 1 334 | – | 14 941 | – | – | – | 95 | – | 45 419 | 42 634 |
| Produits nets de placements | – | – | – | – | – | – | 121 | – | – | – | – | – | 121 | 91 |
| | <u>59 609</u> | <u>15 026</u> | <u>21 037</u> | <u>13 141</u> | <u>7 377</u> | <u>10 906</u> | <u>40 153</u> | <u>2 994</u> | <u>22 538</u> | <u>2 148</u> | <u>420</u> | <u>–</u> | <u>195 349</u> | <u>200 676</u> |
| Charges | | | | | | | | | | | | | | |
| Enseignement et recherche | – | – | 109 | – | 913 | 362 | 36 470 | 2 042 | 434 | – | 432 | – | 40 762 | 40 587 |
| Services à la collectivité | 3 601 | 595 | 3 623 | – | 49 | – | – | 755 | 1 224 | 89 | – | – | 9 936 | 10 241 |
| Recherche subventionnée | 48 940 | 11 434 | 13 251 | 11 812 | 5 776 | 11 460 | – | – | 20 151 | 1 755 | – | – | 124 579 | 129 964 |
| Bibliothèque | – | – | 23 | – | 1 | – | 22 | – | – | – | – | – | 46 | 14 |
| Informatique | – | – | – | – | 52 | – | – | – | – | – | – | – | 52 | 43 |
| Administration | – | 9 | – | – | – | – | – | 100 | – | 28 | – | – | 137 | 66 |
| Terrains et bâtiments | – | – | – | – | 74 | – | – | – | – | – | – | – | 74 | 88 |
| Services et aide aux étudiants | – | 2 112 | 1 980 | 631 | 512 | – | – | – | 729 | 140 | – | – | 6 104 | 4 097 |
| Frais indirects de recherche | 3 441 | 482 | 1 216 | 698 | – | 414 | 3 177 | – | – | 115 | – | – | 9 543 | 10 776 |
| Autres charges | – | – | – | – | – | – | 52 | – | – | 21 | – | – | 73 | 17 |
| | <u>55 982</u> | <u>14 632</u> | <u>20 202</u> | <u>13 141</u> | <u>7 377</u> | <u>12 236</u> | <u>39 721</u> | <u>2 897</u> | <u>22 538</u> | <u>2 148</u> | <u>432</u> | <u>–</u> | <u>191 306</u> | <u>195 893</u> |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | <u>3 627</u> | <u>394</u> | <u>835</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>(1 330)</u> | <u>432</u> | <u>97</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>(12)</u> | <u>–</u> | <u>4 043</u> | <u>4 783</u> |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent | 3 739 | 532 | 1 091 | – | – | (1 425) | 846 | – | – | – | – | – | – | – |

Renseignements supplémentaires
Fonds avec restrictions
Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | | | | | | | 2016 | 2015 | |
|--|--------------|--------------|--------------|----------|----------|----------|---------------|-----------|----------|----------|----------|-------------|---------------|---------------|
| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Soldes de fonds au début | 2 471 | 3 064 | 8 555 | – | – | – | 12 596 | – | – | – | 12 | – | 26 698 | 20 391 |
| Redressements affectés aux exercices antérieurs | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 3 157 |
| Soldes de fonds au début redressés | 2 471 | 3 064 | 8 555 | – | – | – | 12 596 | – | – | – | 12 | – | 26 698 | 23 548 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 3 627 | 394 | 835 | – | – | (1 330) | 432 | 97 | – | – | (12) | – | 4 043 | 4 783 |
| Virements interfonds | (902) | (167) | (184) | – | – | 1 330 | (184) | – | – | – | – | – | (107) | (1 633) |
| Soldes de fonds à la fin | <u>5 196</u> | <u>3 291</u> | <u>9 206</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>12 844</u> | <u>97</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>30 634</u> | <u>26 698</u> |

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Bilan synoptique

au 30 avril 2016

(non audité – en milliers de dollars)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | 2016 Total | 2015 Total |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| ACTIF | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Encaisse | - | 6 | - | - | - | - | - | - | - | - | 881 | - | 887 | 3 269 |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 7 934 | 2 578 | 2 313 | 1 126 | 1 500 | 2 731 | 2 754 | 109 | 1 751 | 835 | 11 505 | (11 329) | 23 807 | 31 606 |
| Avances interfonds | 52 036 | - | - | - | 551 | 271 | - | - | - | 2 741 | 194 | - | 55 793 | 67 092 |
| Stocks et frais payés d'avance | 1 468 | - | - | - | - | - | 18 | - | - | - | - | - | 1 486 | 1 420 |
| | <u>61 438</u> | <u>2 584</u> | <u>2 313</u> | <u>1 126</u> | <u>2 051</u> | <u>3 002</u> | <u>2 772</u> | <u>109</u> | <u>1 751</u> | <u>3 576</u> | <u>12 580</u> | <u>(11 329)</u> | <u>81 973</u> | <u>103 387</u> |
| Long terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | - | - | 321 | 72 | - | 9 303 | - | - | 7 299 | - | 915 606 | (771 530) | 161 071 | 186 725 |
| Placements | 33 660 | - | - | - | - | - | 337 | - | - | - | - | - | 33 997 | 32 176 |
| Frais différés | 126 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 126 | 214 |
| Immobilisations corporelles | 557 806 | 135 902 | 121 721 | 104 498 | 102 974 | 61 723 | 239 542 | 12 091 | 350 585 | 13 791 | 91 481 | - | 1 792 114 | 1 794 986 |
| Immobilisations incorporelles | 4 664 | 1 829 | 1 415 | 640 | 1 336 | 221 | 1 442 | 458 | 215 | 1 068 | 618 | - | 13 906 | 16 669 |
| | <u>657 694</u> | <u>140 315</u> | <u>125 770</u> | <u>106 336</u> | <u>106 361</u> | <u>74 249</u> | <u>244 093</u> | <u>12 658</u> | <u>359 850</u> | <u>18 435</u> | <u>1 020 285</u> | <u>(782 859)</u> | <u>2 083 187</u> | <u>2 134 157</u> |
| PASSIF | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Emprunts bancaires | - | - | - | - | - | - | 4 000 | - | - | 6 855 | 63 039 | - | 73 894 | 92 339 |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | 5 348 | 460 | 3 373 | 322 | 157 | 243 | 2 383 | 3 | 776 | 14 | 20 676 | (11 311) | 22 444 | 30 346 |
| Apports reportés | - | - | 69 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 69 | 103 |
| Avances interfonds | - | 8 690 | 1 185 | 1 386 | 17 | - | 53 | 115 | 21 054 | - | - | - | 32 500 | 23 040 |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an | 2 476 | 2 400 | 1 604 | 1 021 | 2 786 | 1 877 | 3 893 | 18 | 5 886 | - | 174 047 | (18) | 195 990 | 156 910 |
| | <u>7 824</u> | <u>11 550</u> | <u>6 231</u> | <u>2 729</u> | <u>2 960</u> | <u>2 120</u> | <u>10 329</u> | <u>136</u> | <u>27 716</u> | <u>6 869</u> | <u>257 762</u> | <u>(11 329)</u> | <u>324 897</u> | <u>302 738</u> |
| Long terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Dettes à long terme | 159 265 | 14 472 | 5 695 | 22 299 | 21 513 | 9 303 | 35 957 | 424 | 114 856 | - | 750 716 | (424) | 1 134 076 | 1 207 015 |
| Apports reportés | 343 339 | 97 133 | 105 625 | 71 408 | 63 224 | 59 049 | 147 770 | 11 495 | 156 860 | 9 112 | 2 426 | (771 106) | 296 335 | 297 500 |
| Passifs environnementaux | - | - | 715 | 6 | - | - | - | - | 7 326 | - | - | - | 8 047 | 4 567 |
| Juste valeur des instruments financiers dérivés | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 12 227 | - | 12 227 | 11 451 |
| | <u>510 428</u> | <u>123 155</u> | <u>118 266</u> | <u>96 442</u> | <u>87 697</u> | <u>70 472</u> | <u>194 056</u> | <u>12 055</u> | <u>306 758</u> | <u>15 981</u> | <u>1 023 131</u> | <u>(782 859)</u> | <u>1 775 582</u> | <u>1 823 271</u> |
| SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) | | | | | | | | | | | | | | |
| Grevés d'affectations | | | | | | | | | | | | | | |
| Origine interne | 50 980 | - | - | - | 1 833 | - | - | - | - | - | - | - | 52 813 | 50 818 |
| Investis en immobilisations | 96 286 | 17 160 | 7 504 | 9 894 | 16 831 | 3 777 | 50 037 | 603 | 53 092 | 2 454 | (2 846) | - | 254 792 | 260 068 |
| | <u>147 266</u> | <u>17 160</u> | <u>7 504</u> | <u>9 894</u> | <u>18 664</u> | <u>3 777</u> | <u>50 037</u> | <u>603</u> | <u>53 092</u> | <u>2 454</u> | <u>(2 846)</u> | <u>-</u> | <u>307 605</u> | <u>310 886</u> |
| | <u>657 694</u> | <u>140 315</u> | <u>125 770</u> | <u>106 336</u> | <u>106 361</u> | <u>74 249</u> | <u>244 093</u> | <u>12 658</u> | <u>359 850</u> | <u>18 435</u> | <u>1 020 285</u> | <u>(782 859)</u> | <u>2 083 187</u> | <u>2 134 157</u> |

Renseignements supplémentaires
Fonds des immobilisations
Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | | | | | | | 2016 | 2015 | |
|---|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|--------------|----------------|--------------|-----------------|--------------|----------------|-------------|-----------------|-----------------|
| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | | | | | | | | | | | |
| Subventions | | | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement du Québec | | | | | | | | | | | | | | |
| MEES | 22 865 | 4 878 | 4 940 | 4 577 | 2 707 | 763 | 4 707 | 595 | 4 175 | 1 198 | 28 165 | – | 79 570 | 80 758 |
| Autres | – | 674 | 110 | 374 | 570 | 1 404 | 3 163 | 94 | 490 | 1 | 4 166 | – | 11 046 | 10 554 |
| Gouvernement du Canada | 1 473 | 923 | 1 896 | 2 465 | 416 | 1 131 | 2 945 | 10 | 2 350 | 199 | – | – | 13 808 | 16 846 |
| Autres | 599 | 420 | 712 | 290 | 98 | 72 | 538 | 75 | 874 | 3 | – | – | 3 681 | 3 739 |
| Autres produits | – | – | – | 116 | – | – | 732 | – | 145 | – | – | – | 993 | 881 |
| Produits nets de placements | 1 821 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 6 | – | 1 827 | 1 732 |
| | <u>26 758</u> | <u>6 895</u> | <u>7 658</u> | <u>7 822</u> | <u>3 791</u> | <u>3 370</u> | <u>12 085</u> | <u>774</u> | <u>8 034</u> | <u>1 401</u> | <u>32 337</u> | <u>–</u> | <u>110 925</u> | <u>114 510</u> |
| Charges | | | | | | | | | | | | | | |
| Enseignement et recherche | – | – | – | – | – | – | 243 | – | – | – | – | – | 243 | 374 |
| Terrains et bâtiments | – | – | – | – | – | – | 1 004 | – | – | – | – | – | 1 004 | 654 |
| Frais d'intérêts et autres frais financiers | 9 517 | 428 | 234 | 1 391 | 1 590 | 344 | 1 690 | 6 | 5 496 | 74 | 29 967 | – | 50 737 | 52 890 |
| Frais de gestion et d'émission de la dette à long terme | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Autres charges | – | – | – | – | – | 15 | 96 | – | – | – | 956 | – | 1 067 | 1 203 |
| Amortissement des immobilisations | 31 469 | 9 268 | 8 623 | 7 146 | 4 981 | 3 299 | 14 782 | 839 | 15 298 | 1 367 | 3 447 | – | 100 519 | 102 121 |
| Amortissement de l'autre actif | 3 176 | 717 | 203 | 287 | 619 | 54 | – | 188 | – | 432 | – | – | 5 676 | 7 324 |
| Biens sous le seuil de capitalisation | 1 454 | 115 | – | 6 | 14 | 131 | 47 | 95 | 2 | 33 | 380 | – | 2 277 | 2 442 |
| Biens de nature non capitalisable | – | – | 180 | 118 | 259 | 51 | – | – | – | – | – | – | 608 | 490 |
| | <u>45 616</u> | <u>10 528</u> | <u>9 240</u> | <u>8 948</u> | <u>7 463</u> | <u>3 894</u> | <u>17 862</u> | <u>1 128</u> | <u>20 796</u> | <u>1 906</u> | <u>34 750</u> | <u>–</u> | <u>162 131</u> | <u>167 498</u> |
| Insuffisance des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges) | <u>(18 858)</u> | <u>(3 633)</u> | <u>(1 582)</u> | <u>(1 126)</u> | <u>(3 672)</u> | <u>(524)</u> | <u>(5 777)</u> | <u>(354)</u> | <u>(12 762)</u> | <u>(505)</u> | <u>(2 413)</u> | <u>–</u> | <u>(51 206)</u> | <u>(52 988)</u> |
| Autres produits (charges) | | | | | | | | | | | | | | |
| Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations | – | 7 | – | (15) | – | – | – | – | – | – | – | – | (8) | 18 |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés | 4 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | (780) | – | (776) | (2 855) |
| | <u>4</u> | <u>7</u> | <u>–</u> | <u>(15)</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>(780)</u> | <u>–</u> | <u>(784)</u> | <u>(2 837)</u> |
| Insuffisance des produits par rapport aux charges | <u>(18 854)</u> | <u>(3 626)</u> | <u>(1 582)</u> | <u>(1 141)</u> | <u>(3 672)</u> | <u>(524)</u> | <u>(5 777)</u> | <u>(354)</u> | <u>(12 762)</u> | <u>(505)</u> | <u>(3 193)</u> | <u>–</u> | <u>(51 990)</u> | <u>(55 825)</u> |
| Insuffisance des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent | <u>(20 410)</u> | <u>(4 147)</u> | <u>(1 900)</u> | <u>(1 304)</u> | <u>(3 931)</u> | <u>(563)</u> | <u>(4 895)</u> | <u>(519)</u> | <u>(11 414)</u> | <u>(532)</u> | <u>(6 210)</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> |

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

(non audité – en milliers de dollars)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | 2016 | 2015 |
|--|----------|---------|---------|---------|---------|-------|---------|-------|----------|-------|---------|-------------|----------|----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | Total | Total |
| Soldes de fonds (négatifs) au début | 147 815 | 16 888 | 8 166 | 10 626 | 19 120 | 3 655 | 53 137 | 908 | 50 485 | 2 919 | (2 833) | – | 310 886 | 324 821 |
| Insuffisance des produits par rapport aux charges | (18 854) | (3 626) | (1 582) | (1 141) | (3 672) | (524) | (5 777) | (354) | (12 762) | (505) | (3 193) | – | (51 990) | (55 825) |
| Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables | 78 | – | – | 241 | – | – | – | – | – | – | – | – | 319 | 134 |
| Virements interfonds | 18 227 | 3 898 | 920 | 168 | 3 216 | 646 | 2 677 | 49 | 15 369 | 40 | 3 180 | – | 48 390 | 41 756 |
| Soldes de fonds (négatifs) à la fin | 147 266 | 17 160 | 7 504 | 9 894 | 18 664 | 3 777 | 50 037 | 603 | 53 092 | 2 454 | (2 846) | – | 307 605 | 310 886 |

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Bilan synoptique

au 30 avril 2016

(non audité – en milliers de dollars)

| | UQTR | UQAC | UQAT | INRS | ÉTS | 2016 | 2015 |
|---|------|--------|------|-------|--------|--------|--------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | Total | Total |
| ACTIF | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | |
| Encaisse | – | 1 041 | – | 70 | 183 | 1 294 | 1 422 |
| Placements | – | – | – | – | – | – | 840 |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | – | 794 | 7 | – | 31 | 832 | 217 |
| Avances interfonds | 5 | 16 386 | – | – | 9 301 | 25 692 | 25 437 |
| Frais payés d'avance | – | – | – | – | 32 | 32 | – |
| | 5 | 18 221 | 7 | 70 | 9 547 | 27 850 | 27 916 |
| Long terme | | | | | | | |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | – | – | – | – | – | – | – |
| Placements | 338 | 20 053 | – | 9 213 | 4 326 | 33 930 | 31 868 |
| | 343 | 38 274 | 7 | 9 283 | 13 873 | 61 780 | 59 784 |
| PASSIF | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | – | 3 533 | – | – | 5 | 3 538 | 3 531 |
| Apports reportés | – | – | – | 1 354 | 8 708 | 10 062 | 9 629 |
| Avances interfonds | – | 16 589 | 7 | 694 | – | 17 290 | 16 456 |
| | – | 20 122 | 7 | 2 048 | 8 713 | 30 890 | 29 616 |
| SOLDES DE FONDS | | | | | | | |
| Grevés d'affectations | | | | | | | |
| Origine interne | – | – | – | – | 5 160 | 5 160 | 4 454 |
| Origine externe à titre de dotation | 343 | 18 152 | – | 7 235 | – | 25 730 | 25 714 |
| | 343 | 18 152 | – | 7 235 | 5 160 | 30 890 | 30 168 |
| | 343 | 38 274 | 7 | 9 283 | 13 873 | 61 780 | 59 784 |

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

(non audité – en milliers de dollars)

| | 2016 | | | | | 2015 |
|---|----------|--------------|--------------|----------|--------------|--------------|
| | UQTR | UQAC | UQAT | INRS | ÉTS | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | | | |
| Subventions | | | | | | |
| Autres | – | – | 1 963 | – | – | 1 963 |
| Dons | – | 1 233 | – | – | – | 1 233 |
| Autres produits | – | 68 | – | – | 2 287 | 2 355 |
| Produits nets de placements | 6 | (69) | – | – | 110 | 47 |
| | <u>6</u> | <u>1 232</u> | <u>1 963</u> | <u>–</u> | <u>2 397</u> | <u>5 598</u> |
| Charges | | | | | | |
| Enseignement et recherche | – | – | – | – | 2 020 | 2 020 |
| Recherche subventionnée | – | – | – | – | – | – |
| Services à la collectivité | – | 100 | – | – | – | 100 |
| Administration | – | 171 | – | – | – | 171 |
| Services et aide aux étudiants | – | 470 | – | – | – | 470 |
| | – | <u>741</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>2 020</u> | <u>2 761</u> |
| Excédent des produits sur les charges | <u>6</u> | <u>491</u> | <u>1 963</u> | <u>–</u> | <u>377</u> | <u>2 837</u> |
| Excédent des produits sur les charges de l'exercice précédent | 26 | 2 460 | 1 254 | – | 252 | 3 992 |

Renseignements supplémentaires

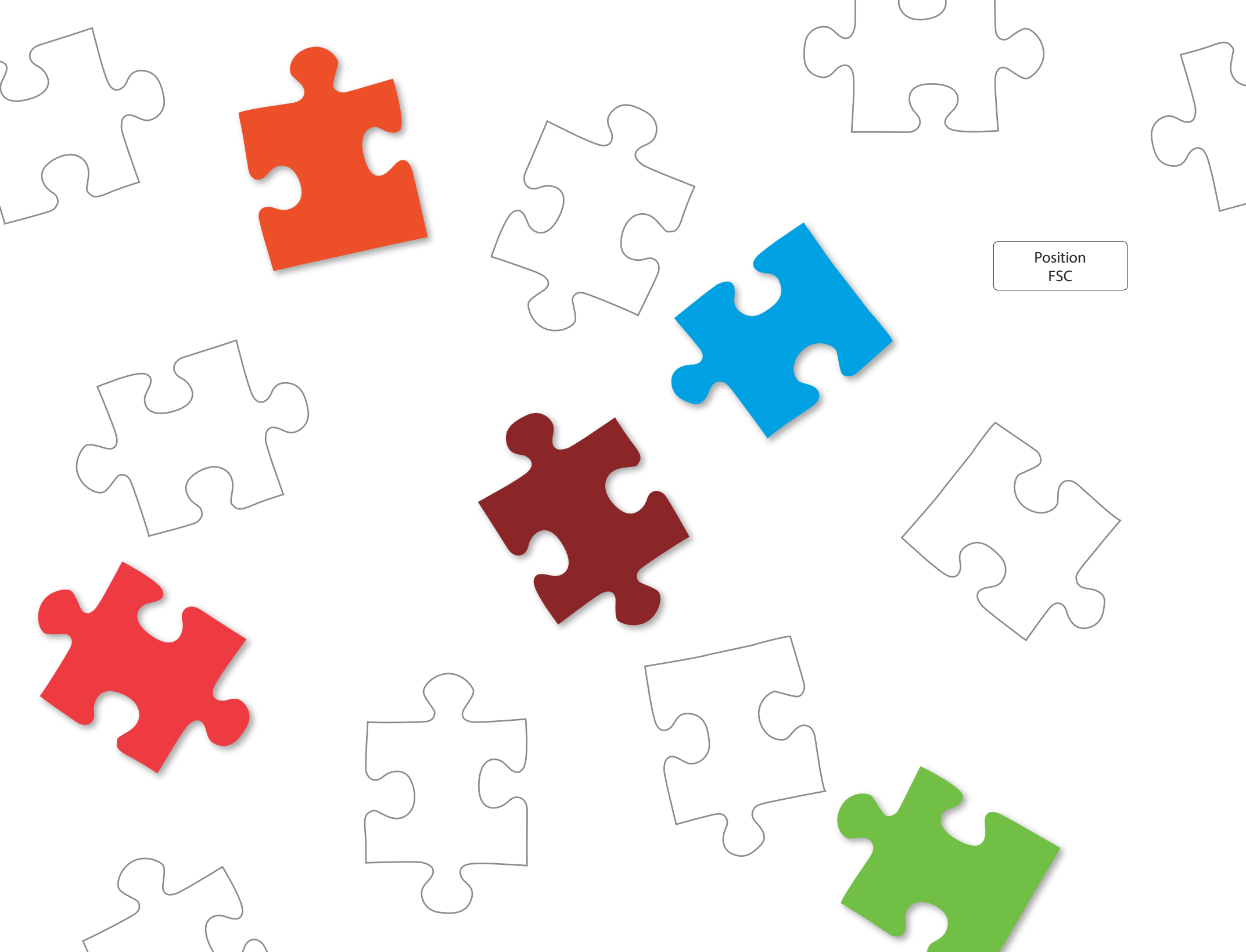
Fonds de dotation

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

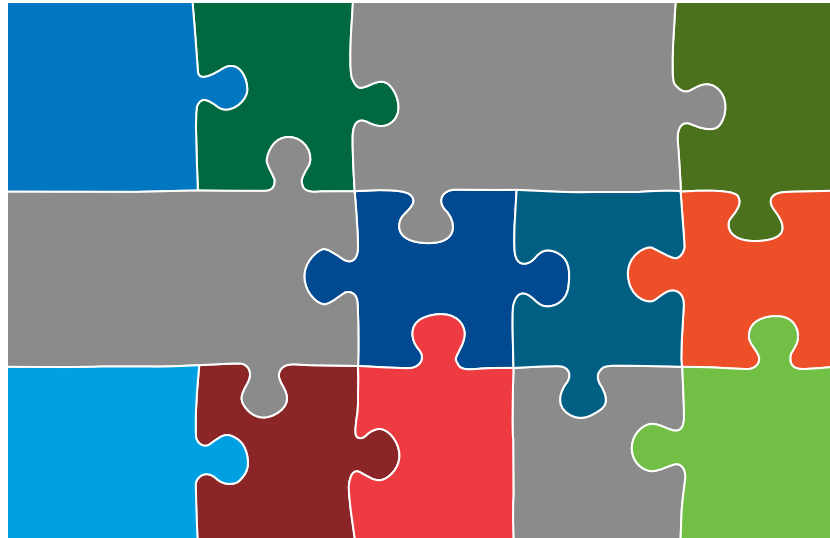
(non audité – en milliers de dollars)

| | 2016 | | | | | 2015 |
|--|------------|---------------|----------|--------------|--------------|---------------|
| | UQTR | UQAC | UQAT | INRS | ÉTS | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Soldes de fonds au début | 348 | 18 021 | – | 7 345 | 4 454 | 30 168 |
| Excédent des produits sur les charges | 6 | 491 | 1 963 | – | 377 | 2 837 |
| Apports reçus à titre de dotation | – | 690 | – | – | – | 690 |
| Utilisation d'une dotation comptabilisée en diminution directe du solde de fonds | – | – | – | (110) | – | (110) |
| Virements interfonds | (11) | (1 050) | (1 963) | – | 329 | (2 695) |
| Soldes de fonds à la fin | <u>343</u> | <u>18 152</u> | <u>–</u> | <u>7 235</u> | <u>5 160</u> | <u>30 890</u> |



Position
FSC

Ensemble, pour le Québec



Le réseau de l'Université du Québec